



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Eur.
511
m
1689,4

177  
Litt. 511 — 1689,4

Mercur

<36624555070019

S

33

<36624555070019

Bayer. Staatsbibliothek



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

AVRIL 1689.



A PARIS,  
AU PALAIS.

**O**N donnera toujours un Volume  
nouveau du *Mercure Galant* le  
premier jour de chaque Mois, & on  
le vendra Trente sols relié en Veau,  
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

**A PARIS,**

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la  
Salle des Merciers, à la Justice.

T. GIRARD, au Palais, dans la Grande  
Salle, à l'Envie.

Et MICHEL GUEROUT, Court-neuve  
du Palais, au Dauphin.

M. DC. LXXXIX.

**AVEC PRIVILEGE DU ROY.**

Bayerische  
Stadtbibliothek  
München



## A V I S.

**Q**uelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour le Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desoblignent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoient, & sur

A ij



MERCURE

CALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

AVRIL 1689.



A PARIS,  
AU PALAIS.

**O**N donnera toujours un Volume  
nouveau du Mercure Galant le  
premier jour de chaque Mois , & on  
le vendra Trente sols relié en Veau,  
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

**A PARIS,**

Chez **G. DE LUYNE**, au Palais, dans la  
Salle des Merciers, à la Justice.

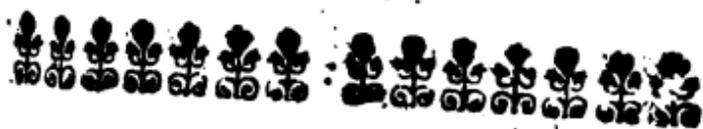
**T. GIRARD**, au Palais, dans la Grande  
Salle, à l'Envie.

Et **MICHEL GUEROUT**, Court-neuve  
du Palais, au Dauphin.

**M. DC. LXXXIX.**

**AVEC PRIVILEGE DU ROY.**

Bayerische  
Staatsbibliothek  
München



## A V I S.

**Q**uelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour le Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoient, & sur

A ij

## A V I S.

tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le Sieur Guerout qui debite presentement le Mercure, a rétably les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure long temps avant qu'il soit arrivé dan.

## A V I S.

les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Guerout, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si-tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques iours avant qu'on en fasse le débit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit sieur Guerout, puis qu'il se charge de faire les paquets luy-mesme, & de les faire

A iij

## A V I S.

porter à la Poste ou au Messagers sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, il les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'estre content.



AMERIQUE  
GALANT

LE 10<sup>ME</sup> AVRIL 1689.

**I**E me tairay aujourd'huy, Madame, sur les grandes choses qui rendent la Vie du Roy toute merveilleuse, & Mademoiselle de Razilly parlera au lieu de moy. L'Ode qu'elle

A iiij

## 8 MERCURE

a faite pour cet Auguste Monarque , qui protege d'une maniere si noble & si genereuse un Roy opprimé par la perfidie de ses Sujets , est d'autant plus digne d'estre donnée au Public , qu'elle fait connoistre que les personnes de vostre Sexe n'ont pas moins de zele que d'esprit , quand il s'agit de louer un Prince qui s'attire de plus en plus l'admiration de toute la terre. Je vous ay déjà envoyé plusieurs Ouvrages de sa façon , & la satisfaction que vous m'en avez marquée



# 10 MERCURE

Les Sciences , les Arts florissoient  
dans le calme ,  
Et sous un tel Heros  
On goûtoit en repos  
La douceur de l'Olive à l'ombre de  
la Palme.

§  
Lors qu'on vit tout d'un coup le  
Monstre de l'Erreur  
Armer son Défenseur ,  
Paroistre sur les flots entouré de Re-  
belles  
Sans respect & sans foy ,  
Pour opprimer un Roy  
Qu'ont trahy lâchement ses Peuples  
infidelles.

§  
Neptune en son courroux commen-  
çoit sous les eaux  
D'abismer ses Vaisseaux ,  
Quand Bellonne luy dit ; tout beau ,  
qu'allez-vous faire ?

# GALANT. II.

Le Ciel veut que LOVIS  
Par des faits inouis,  
Rétablisse ce Prince, & vange sa  
colere.

¶  
Vne Reyne en ses bras fuyant l'op-  
pression  
D'un nouveau Pharaon,  
Expose son Enfant en passant la  
Tamise  
Dans le mesme peril,  
Qu'autrefois sur le Nil  
Dans un Berceau flotant eut le petit  
Moïse.

¶  
C'est ainsi que LOVIS devint le  
Protecteur,  
Et l'Auguste Tuteur  
De l'illustre heritier d'une triple  
Couronne.  
Le Ciel dont le secours

# 12 MERCURE

*Luy confia ses jours ,  
Payra de ses Lauriers tous les soins  
qu'il luy donne.*

*§  
Il destine à ce bras toujours victo-  
rieux*

*Des succès glorieux.  
C'est par luy qu'il pretend punir un  
parricide ,  
Et rétablir la Foy ,  
Sous le Sceptre d'un Roy  
Que l'on a ven brisé par un Peuple  
homicide.*

*¶  
Grand Dieu , qui par vos soins  
remplissez tout le cours  
De ses bien-heureux jours ,  
Qui voulez qu'en la Paix ainsi  
que dans la Guerre ,  
Ce Prince sans pareil  
Comme un second Soleil*

# GALANT. 13

*Soit l'Astre dominant qui regne sur  
la terre.*

**S**  
*Faites que son Dauphin qui déjà  
sur ses pas  
Marche dans les Combats ,  
Arreste ses regards, sans ciller la pau-  
piere ,  
En genereux Aiglon  
Sur le divin rayon  
Qui sort de la grandeur de son Au-  
guste Pere,*

Comme tous ceux qui  
ont du talent pour les Vers  
ou pour la Prose , s'em-  
pressent avec une égale ar-  
deur à donner au Roy les  
louanges qu'il merite , on le  
fait aussi de toutes manieres ,

## 14 MERCURE

& après l'exemple qu'on a donné dans ma Lettre du mois de Fevrier, d'un Discours qui est composé entièrement de Monosyllabes, vous ne devez pas estre surprise qu'on ait employé ce genre d'écrire dans une matiere si relevée. M'Hongnant est celuy qui s'en est servy pour faire l'Eloge de Sa Majesté. On a trouvé cet Eloge fort ingenieux, & je suis persuadé que vous le lirez avec plaisir.



# 16 MERCURE

qu'il n'ait le prix qui luy est dû. Tu sçais & fais le fin des Arts ; ton œil & tes soins vont fort loin ; sous toy le pur sang de tes Lys *a* ne sort plus du corps sur le pré pour un point fort vain ; on ne boit pas la mort *b* dans un jus trop froid ou trop chaud ; & la Foy n'a que du bon grain *c* dans son champ. Ce que tu fais n'est pas moins grand que toy. Tu joins les bords du Rhin sans pont ; les bords du Mein & de la Lys

*a Duels.*

*b Poisons.*

*c Erreurs abolies.*

# GALANT. 17

seints du sang de ceux qui  
sont en tout moins que toy,  
sont à ce jour pleins de res  
gens de cœur, & ceux à qui  
le poids de ton bras d a fait  
un grand tort, sont dans la  
peur pour leurs Forts que ta  
main a pris il y a prés de dix  
ans. En vain ceux dont le  
Turc est las e font ils un  
grand feu vers le Rhin, un  
feu de nous sous ton oeil  
plein du feu de Mars vaut  
cent Turcs. Si tu es grand  
dans ce qui sert à tes vœux,

d Hollandois.

e Allemands.

Avril 1689.

B.

# 18 MERCURE

tu ne l'es pas moins dans un mal: f qui ne t'a pas fait des loix. Ah! dans ce temps tout fut pour toy dans le deuil; mais ton cœur plus que l'art & le temps mit fin à ce mal qui fut le mal de tous: par la part que l'on y prit. Que de vœux! que de feux: que de ris: que de jeux ne vit-on point? Et l'on n'en fit pas trop. Je ne dis pas que des Rois qui sont loin de nous, g nous ont fait voir par

f *Maladie du Roy.*

g *Ambassade du Roy de Siam.*

# GALANT. 19

des dons que leurs gens t'ont  
fait de leur part, & de droit  
en quel haut rang tu es dans  
leur cœur & dans leur Cour.  
En ces temps là le sort d'un  
Chef d'un grand Corps, mais  
trop vain fut le sort d'un  
Ver. Quels fers i ne romps  
tu pas. Je vois la Mer & ceux  
qui y font des vols / pour qui  
tu mets leurs murs en feu  
sous ses loix. Ton fils en  
qui tu te vois peint va sur

*le Doge de Genes.*

*1 Esclave delivrez.*

*1 Algeriens Bombardez.*

*m Campagne de Monseigneur le  
Dauphin.*

B ij

## 20 MERCURE

tes pas où ton cœur s'est fait  
voir. A sa voix les Forts sont  
pris tout d'un coup, & les  
Tours sont à bas. En moins  
d'un mois n un grand & gras  
Champ de Mars se rend à  
luy; qui ne le sçait? N'a-t-il  
pas eu tous les cœurs de  
ses gens à soy? Par sa main  
il rend doux les coups de  
Mars; à ce prix-là ils sont  
prests de voir la mort sans  
peur; mais ces hauts faits  
sont moins grands que ce que  
tu as fait pour un Roy, o à

n *Palatinat du Rhin.*

o *Reception du Roy, de la Reine de  
la Grande Bretagne, & du Prince de  
Galles.*

# GALANT 21

qui des cœurs bas sans Loy &  
sans Foy font un grand tort.  
Tu luy tens les bras; son Fils  
& le sein à qui il doit ses jours  
font sous tes soins, tu romps  
le cours de leurs vrais maux  
par tant & tant de dons que  
tu leur fais tous les jours; ils  
ont chez toy leur Cour, leur  
train; & tout ce qui est du à  
leur rang. Ce Roy qui t'est  
si cher p part pour voir si  
les cœurs des Lords ne sont  
plus si durs, & par tes soins  
il pleut de l'or sur cent mats

*d Depart du Roy d'Angleterre pour  
l'Irlande.*

## 22 MERCURE

qui vont au gré des vents,  
Six-vingt Chefs que Mars  
voit de bon œil, & deux  
grands Corps de gens à qui  
le fer & le feu ne font point  
de peur, sont pour luy près  
de Brest. Fais luy voir, Grand  
Roy, ce qui fait ses vœux.  
Tu le peux toy seul; fais ce  
grand coup, & n'en fais  
plus; car je n'ay plus de mots  
si courts, & ils font tort à  
ton grand nom. Je me tais.

C'est avec beaucoup de justice qu'on vous a tant vanté le Discours que prononça

# GALANT. 23

M<sup>r</sup> Charpentier, Doyen de l'Academie Françoise, le jour que M<sup>r</sup> de Callieres, & M<sup>r</sup> l'Abbé Renaudot, y furent receus; mais quoy qu'on vous en ait pû dire d'avantageux, il est difficile qu'on vous ait marqué toutes les beautez qu'on y admire. Ainsi, Madame, préparez-vous à trouver en le lisant beaucoup plus encore que ce que les loüanges qu'on luy a données vous en font attendre. Je vous en aurois fait part dès le mois passé, si l'empressement qu'on a eu par tout d'en demander

des copies, ne m'avoit fait croire qu'on vous en avoit envoyé quelqu'une. Après que les deux nouveaux Académiciens que je viens de vous nommer, eurent fait leurs remerciemens à l'illustre Compagnie qui leur donnoit place dans son Corps, M<sup>r</sup> Charpentier leur répondit en ces termes.

*MESSIEURS,*

*Si vostre réputation estoit moins établie, les deux excellens Discours que vous venez de prononcer,*

# GALANT. 25

noncer, feroient assez connoistre,  
ce que l'on doit penser de vous,  
Et justifieroient pleinement le  
choix de l'Academie; mais la  
grande opinion que toute la  
France a conceüe de vostre me-  
rite avoit déjà prevenu nos vœux,  
Et la voix publique vous avoit  
nommez depuis long-temps aux  
places dont aujourd'huy vous  
prenez possession. Ce grand con-  
cours de personnes distinguées ac-  
courues pour vous voir; ce silence  
qui n'a esté interrompu que par des  
exclamations; cette joye univer-  
selle répandue sur tous ceux qui  
forment cette Compagnie, vous  
Avril 1689. C

## 26 MERCURE

en sont un témoignage indubitable. C'est par vos celebres écrits que vous vous estes attiré un semblable succès. Vous, a Monsieur, par cet excellent Panegyque vous avez consacré aux vertus heroiques du grand Roy qui nous assemble dans ce Palais, & qui nous y maintient à l'abry de sa Protection toute-puissante. Vous avez donné un second au Panegyrique de Pline, qui n'en avoit point eu encore, soit pour l'étendue, soit pour la splendeur du discours; & l'on peut dire de vostre Heros & de vous, ce

a A M. de Callieres.

qu'on a dit autrefois d'Alexandre & du portrait qu'en avoit fait Appelle, que l'Alexandre de Philippe estoit invincible, & que l'Alexandre d'Appelle estoit imitable. C'est cette Pièce d'Eloquence si universellement estimée, qui vous a acquis les premiers vœux de l'Academie, & qui vous a fait, s'il faut ainsi dire, recevoir Academicien par acclamation. Vous pouvez vous en souvenir, Messieurs, vous qui estiez presens à la lecture qui s'en fit icy. Il y avoit alors une place vacante dans la Compagnie. Charmez de la noblesse de

la matiere, de la varicté des pensées, de la richesse des expressions, quelques-uns dirent qu'il ne falloit plus s'embarasser du choix d'un Academicien, & que l'Auteur d'un si bel Ouvrage vous l'ayant adressé, vous ne pouviez vous dispenser de le recevoir parmy vous pour l'en remercier: & je suis persuadé, Monsieur, que cela auroit esté fait alors, si l'engagement qui avoit esté déjà pris pour celui qui remplit si dignement cette place, & si la recommandation d'un Prince qui a fait paroistre en cette occasion tant d'ami-

tié, & tant d'estime pour l'Academie, eussent pû permettre de s'abandonner à ce premier mouvement. Voilà, Monsieur, de quelle maniere vous devenez Academicien. Ce sont ces sortes d'élections où n'ont point de part; ny les sollicitations ouvertes, ny les cabales secretes, où celuy qui donne son suffrage est moins porté par son inclination, qu'empporté par la dignité du sujet, & où celuy qui obtient ce qu'il desire s'en doit la meilleure partie.

Il en est de mesme de vous,

C. iij

## 20 MERCURE

b Monsieur. Toute la France qui vous lit depuis si long-temps, & qui vous lit avec applaudissement, a demandé pour vous ce que l'Academie fait gloire de vous accorder. Je considere ce grand Ouvrage que vous conduisez avec tant de capacité & de prudence, comme le Berceau de la Verité. Vous la recevez au moment de sa naissance, & vous luy donnez des forces pour voler par toute la terre. Vous faites une Image de LOUIS LE GRAND, qui n'est pas moins precieuse que celle des Orateurs

b A M. Renaudot.

*& des Poëtes, quoy que vous y  
 employiez moins d'or & de pier-  
 reries. Vous l'exposez à nos yeux  
 avec la mesme adresse que ceux  
 qui nous donnent un moyen pour  
 regarder le Soleil sans qu'il nous  
 ébloüisse. Vous jettez les plus so-  
 lides fondemens de l'Histoire,  
 qui consiste principalement dans  
 la fidelle narration des faits.  
 Tout ce raffinement de Motifs &  
 de Politique dont quelques-uns  
 veulent tirer tant de gloire, ne  
 sont le plus souvent que des ma-  
 tieres de contestations. Les Mo-  
 tifs changent selon les Etats &  
 selon les occasions, & ceux qui*

## 32 MERCURE

ont excité le commencement d'une affaire ne sont pas toujours ceux qui la conduisent à sa fin.

Mon Dieu, le beau siècle que vous avez à peindre ! Les beaux matériaux que vous préparez pour ceux qui travailleront après nous aux monumens immortels de la gloire de Louis le Grand ! Combien de fois nous l'avez-vous fait voir à la teste des armées, jettant la terreur dans le cœur de ses Ennemis, mettant leurs armées en fuite, renversant leurs Fortesses, subjuguant leurs Provinces ? Tantost vous l'avez fait paroistre en Legislatteur donnant

# GALANT. 33

de nouvelles Loix à ses Peuples, reformant les abus, punissant les coupables autorisez, soulageant l'innocence opprimée. Si les Barbares de l'Afrique ont eu recours à sa clemence pour obtenir le pardon de leurs brigandages ; si les Nations les plus reculées de l'Orient sont venuës se prosterner devant luy, étonnées du bruit de sa valeur & de sa magnificence ; de qui avons-nous mieux appris que de vous la verité de ces évenemens singuliers ? Tantost vous nous l'avez dépeint secourant ses Alliez, protegeant l'Empire contre l'invasion des

## 24 MERCURE

*Turcs , & renonçant luy-mesme au progrès assuré de ses victoires, pour rétablir la paix dans l'Europe. Aujourd'huy vous nous racontez avec quelle generosité il tend les bras à un Roy persecuté par des Enfans dénaturez, par des Sujets infidelles, par des Voisins ingrats. Il y a peu de jours que vous nous l'avez représenté faisant partir son Fils à la teste de ses armées pour asseurer le repos de la France contre les secretes ligues de nos Ennemis. Ce grand Roy dont la penetration est admirable en toutes choses, sçavoit bien à qui il commet-*

## GALATN. 35

toit un soin si important. Allez, dit-il, mon Fils, & soyez Vainqueur. Qu'il y a de grandeur dans cette façon de commander ! Que de sublimité dans ce peu de paroles ! Et à qui appartient-il de parler de la sorte qu'à celui qui peut procurer la victoire en ordonnant de vaincre ? Mais que cet ordre a esté executé fidèlement ! Le Dauphin part dans un temps où les pluyes de l'Automne sembloient s'opposer à ses desseins. Il surmonte à l'exemple de son Pere les obstacles des Saisons. Il attaque une Place réputée imprena-

## 36 MERCURE

ble, & s'en rend maistre en peu de jours. En ce Siege le Fils de Loüis le Grand fait la fonction de Soldat. Il visite la Tranchées il s'expose au feu des Ennemis, & hazarde une vie pour qui nous devons prodiguer la nostre. Trente autres Forteresses luy ouvrent ensuite leurs portes, & le Palatinat entier soumis à ce jeune Vainqueur, ne tient plus à son Prince, que par le regret qui luy reste d'avoir attiré les armes du Roy dans ses Etats, par l'injustice de son procedé. Loüis Dauphin ne pouvoit pas moins faire pour vanger les droits d'une

Princesse, de la tres-glorieuse, tres-haute, & tres-illustre Maison de Baviere, avec qui la France a depuis quelques années pris deux alliances qui contribuent si avantageusement à la prosperité de l'Etat.

La premiere nous a donné cette mesme Princesse, par l'heureux mariage de laquelle avec Monsieur, Duc d'Orleans, la Maison Royale se trouve augmentée d'un Prince, dont on ne peut assez louer la noblesse des inclinations, la vivacité de l'esprit, la diversité des connoissances, & la grandeur du cou-

38 **MERCURE**

rage qui luy a déjà fait regarder avec douleur son âge trop peu avancé pour estre admis aux penibles fonctions de la guerre. C'est du mesme mariage que nous tenons encore une charmante Princesse, en qui toutes les graces sont rassemblées, Beauté, Esprit, Vertu, Amour du Bien, Sentimens dignes de la Couronne. Princesse que toute l'Europe regarde comme l'unique & l'infailible moyen de rejoindre dans une bonne & sincere concorde la Maison de France avec la Maison d'Autriche d'Allemagne. Ce sont-là les biens que nous a

procurez cette premiere alliance.

Que diray-je de la seconde?  
Quel Orateur ne seroit ébloüy  
de l'éclat de sa matiere? En  
quels termes peut-on parler d'un  
mariage, dont l'Epoux est le Fils  
unique de Loüis le Grand; Fils  
tout couvert de gloire, moins par  
la splendeur de sa Naissance que  
par la grandeur de ses vertus;  
qui par l'attachement aux vo-  
lontez de son Pere, a fait  
voir une sagesse dont tous les  
siecles passez auroient peine à  
nous fournir un exemple; Prince  
doüé de toutes les qualitez ne-  
cessaires à un grand Roy, Soldat,

# 40 MERCURE

Capitaine, General, Vaillant,  
Magnanime, Vigilant, Liberal,  
plein de tendresse pour les Sol-  
dats, sensible à tous leurs be-  
soins. L'Eponse est une Princesse  
issüe du Sang Royal de France,  
& du Sang Imperial, en qui la  
Majesté, la Bonté, la Noblesse  
d'ame, l'Humeur bien-faisante,  
se font remarquer éminemment  
& de qui l'heureuse Fecondité a  
donné à la France trois gages  
assurez de l'éternité de l'Empire  
François.

Grands & Magnifiques Prin-  
ces, de qui le nom a fait autrefois  
tant de bruit dans le monde. &

# GALANT. 4<sup>r</sup>

qui sous le titre de Ducs avez  
possédé une des plus redoutables  
puissances de l'Europe, Cadets  
de la Maison de France qui  
avez si souvent fait trembler  
vos Aïnez, Vaillans & Intre-  
pides Ducs de Bourgogne, regar-  
dez de l'estat de gloire où vous  
estes, ce tendre rejeton de tant  
de Rois, ce jeune Duc de Bour-  
gogne, qui réunit à la tige de  
l'Auguste Maison de France, ce  
Titre qui en a voit esté détaché,  
& qui demeueroit ensevelly dans  
vos tombeaux. Réjüissez-vous  
de voir encore un Prince de  
vostre nom, & que vous pouvez

Avril 1689.

D

regarder comme de vostre Sang ;  
 après les frequentes alliances de  
 la Maison de France avec les  
 Descendans de vostre Heritiere.  
 N'appercevez - vous point en  
 luy , vous de qui les ames dé-  
 poiillées de la matiere penetrent  
 plus aisément que les nostres au  
 travers des ombres de l'avenir ;  
 n'appercevez - vous rien , dis - je ,  
 en ce Royal. Enfant , qui vous  
 donne lieu de croire qu'il ras-  
 semblera quelque jour vostre  
 succession dispersée , & qu'il re-  
 joindra sous une mesme domi-  
 nation vos fameuses dix - sept  
 Provinces , si son Ayeul ou son

Pere ne le previennent ?

Et vous, puissans Rois, qui avez tenu le Sceptre de Naples & de Sicile, genereux Princes de la Maison d'Anjou, réjouissez-vous de revoir en France un Fils de Loüis Dauphin, un nouveau Duc d'Anjou, digne de succeder à vos Couronnes, quand la Providence divine aura marqué le temps au Sang Royal de France de remonter sur vostre Trône.

Enfin, braves & magnanimes Ducs de Berry, dont la bonté a esté si signalée, tournez vos regards sur la France que vous

D ij

## 44 MERCURE

n'avez jamais quittée, & voyez  
y renaistre un jeune Duc de  
Berry, qui va faire revivre  
avec éclat la memoire de vos  
vertus. Ce sont là, Messieurs,  
les precieux fruits de l'Auguste  
Mariage de Loüis Dauphin,  
& de la serenissime Princesse  
Victoire de Baviere; Nom for-  
tuné, Nom qui porte avec soy  
l'augure des victoires de son  
Epoux & de ses Enfans. Vous  
entrez, Messieurs, dans l'Acad-  
emie Françoise, lors que tous  
ces grands sujets s'offrent à vos  
sçavantes plumes, & cela ne  
vous fait-il point penser que c'est

# GALANT. 45

une autre cause qu'un heureux hazard qui a mis cette Compagnie sous la protection speciale de Louis le Grand? Laissez-le moy dire, Messieurs.

Non hæc sine numine Divûm.

Le Ciel ne fait point maistre des Princes extraordinaires, qu'il ne prenne le soin d'en conserver la memoire. Ce sont des Modeles qu'il propose aux Souverains, non pour arriver necessairement au mesme degre de vertu par une imitation parfaite, mais du moins pour empescher qu'ils ne s'en étoignent trop, par une non-

## 46 MERCURE

chalance trop vicieuse. Il falloit donc que Loüis le Grand eust des témoins tels que vous de ses actions heroïques, pour le mettre en estat de faire du bien dans d'autres siècles que le nostre. C'est dans vos Ouvrages que les Rois viendront étudier son exemple. C'est là que vous representerez ce Regne de Grandeur, de Pieté, de Justice; ce Regne de Bonheur pour la France; que dis-je pour la France? Il faut dire pour toute la Chrestienté, si les saintes & salutaires intentions de ce Monarque incomparable sont suivies, à la confusion de ceux

# GALANT. 47

qui par leur ambition déréglée s'efforcent d'y apporter des obstacles.

Mais, Messieurs, quand vous aurez parlé de Louis le Triomphateur, le Vainqueur perpétuel, le Destructeur des Puissances injustes, ne le suivrez-vous point sous des idées plus tranquilles & plus convenables à vos exercices ? Ne le représenterez vous point aussi sous l'Image de l'Apollon du Parnasse François, & tel qu'il paroît à vos yeux dans cet auguste Tableau dont il a voulu honorer l'Académie ? Il n'est point reue-

## 48 MERCURE

Il est de ses armes terribles dont l'aspect fait tomber ses ennemis à ses pieds. Il n'a point son foudre à la main prest à lancer, il tient son Sceptre qui est une marque pacifique de sa Dignité; il tient la main de justice, & selon les Poëtes anciens, Astrée, ou la Justice est la Sœur des Muses. De quelque costé que vous le consideriez, vous le trouverez toujours Grand, toujours Magnifique, toujours cause de quelque bien qu'on n'auroit osé esperer.

Quel changement dans le Royaume depuis que les favorables

rables influences de ce grand Astre se sont répandues sur les beaux Arts! La Peinture, la Sculpture, l'Architecture tant civile que militaire, l'art du Jardinage, la Culture des plantes, la Conduite des eaux, les Manufactures des étoffes précieuses, la belle Entente des Habits & des Meubles; tout s'est perfectionné. On a vu la France prendre une face nouvelle. Paris est devenu le centre de la Politesse & de l'Elegance. C'est d'icy que toutes les Cours étrangères tirent ce qu'elles veulent avoir de plus exquis, soit pour des Fêtes galan-

Avril 1689. E

50 **MERCURE**

tes, soit pour les plus importantes Ceremonies. Les Arts plus spirituels, l'Eloquence, la Poësie, la Musique ont receu encore une augmentation presque incroyable. On parle mieux que jamais, soit au Barreau, soit dans la Chaire. On a banni du Barreau ces Eruditions superflües, ces Citations inutiles, qui faisoient perdre tant de temps aux Juges, & qui contribuoient si peu à l'éclaircissement de la Cause. On a banny de la Chaire les Amplifications importunes, cette vaine ostentation d'une lecture mal digerée des Auteurs profanes, &

# GALANT. 51

te plus souvent indignes d'estre alleguez dans un discours Evangelique. Les Orateurs de l'un & de l'autre Tribunal ont esté plus fidelles à leur sujet, & s'y sont attachez de meilleure foy. La Poësie a esté plus austere, plus pure, plus chastée. Elle n'a pas renoncé seulement au libertinage des mœurs, mais mesme au libertinage des expressions. Toutes ces hardiesses outrées, à qui l'on donnoit faussement le nom d'Entbousiasme, ont esté releguées dans le pays du Cacozele, & l'on a reconnu que la Poësie pour estre le langage des

E ij

## 52 MERCURE

Dieux, n'en devoit pas estre moins raisonnable. La Musique s'est encore distinguée infiniment; au lieu de ces Concerts languissans, qui endormoient nos Peres par l'uniformité de leurs Simphonies, & par la froideur de leurs mouvemens, elle est devenue vive & animée, elle est entrée dans le caractère de toutes les passions, elle les a toutes imitées, elle a causé de l'émotion & du trouble dans l'esprit des Auditeurs, & les fameux Spectacles dont elle est le principal ornement, ont montré qu'elle estoit capable de produire encore

de nos jours ces miracles de l'Harmonie que l'Antiquité nous a tant vantés. Que diray-je, Messieurs, de ce qui nous regarde de plus près, de ces Compagnies de gens de Lettres, qui à l'imitation de la vostre ont pris le nom d'Academie, & se sont attachées à cultiver les Lettres Françoises? Les Villes d'Arles, de Soissons, de Nismes, d'Angers, de Ville-Franche, de Grenoble, se souviendront éternellement des avantages que ces loüables Institutions leur apporteront. Paris en a déjà recueilly le fruit. Et de quelle utilité pen-

## 94 MERCURE

ser- vous : que sont encore ces  
Prix d'Eloquence & de Poësie  
que vous distribuez de temps en  
temps ? Car il n'y a rien qui  
échauffe, qui anime, qui pique  
davantage l'esprit que l'émula-  
tion. C'est donc à la véritable  
affection que Louïs le Grand a  
conceuë pour les beaux Arts ;  
c'est à sa liberalité, ou pour  
mieux dire, à son discernement  
& à son bon goust qu'ils sont  
redevables de leur perfection &  
de leur éclat. C'est à sa glorieuse  
Protection que nous devons at-  
tribuer aussi l'heureuse destinée  
de l'Academie, qui sans son se-

# GALANT. 55

cours ne seroit peut-estre plus rien, ou seroit indubitablement beaucoup moins florissante. Ce n'est pas que le grand Cardinal de Richelieu n'eust cherché tous les moyens d'en assurer la durée; mais il est mort trop tost après en avoir jetté les fondemens, & les dernieres années de sa vie n'ont pas esté assez paisibles pour pouvoir donner à ce nouvel Edifice son entier accomplissement. C'est un Pere qui a laissé son Enfant en bas âge, & qui ne luy a laissé que des biens douteux. Veritablement le grand Chancelier Seguier luy a servi

E iiii

## 56 MERCURE

de Tuteur dans sa minorité ;  
mais enfin nul ne peut dire ce  
que l'Academie seroit devenue  
après cette seconde perte. C'est  
vous seul, ô grand Roy, qui  
avez donné un établissement seur  
& inébranlable à cette Compa-  
gnie, & qui l'attachant à vostre  
sacrée Majesté par une espece  
d'adoption, avez fait qu'il n'y  
a plus de personnes de si grand  
merite ou dignité qu'elles puis-  
sent estre, qui ne se doivent  
faire un honneur de s'y joindre.

Mais, Messieurs, je ne m'ap-  
perçois pas que j'irrite l'Envie  
en parlant du bonheur de l'A-

cademie comme je fais. Il me semble que j'entens déjà dire que c'est trop faire de cas des Minuties Grammaticales qui composent le premier fond de ce Dictionnaire qu'on regarde comme vostre principal Ouvrage. Je veux bien, Messieurs, qu'on le dise ; je ne m'en étonneray point ; il n'y a rien de si beau dans le monde qui ne puisse estre l'objet d'un mépris injuste. Mais que l'Envie ou l'Ignorance en fremissent ; je ne craindray point d'avancer que ce que ces gens-là appellent Minuties de Grammaire, est à le bien prendre la partie de

## 58 MERCURE

*la Litterature la plus necessaire & la plus excellente. C'est ce qui nous fait entrer dans la connoissance des plus secrets ressorts de la Raison, qui a tant de rapport à la Parole, que dans la Langue la plus sçavante de l'Univers, la Parole & la Raison n'ont qu'un mesme nom. Les plus stupides d'entre les hommes sçavent bien qu'ils marchent, qu'ils voyent, qu'ils entendent; mais il n'y a que les grands Genies qui veulent connoistre la structure & l'entrelassement admirable des os, des nerfs & des muscles, par qui se font tant de*

# GALANT. 59

mouvements & de sensations différentes. Ainsi l'homme le plus grossier sçait bien qu'il parle, & qu'il se fait entendre aux autres; mais il n'y a que les Esprits du premier ordre, qui veulent connoître les différentes idées sur lesquelles nos paroles se forment, ce qui en fait la justesse ou l'irregularité, la beauté ou l'imperfection, la certitude ou le doute. Il n'est pas donné à tout le monde de demêler les mouvements presque infinis de cette Faculté toute divine qui agit en nous, qui nous fait faire tant de réflexions, & qui se manifeste en

## 60 MERCURE

*tant de manieres. Cependant c'est ce que font ceux qui s'appliquent à ces pretendues Minuties. Leur occupation n'est qu'une attention continuelle sur les premiers & les plus intimes organes de la Raison, & tandis que le vulgaire s'imagine qu'ils perdent leur temps à des speculations frivoles & inutiles, les sages admirent ces profondes meditations qui les font penetrer dans l'artifice du plus merveilleux Ouvrage de la Divinité.*

*Ainsi nous voyons les plus grands personnages, s'estre tres-serieusement attachez à l'étude*

## GALANT. 61

des mots. Le Fondateur de l'Empire Romain Jule Cesar, au milieu de ses plus importantes affaires, fit deux Livres de remarques sur la Langue Latine qu'il adressa à Cicéron, & dont il paroist encore quelques fragmens. Charlemagne, ce fameux Roy de France, de qui la grandeur s'est incorporée avec le nom propre, travailla pareillement à l'embellissement de sa Langue, qu'il reduisit sous de certaines regles, & dont il composa luy-mesme une Grammaire. Après cela faut-il s'étonner si vostre travail trouve de l'appuy & de l'agre-

## 62 MERCURE

ment sous un Roy du Sang de Charlemagne, & qui se montrant si digne heritier de ce grand Empereur par sa valeur & par l'étendue de sa domination, n'est pas moins son successeur dans cet amour de sa Langue naturelle.

C'est sous les auspices de ce Pere de la Patrie que l'Academie acheve ce fameux Dictionnaire, dont on ne peut assez louer la beauté & l'utilité. Athenes ny Rome ne nous ont rien laissé de si parfait en ce genre; car les Dictionnaires de leurs Langues que nous avons aujourd'huy,

## GALANT. 63

n'ont point esté composez par les Anciens, dans les bons siècles, dans les siècles à faire autorité, mais par des Modernes, ou bien par des Auteurs qui ont véritablement vescu en des temps où l'on parloit encore Latin & Grec; mais c'estoit en des temps où l'on avoit déjà perdu le bel usage de ces Langues. L'Academie au contraire nous donne une image de la Langue Française, en son estat de perfection; non point comme elle estoit autrefois; c'est pourquoy elle rejette les mots qui sont entierement hors d'usage, ny comme elle est

## 64 MERCURE

*dans la bouche des Artisans, ou de ceux qui enseignent les Sciences; c'est pourquoy elle rejette les mots d'Arts & de Sciences, la plupart desquels mesme ne sont pas François, mais Grecs ou Arabes. Elle s'est retranchée à la Langue commune telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnestes gens, & telle que les Orateurs & les Poëtes l'employent. Par ce moyen elle embrasse tout ce qui peut servir à la noblesse & à l'élegance du Discours. Elle définit les mots les plus communs, dont les idées sont fort simples; ce qui est infiniment plus mal-*

aisé que de définir les mots des Arts & des Sciences dont les idées sont fort composées. Ainsi il est bien plus aisé de définir le mot de Telescope, qui est une Lunette à voir de loin, que de définir le mot de Voir. Chacun en peut faire l'expérience. Cela laisse à juger quelle prodigieuse entreprise a esté celle de l'Academie, quand elle s'est chargée de définir tous les mots communs de la Langue Françoise; & quand elle n'auroit pas reussi en tous, ne luy est-ce pas une grande gloire que d'avoir reussi en plusieurs? Le Dictionnaire de  
 Avril 1682. F

## 66 MERCURE

*l'Academie n'est pas seulement estimable par les Definitions de tous les mots, mais par la quantité des belles façons de parler, où chaque mot est employé, & par l'explication des divers sens qu'il peut recevoir ; de sorte qu'il n'y a point de François qui ne soie étonné & ravi de trouver tant de richesses dans sa Langue. Il y a mesme un agrément infiny répandu par tout. Quand on cherche un mot dans les autres Dictionnaires, on ferme le livre dès qu'on s'en est éclaircy. Il n'en est pas de mesme du Dictionnaire de l'Academie.*

On n'entame guere un mot, tel  
 puisse estre, qu'on ne soit tenté  
 de le lire tout entier, parce qu'on  
 voit l'histoire du mot, s'il faut  
 ainsi dire, & qu'on en remarque  
 la naissance & le progrès. Mais,  
 Messieurs, qu'ay-je affaire de  
 vous entretenir plus long-temps  
 d'un travail dont vous allez estre  
 témoins? Il ne me reste qu'à  
 vous exhorter de répondre à l'at-  
 tente de l'Academie, qui vous  
 ayant donné tous ses suffrages,  
 ne peut pas dissimuler qu'elle s'est  
 promis un grand secours de vostre  
 assiduité & de vos lumieres.

## 68 MERCURE

Après vous avoir fait part d'un si grand nombre d'ouvrages sur les Conquestes de Monseigneur le Dauphin, je ne puis m'empescher d'y ajouter un Madrigal qui a esté estimé de tout le monde. Il dit beaucoup en fort peu de Vers, & il seroit mal-aisé de faire un plus bel éloge de ce Prince.

### SUR LA CAMPAGNE de Monseigneur le Dauphin.

**P** Rince, que vos desseins sont  
beaux !  
Le Monarque puissant qui fait trem-  
bler la terre,

# GALANT. 69

Remet en vos mains son tonnerre.  
Vous punissez ses injustes Rivaux.  
Vous marchez sur ses pas , vous volez à la gloire ,  
Vous faites les doux soins de l'aimable VICTOIRE ,  
Vous sçavez foudroyer le rempart le plus fort ;  
Vous bravez les Saisons vous uffrontez la mort ;  
Sur les cœurs des Soldats vous avez tout empire ,  
Rien ne peut résister à vos genereux coups ;  
La France vous benit , l'Univers vous admire ,  
Et Louis est content de vous

Quoy que vous ayez déjà vû une traduction de la Fable Latine que le Pere Commire ,

## 70 MERCURE

Jesuite fit dans le temps que Monseigneur alla mettre le Siege devant Philisbourg, celle que le Pere Prost, aussi Jesuite, a faite de la mesme Fable, a esté si approuvée, qu'elle merite de trouver icy sa place. Si la matiere n'est pas nouvelle pour vous, vous y trouverez au moins des beautez nouvelles par la diversité des expressions. Le Pere Prost n'est pas seulement un excellent Poëte François, Latin & Grec, mais il est encore un grand Orateur. Il a donné d'éclatantes preuves

# GALANT. 71

de son éloquence en plusieurs occasions dans le College de la Ville d'Arles, où il a professé la Rhetorique avec beaucoup de succès.

## LE LION

Qui vange son Pere.

**V**N Lion, la terreur des Climats Afriquains,  
Aussi juste que debonnaire,  
Eut enfin qu'à ses grands & glorieux desseins  
Le sang n'estoit plus necessaire,  
Et que de ses Rivaux exauçant les souhaits,  
Il pouvoit leur donner ou la Trêve,  
ou la paix.  
Dans les Plainnes; dans les Bocages,

# 72 MERCURE

A l'abry de sa foy païssoient tous les  
Troupeaux,

Et les Monstres les plus sauvages  
Vivoient en un profond repos.

Heureux, s'ils avoient sceu con-  
noistre

Vn sort si tranquille & si doux,

Et si l'orgueil n'eust fait renaistre  
Dans ces cœurs peu soumis d'autres  
transports jaloux.

S

Celuy dont cependant l'œillade  
foudroyante  
Pouvoit soumettre encor le Nomade  
à ses Loix,

Sous une douceur si constante  
Leur sembla n'estre plus ce qu'il fut  
autrefois.

Ils crurent que la complaisance  
N'estoit en luy que l'âcheté,  
Et qu'enfin la seule impuissance

Luy

# GALANT. 73

Luy pouvoit inspirer sans de tranquillité.

De là naissent par tout de secretes intrigues,

On ne songe qu'à se vanger,

Et tous cherchent à s'engager

Dans les cabales & les ligues.

A ces bruits impreveus le Lion dédaigneux,

Tu le sçauras, dit-il, Troupe lâche & vulgaire,

S'il est encore dangereux

En troublant mon repos d'irriter ma colere.

Il aiguisoit déjà, penetré de dépit,

Griffes & dents pour la vengeance,

Lors qu'un jeune Lion, de son sang l'esperance,

Calme sa futeur & luy dit.

C'est à moy seul, Seigneur, qu'appartient cette gloire,

Avril 1689.

G

# 74 MERCURE

Déjà fameux par cent combats,  
N'est-il pas temps que sur vos pas  
Vous me voyiez enfin courir à la  
Victoire ?

Il suffira de ma valeur  
Pour punir ces lâches coupables,  
Vos coups leur enfleroient le cœur,  
Et leur seroient trop honorables.

**S**  
Le Heros des Forests charmé de  
ces transports,  
Et joyeux de renaître en cette ame  
guerriere,  
N'ose résister aux efforts  
D'une ardeur si noble & si fiere.  
Ils se separent donc, & plein d'un  
beau courroux  
Le Lionceau bien-tost fait voir quel  
est son Perc.

Tel qu'autrefois après les Loups  
Il avoit exercé sa naissante colere,

# GALANT. 75

Tel-il fait ployer sous ses coups  
L'Ours & le Leopard, le Tygre & la  
Panthere.

Tous sont effrayez de ses cris,  
Il terrasse les uns, les autres il dé-  
chire;

Et l'on n'en voit aucun qui confus  
& surpris

Ne l'apprehende & ne l'admire.

En vain dans le creux des rochers,  
Ou dans les plus affreuses Iſtes,  
Ils esperent trouver des retraites  
tranquilles,

Au milieu de tant de dangers,  
La peur, le deſeſpoir, la honte  
Leur font en vain pour fuir precipiter  
leurs pas,

Par tout le Conquerant les brave &  
les surmonte,

Il porte par tout le trépas.  
La Corneille à ce grand ſpectacle,

G ij

# 76 MERCURE

*Prononça, dit-on, cet oracle.*

*N'estoit-ce point assez, Monstres trop  
malheureux,*

*D'avoir un Lion à combattre ?*

*Pour vous confondre & vous  
abattre,*

*Falloit-il en irriter deux?*

**S**

*Qui peut de cette Fable ignorer  
le mystere,*

*N'a qu'à jeter les yeux sur les rives  
du Rbin,*

*Où d'un autre Loüis le glorieux des-  
tin*

*Fait revoir tous les jours le destin  
de son Pere.*

Je vous envoie un Air nou-  
veau de M<sup>r</sup> Martin, Auteur  
des Airs à deux & à trois  
parties, que debite le S<sup>r</sup> Gue-

FOUT. Celuy qui en a fait les  
paroles, fait parler l'Amour  
dans les trois couplets que  
vous allez lire.

GAVOTTE.

**S**ans flèches, sans carquois,  
Je viens chasser dans ces bois,  
Avec des Armes moins terribles,  
Qui ne sont pas moins invincibles,  
Pour ranger sous mes loix  
Les jeunes Nymphes insensibles ;  
Sans flèches, sans carquois  
Je viens chasser dans ces bois.

2  
Non, non, ne craignez pas  
De vous prendre à mes appas ;  
La liberté n'est point charmante,  
Est-il un cœur qui s'en contente ?

G. iij.

# 78 MERCURE

Venez, suivez mes pas, [Etc.]  
Dans ces beaux lieux où tout enchan-  
Non, non, ne craignez pas  
De vous prendre à mes appas.

S

Avec d'aimables nœuds  
Je prens les cœurs amoureux ;  
Le moins cruel, le plus sauvage,  
Le plus constant, le plus volage,  
Heureux ou malheureux,  
Il n'en est point que je n'engage.  
Avec d'aimables nœuds  
Je prens les cœurs amoureux.

Quoy que le Roy soit au-  
jourd'huy le seul dans toute  
l'Europe, que le soin de dé-  
fendre la Religion Catholique  
occupe, les grandes affai-  
res qu'il faut qu'il soutien-

# GEAANTM 79

ne pour prévenir ce qu'il se-  
roit infailible qu'elle souffri-  
doit, si les Ennemis de ce  
Monarque remportoient sur  
luy quelque avantage consi-  
derable, n'ont pas empesché  
qu'il n'ait assisté à toutes les  
Predications du Pere de la  
Rucé Jesuite, qui avoit esté  
nommé pour prescher pen-  
dant le Careme trois fois la  
semaine dans la Chapelle de  
Versailles. C'est un avantage  
qu'il avoit déjà eu il y a fort  
peu de temps, & la satisfac-  
tion que toute la Cour avoit  
receüe de ses Sermons, avoit

## 80 MERCURE

fait souhaiter de l'entendre encore pendant un autre Carême. Sa Majesté en a esté tres contente, & la Predication qu'il fit le jour du Vendredi-Saint, fut admirée de tous ceux qui l'entendirent.

Le Roy n'a manqué à aucun des Offices de la Semaine Sainte. Il n'y a rien d'extraordinaire en cela, puis que ce Prince ne s'en est jamais dispensé. Il est vray que pendant ses indispositions, Monseigneur le Dauphin a fait quelquefois la Cereémonie du jour

III D

de la Cens pour Sa Majesté, à cause des fatigues qui sont attachées à un devoir si pieux. Presentement que ce Monarque jouit d'une parfaite santé, quoy qu'il soit continuellement appliqué aux affaires de son Etat, il s'acquitte luy-mesme de cette penible fonction. Je ne vous repete point ce que j'ay écrit plusieurs fois. La Predication fut faite ce jour-là par M<sup>r</sup> l'Abbé Roquette, qui en parlant des treize Pauvres que Sa Majesté fait à table après leur avoir lavé les pieds, fit voir

## 82 MERCURE

que les actions d'humbles  
que fait ce grand Roy ; luy  
font aussi naturelles que toutes  
les grandes choses que  
nous voyons tous les jours de  
luy. Cet Abbé en fit une  
fort vive peinture, qui fut  
écoutée avec autant de plaisir  
qu'elle causa d'admiration.  
En faisant l'éloge de Sa Ma-  
jesté, il n'oublia pas de parler  
de Monseigneur le Dauphin.  
Il dit que Dieu pour recom-  
penser le Roy de son zèle  
pour l'Eglise, luy avoit don-  
né un Fils qui marchoit sur  
ses glorieuses traces, de qui

estoit la recompense des Justes. L'Absoute fut faite ensuite par M<sup>r</sup> de Biscara, Evêque de Bessiers. Ce mesme jour, Monseigneur le Duc de Bourgogne servit le Roy à la Cene pour la premiere fois. Il avoit une extrême impatience de voir arriver le Jourd' Saint, pour avoir cet honneur, & il en fit connoistre sa joye, lors qu'il dit en se levant; *J'auray le plaisir de voir aujourd'huy treize fois le Roy.* Il disoit cela à cause que les Princes portent les plats de chaque service, & que l'on

## 84 MERCURE

sert treize Pauvres. On ne  
sçauroit trop admirer l'esprit  
de Monseigneur le Duc de  
Bourgogne, qui dit tous les  
jours cent choses fort au des-  
sus de son âge. Monseigneur  
le Dauphin porta aussi les  
plats dans cette Ceremonie,  
& fut secondé dans la mes-  
me fonction, par Monsieur  
Monsieur le Duc de Chartres,  
Monsieur le Duc, Monsieur  
le Prince de Conty, Mon-  
sieur le Duc du Maine, Mon-  
sieur le Comte de Toulouse,  
Monsieur le Duc de Ven-  
dosme, & plusieurs Seigneurs

# GALANT! 85

Monsieur le Prince les précédait tous à la teste des Maistres d'Hostel, en qualité de Grand Maistre de la Maison de Sa Majesté.

Le Samedy-Saint, le Roy fit ses Devotions, & toucha huit cens Malades qui remplissoient deux Galeries de Versailles. Ils receurent en mesme temps chacun une piece de quinze sols, suivant l'usage ordinaire. Sa Majesté parut d'une santé parfaite dans ce penible exercice, & s'en acquitta avec cet air qui marque la satisfaction qu'Elle

## 86 MERCURE

reçoit toutes les fois qu'Elle fait du bien. Elle distribua ce jour mesme les Benefices vacans, ce qu'Elle a coutume de faire les jours qu'Elle fait ses Devotions, afin de ne s'appliquer qu'aux choses qui regardent l'Eglise, & d'estre plus inspirée du Ciel pour le choix de ceux qui la doivent gouverner. Je vous parleray dans la suite de cette Lettre de ceux qui furent nommez ce jour là pour remplir ces Benefices.

La Reine d'Angleterre qui s'estoit retirée aux Filles de

Sainte Marie de Challiot pendant la Semaine sainte, y a donné de tres grandes marques d'une veritable pieté.

Celle du Roy son Epoux, & son zele pour la Religion Catholique, qui luy fait hazarder une Couronne pour maintenir la pureté de la Foy, meritent tant de louanges, que vous sçaurez bon gré à une personne de vostre Sexe, dont vous avez déjà vû avec plaisir d'autres Ouvrages, de ce qu'elle s'est appliquée à faire l'éloge de ce grand Monarque. C'est de Madame de

# 88 MERCURE

Pringy que je veur parler.  
Vous connoissez la beauté  
de son genie : ce que vous  
allez lire est de sa façon.

2552552252 2555225

## DISCOURS

A la gloire du Roy de la  
Grande Bretagne.

**L**A Justice & la Bonté doi-  
vent estre le partage de  
ceux des Rois ; quand ils posse-  
dent ces deux excellentes quali-  
tez, leurs moindres actions con-  
tribuent à leur gloire, ils n'or-  
donnent rien que de juste. &

# GALANT. 84

n'autorisent que ce qui est bon.  
Ils sont exempts de vices, &  
comblez de vertus, & tout le  
cours de leur vie est un tissu de  
victoires. Mais si la Justice &  
la Bonté rendent un Monarque  
si recommandable, lors que la  
piété & la valeur viennent aug-  
menter son mérite, que ne doit-  
on point dire pour son Eloge, &  
quelle est l'admiration qui peut  
égaler ses vertus? Foible image  
du Héros, dont je voudrois  
faire le portrait! Sa Justice,  
sa Bonté, sa valeur & son  
zele ont esté plus loin que mes  
idées. Ce n'est point assez de  
Avril 1689, H.

# 90 MERCURE

les connoistre pour les dépeindre & celui qui les possède est le seul qui les peut apprendre aux hommes. C'est sur son auguste front qu'on voit briller les grandeurs que je voudrois décrire. C'est là qu'on remarque ce courage intrépide, & cette fidelité inviolable au culte de Dieu que les plus grands malheurs n'ont pû ébranler. C'est là enfin que l'on trouve le regne des vertus & des grandeurs. En effet, Grand Prince, qui a jamais résisté à l'injustice avec autant de fermeté que vous ? Si vostre valeur vous a fait remporter tant de victoires

Dans les combats, & si par vos  
 Conquistes vous avez ceint  
 vostre ceste de Lauriers, vous  
 n'avez pas fait plus pour vostre  
 gloire que vos Ennemis propres,  
 qui en troublant vostre repos par  
 leurs injustes projets, ont donné  
 le dernier trait à l'éclat de vos  
 exploits. Ils ont fait triompher  
 votre intrepidité qui ne se peut  
 connoître que dans les épreuves,  
 Non vous a vû d'un mesme  
 embrasement la Couronne que le  
 Ciel vous a donnée, & attendre  
 l'Ennemy qui venoit pour vous  
 l'arracher; moins troublé que  
 surpris à l'aspect de sa cruauté.

92 **MERCURE**

vous estes demeuré tranquille  
parmy un Peuple Infidelle, &  
vous avez triomphé malgré la  
lâcheté qu'ils ont eue à trahir  
vos intérêts. Pour ce Royaume  
à tremblé pour vous au bruis  
au succès du mouvement des  
armes de ce Prince perfide qui  
a revolté vos Sujets; chaque  
cœur a poussé des soupirs vers le  
Ciel en vostre faveur; mais  
nostre crainte a cessé dans l'es-  
perance que Dieu n'abandon-  
neroit point un Prince fidelle,  
dont le zele estoit occupé à  
agrandir son culte; & nous  
avions lieu d'attendre ce secours

du Dieu des Armées ! Vous combattiez pour son saint nom, c'estoit sa cause qui vous enflamoit, & vostre confiance estoit d'autant plus juste, que vostre Loy estoit véritable, vostre Couronne legitime, & vostre vertu consommée. Quand tout l'Enfer s'armoit contre vous, le Ciel vous protégera, & vos ennemis demeureront couverts de honte & de confusion, & trouveront leur ruine dans leur entreprise. Lion verra ces Ambitieux tomber de faiste de son orgueil dans l'abisme du néant où vous le redirez, & vous reprendrez

# 94 MERCURE

cet Empire que vous n'avez  
 quitté que quelque temps qu'afin de  
 l'affermir pour toujours. C'est un  
 un Prince aussi brave que vous  
 l'estes, que le Ciel réserve à la  
 gloire d'affermir ce Peuple belli-  
 queux, & de faire de l'Angloran-  
 re, une Cité heureuse où les Rois  
 vertueux, & les Peuples souve-  
 rains ont un éternel repos. Si  
 David vit autrefois son Fils  
 rebelle contre luy par son ordre  
 de la Providence, c'estoit pour  
 augmenter sa vertu & sa gloire.  
 Il demeura sans ressentiment, &  
 aimant autant le coupable qu'il  
 haïssoit le crime, son cœur fut

partagé par deux mouvemens  
 contraires qui firent éclater sa  
 vertu. Il vainquit ce téméraire  
 infortuné, & la faute de ce  
 Fils malheureux fit la gloire de  
 ce Pere juste. Belle image de ce  
 qui vous arrive, grand Prince !  
 C'est de l'injure que vous a faite  
 ce Gendre malheureux, que vous  
 tirerez le plus de gloire. Son  
 dessein sera sans succès, comme  
 il est sans raison, & l'apparence  
 flatteuse qui le seduit, ne servira  
 qu'à augmenter la rigueur & la  
 honte de son sort. Ces deux  
 Monstres qui se sont fait redou-  
 ter, l'Ambition & l'Erreur, de

## 96 MERCURE

viendront les esclaves de vostre  
foy. Et la Renommée avec ses  
cent voix instruirà tout l'Uni-  
uers de vos triomphes. Quand  
la valeur vous rendit si recon-  
mandable dans ces combats ou  
vostre courage se signala d'une  
maniere si glorieuse, quel sen-  
timent de respect et de venera-  
tion n'inspirâtes-vous pas ? Et  
lors que vostre zele pour la Re-  
ligion vous fit preferer la verité  
à la puissance, et que vostre  
foy vous tint lieu de toutes  
choses, que vous causâtes d'ad-  
miration ! L'on vous contem-  
ploit comme un autre Abraham  
qui

qui faisoit confister sa principale grandeur dans sa foy & dans sa constance ; mais quand on vous voit ne vous pas contenter d'estre fidelle , mais vouloir communiquer cette mesme fidelité à tous vos Peuples, desirieux de porter le flambeau de la verité dans des esprits où le Demon de l'erreur répand les tenebres , l'on ne peut assez vous admirer. Vous commenciez déjà cette grande œuvre que la force du Tres-haut vous fera achever, & la réussite en estoit assurée, si vous n'aviez eu qu'un Demon à combattre ; mais l'orgueil est venu

Avril 1689. I

98 **MERCURE**

secourir l'erreur, & ces deux puissances de l'Enfer viennent d'allumer un feu qui les doit consumer. C'est icy, grand Prince, où vous acheverez ce grand ouvrage, soutenu par les forces du plus grand Roy de l'Univers; tous deux unis de rang & de cœur, tous deux grands Monarques, que ne peut point une si belle union? Reposez, grand Prince, à l'ombre des Lys jusques au moment que **LOUIS LE GRAND**, comme son Soleil secondant par sa clarté & par sa chaleur vostre lumiere & vostre force, vous fera vain-

tre par son secours, comme autrefois le Soleil fit à Josué à la Bataille des Gabaonites, avec cette difference, que le Soteil ar-  
 resta un moment son cours pour le favoriser, au lieu que Louis le Grand poursuivra le cours de ses victoires, pour contraindre cette partie du monde qui vous doit obeir, à confesser sa révolte & sa perfidie, & à chercher dans vostre bonté le pardon que leurs crimes ne meritent pas d'obtenir. Fasse le Ciel, grand Monarque, que tout vous reussisse, que vos justes desseins s'accomplissent parfaitement, que vostre

*prosperité égale vos vertus, & que vos jours soient longs & heureux autant que la France le souhaite.*

On peut dire que ce qui regarde Sa Majesté Britannique est la grande affaire qui fait aujourd'huy remuer toute l'Europe. Elle donne à parler aux Politiques, & deux jours après que je vous ay envoyé la cinquième partie des Affaires du Temps, il a paru un Ouvrage sur ce mesme sujet. Il a pour titre, *Lettre d'un Milord absent de la Convention, à un de ses Amis,* & on marque que cette Lettre

# GALANT. 101

a esté traduite de l'Anglois. Elle est digne de l'attention des Curieux, & celuy qui l'a écrite, quel qu'il soit, traite sa matiere en habile homme. Aussi tous ceux qui l'ont vüe luy ont-ils rendu justice. Comme elle fait bruit, & que c'est avec beaucoup de raison qu'elle est estimée, j'ay de la joye de m'estre rencontré en plusieurs endroits avec son Auteur, & je me flate par là que ce que je vous ay envoyé sur les Affaires du temps avant qu'elle fust tombée entre mes mains,

I iij

ne déplaîra pas. Quoy que cette Lettre soit fort recherchée, elle n'a pas encore esté veüe de tous ceux qui la souhaitent, à cause qu'on ne la debite pas, & qu'on a de la peine à la trouver. C'est ce qui m'engage à vous l'envoyer, afin que ceux de vostre Province, qui ne l'ont pas veüe, puissent satisfaire leur curiosité. Je m'en fais un plaisir d'autant plus grand, qu'on verra par là que je ne cherche qu'à faire connoître tout ce qui merite d'estre applaudy. J'ay cru devoir re-

tranchez quelques lignes du commencement dans la copie que vous trouverez icy ; non que je prenne la liberté de les condamner ; mais parce que ce que je vous envoie devenant public, je dois garder plus de mesures que ceux qui font courir leurs Ouvrages sans y mettre leur nom ; c'est ce qui est cause que je tâche fort souvent à envelopper de certaines veritez qui ne doivent pas estre toujours dites cruellement , & en nommant les gens. Le petit retranchement que j'ay fait,

## 04 MERCURE

n'oste rien de la beauté de l'Ouvrage, & ne doit point faire croire qu'il y ait quelque chose de retranché dans le reste. Il est certain que dans l'estat où je vous l'envoie, on ne le doit pas moins considérer, que si j'y avois laissé les cinq ou six lignes que je me suis cru obligé de supprimer. Voicy cette Lettre.

**M**Y LORD,

*Vous paroissez surpris de ce que je n'ay pas répondu à la Lettre, par laquelle vous me pressiez*

avec tant d'instance de me  
 rendre à Londres pour prendre  
 ma place à la Convention dans  
 la Chambre des Seigneurs. Vous  
 le ferez donc encore davantage,  
 quand vous sçauvez que la Lettre  
 que j'ay reçüe, aussi-bien que  
 les autres Seigneurs qui sont de-  
 meurez dans les Provinces, n'a  
 pas eu plus d'effet sur moy que  
 toutes les raisons que vous m'a-  
 vez alleguées. Je vous diray  
 mesme franchement, qu'elle m'a  
 entierement confirmé dans ma  
 premiere resolution, de demeurer  
 chez moy, & de ne prendre au-  
 cune part à vostre Assemblée;

# 106 MERCURE

me doutant bien que nous n'é-  
tions mandez que pour la forme,  
& qu'on ne craignoit rien tant  
que de voir la Chambre des  
Seigneurs complete. Car enfin,  
Mylord, vous conviendrez avec  
moy, que si nous nous estions  
tous rendus à Londres, vous  
n'aurez pas esté les Maistres  
de faire tout ce qu'il a pleu à  
vostre nouveau Roy, puis que  
manquant de deux ou trois voix  
pour faire prevaloir le resultat  
des Communes, il a esté obligé  
d'employer les menaces & les  
promesses pour en gagner encore  
huit ou dix, afin de le faire

passer. Vous pouvez croire, que moy & la pluspart de ceux qui sont demeurez dans les Provinces, n'aurions pas esté de ces avis. Ainsi je vous prie de me dire, si vous & environ soixante qui vous ont suivy, auriez esté capables de donner la loy à plus de six-vingt qui n'arons en aucune part à vos délibérations. Jay donc bien compris, que quand on nous faisoit écrire au nom de la Chambre Haute, & qu'on engageoit nos amis partialiers à nous presser de venir à Londres, on se mocquoit de nous & d'eux, & qu'on ne craignoit

## 108 MERCURE

rien davantage que de voir les Pairs du Royaume assemblez en nombre complet, puisque jamais ils n'auroient pris des resolutions si extravagantes ny si contraires au bien de l'Etat, que celles que vous avez prises. Je pardonne à de petits Gentilshommes comme . . . . qui se trouvant les premiers de leur race honorez du titre de Mylord, & égaletz à ceux, dont autrefois ils auroient souhaité d'estre les domestiques, ont esté les plus échauffez à prendre possession de ce nouvel honneur, qu'ils ont obtenu du Roy, pour lequel ils ont si peu

de reconnoissance. Je pardonne  
 aussi à Mylords . . . . .  
 que le desordre de leurs affaires  
 a jettez dans le mauvais party,  
 & à ceux qui s'y sont laissez  
 entrainer sans trop sçavoir pour-  
 quoy, comme il arrive souvent  
 parmy nous. Mais en verité je  
 ne puis comprendre comment  
 plusieurs autres qui n'avoient pas  
 les mesmes pretextes, ont eu as-  
 sez de lâcheté pour prendre part  
 à une entreprise aussi noire &  
 aussi abominable, que celle de  
 renoncer à l'obeissance qu'ils  
 doivent par serment à leur Roy  
 legitime, pour se rendre esclaves

# 110 MERCURE

du Prince d'Orange.

Vous me direz que je parle en Papiste, & en défenseur du Pouvoir Arbitraire; mais vous sçavez bien que je suis de la Religion Anglicane: que j'ay eu tres-peu de part dans les affaires, & si peu de faveur depuis la mort du feu Roy, que je ne puis estre suspect de prévention. J'avoué que j'ay loüé indifferemment le zele qui portoit le Roy à favoriser autant qu'il luy estoit possible ceux qui estoient de sa Religion; & à tâcher de leur procurer quelque repos dans ce Royaume; mais j'ay toujours

## GALANT. III

crû aussi bien que plusieurs de nos amis que vous connoissez, que nous ne devions rien craindre de tous ces desseins imaginaires de détruire la Religion Protestante, persuadé comme j'estois, & comme je suis encore, qu'on ne pouvoit employer des moyens plus contraires aux intentions de Sa Majesté, que ceux qui ont esté mis en usage pour avancer la Religion Catholique. Ainsi il ne m'est jamais venu dans l'esprit que la Religion Anglicane dust recevoir le moindre préjudice de tout ce qui a donné l'alarme à quelques Protestans de

112 **MERCURE**

bonne foy, que d'autres qui ne se soucient guere de la Religion ont engagez sous ce pretexte dans les affaires où nous sommes presentement, & dont je ne crois pas que nous voyions si tost la fin.

Mais, dit-on, le Roy a donné des dispenses du serment du Test à tous les Catholiques qu'il a employez; il les a avancez dans les premieres Charges, il en a rempli ses Troupes, & il vouloit se servir d'eux pour opprimer nostre Religion & nos libertez. Je sçay bien, Mylord, que depuis un an on a tâché de don-

# GALANT. 113

ner à cette occasion l'alarme à tous les Protestans, & j'avouë mesme que j'ay cru durant quelque temps qu'il en pouvoit estre quelque chose ; mais il parvist elai-remment qu'elle estoit bien fausse, puis que si le Roy avoit pris ces mesures, il n'auroit pas esté si vilainement trahi : au lieu que s'é-tant lié à des Protestans, il en a trouvé à peine un seul qui se soit mis en devoir d'exposer sa vie pour luy. En uerité, My-lord, je suis bien faché que nous ayons fait un si grand tort à nostre Religion ; car qui est le Prince qui pourra jamais se fier

Avril 1689.

K

# PLA MERCURE

à nous, puis que toutes les Déclarations de nostre Eglise, & de nos Universitez, nos sermens, & tout ce qu'il y a de plus sacré parmy les hommes, ne nous engagent qu'autant qu'il nous plaist? Après cela, que nos Evescques & nos Ministres preschent contre les Catholiques, & qu'ils leur reprochent que leur doctrine détruit les devoirs des Sujets envers leurs Souverains. On n'aura pas de peine à leur répondre, & je m'imagine déjà que plusieurs feront de beaux Commentaires sur le Sermon que ce petit hypocrite d'Evescque d'Ely pro-

nonça au couronnement du Roy,  
 & sur les decisions de l'Univer-  
 sité d'Oxford. J'avoué que je  
 ne sçay pas ce qu'on leur pourra  
 répondre, si ce n'est que tous les  
 bons Protestans traiteront ceux  
 qui ont entraîné vostre Conven-  
 tion à de si grandes extremitez,  
 comme des rebelles sans foy &  
 sans loy, & que si plusieurs hon-  
 nestes gens, qui n'ont pas esté de  
 l'avis des Communes, meritent  
 quelque excuse, les autres seront  
 considerez par les veritables en-  
 fans de l'Eglise Anglicane com-  
 me des Heretiques, avec lesquels  
 ils ne peuvent avoir aucune

communion. J'ay écrit sur ce  
 sujet à un bon Evêque sçavant  
 & homme de bien, & je suis  
 comme assuré qu'il sera de mon  
 avis. Si ceux qui ont eu part à  
 vos resolutions, vous ont dit  
 d'assez bonnes raisons pour lever  
 tous les scrupules qui pouvoient  
 vous en détourner vous me ferez  
 plaisir de m'en faire part; car je  
 vous avouë, que quoy que je ne  
 me pique pas d'estre grand Theo-  
 logien, je crois néanmoins en  
 sçavoir assez pour estre morale-  
 ment certain qu'ils n'ont pû vous  
 en alleguer aucune capable de  
 satisfaire ceux qui ont la moindre

teinture des devoirs du Christianisme. Mais je suis assuré que toutes leurs résolutions ne peuvent estre fondées que sur les maximes detestables de Buchanan, de Doliman, de Milton, & de semblables Saints du party Presbyterien, dont apparemment les Livres, quoy que condamnés & défendus tant de fois par les Parlemens, & par l'Eglise Anglicane, seront réimprimez bien-tost par ordre de la Convention.

Ce n'est pas que je croye qu'en cette occasion les principaux Acteurs ayent esté fort tourmentez de scrupules. Rien n'en guerit

## 118 MERCURE

mieux que l'esprit fanatique, qui a absolument régné dans votre Assemblée, sur tout dans cette Chambre basse, toute composée de Non Conformistes Presbytériens, qui en devoient estre exclus selon les loix d'Elizabeth & tant d'autres consecutives. Mais vous n'avez qu'à laisser faire vostre nouveau Roy. Il ne se verra pas plustost bien établi sur le Trône, qu'il travaillera efficacement à vous inspirer des maxims plus chrestiennes, & je suis persuadé que Messieurs les Evêques seront les premiers qu'il reformera sur le pied des

# GALANT. II9

temps Apostoliques, en les déchar-  
geant de ces richesses inutiles, &  
de ces honneurs mondains ; pour  
les reduire , suivant le souhaits  
de feu Mylord Schafisbury , à  
une pension de cent livres sterling  
chaoun. Ils n'auront la pluspart  
que ce qu'ils meritent, & si je  
puis me résoudre d'aller à vostre  
Parlement, je vous promets par  
avance que j'y travailleray de  
tout mon pouvoir. Mais en  
toute autre chose, je vous déclare  
que je ne seray jamais de vostre  
avis, & qu'il ne tiendra pas à  
moy, que je n'engage tous les  
Seigneurs qui ont quelque con-

fiance en moy , à détruire s'il est possible , tout ce que vous avez fait à vostre Convention ; lors que , comme j'espere, la Nation ouvrira les yeux , & sentira toute l'infamie dont vous l'avez couverte. Il est vray que nous n'avons pas besoin de nous assembler pour cela ; car ce seroit supposer que ce que vous avez fait n'esté de quelque autorité , au lieu qu'il est nul. & extravagant en toutes manieres. Il faut que vous ayez nous perdu l'esprit , si vous croyez que nous puissions considerer comme des Loix , les resultats de

de vos deux Chambres. Vous sçavez bien que nous ne connoissons point de Loix en Angleterre, que celles qui se font par autorité legitime; c'est à dire, par le Roy dans son Parlement. Il est impossible d'en trouver d'autres dans les recueils de nos Actes, & on n'en connoist point d'autres dans nos Tribunaux. Je m'en rapporte à ces Jurisconsultes qui vous servent de Conseil, après l'avoir esté de tous les Seditieux & conspirateurs qui ont esté mis en Justice depuis quelques années. Ces beaux Legistes, & vous aussi, sçavez

Avril 1689. L

bien que le Roy seul a l'autorité de convoquer les Pairs & les Communes , & vous l'avez assez reconnu , puis que vous n'avez osé prendre le nom de Parlement. Quelle est donc l'autorité qui vous a assemblez , si non celle du Prince d'Orange à qui vous l'avez donnée , quoy que vous ne l'eussiez pas ? Et quand vous auriez esté en estat de la luy donner , il n'estoit pas capable de la recevoir ny de l'exercer , puis qu'entrant en armes dans ce Royaume , se déclarant contre le Roy , & entreprenant sur la liberté de Sa

# GALANT. 123

Majesté, il a encouru le crime de haute-trahison au premier chef, & perdu par forfaiture tous ses droits, honneurs, & prerogatives, s'il est membre de l'Etat: s'il est étranger, c'est un Ennemy public, que la Nation doit détruire & combattre, à peine de felonie; & auquel on ne peut obeir sans encourir la haute-trahison. Voilà cependant l'autorité qui vous a convoquez: & qui de vostre propre aveu n'a pû faire cette Assemblée que nos Loix appellent Parlement.

Cependant vostre Convention

L ij

## 124 MERCURE

qui ne pouvoit pretendre un pou-  
voir plus grand que le Parle-  
ment, a fait ce que jamais Par-  
lement legitime n'a osé faire. Elle  
a jugé le Roy, & elle a déclaré  
que sa retraite forcée estoit une  
abdication & une renonciation  
à la Couronne ; que le Trône  
estoit vacant, & ensuite elle en  
a disposé en faveur du Prince  
d'Orange. Je vous prie de me  
mander quels exemples vostre  
Conseil d'Avocats vous a fournis  
pour regler vos Deliberations.  
Sont-ce les actes des Spencers,  
& des autres seditieux, ou ceux  
de Cromwel ? Je ne sçay que

ceux-là qui ont avancé que lors que le Roy ne se gouvernoit pas selon les loix, on pouvoit l'y obliger en prenant les armes contre luy ; mais vous sçavez que tous les Parlemens ont mis cette entreprise au nombre des crimes de Haute-Trahison. Aussi vous vous estes avisez d'un bel expedient, sur lequel je m'attens que vous justifierez vostre conduite. C'est que vous n'avez pourvû à la Couronne que comme vacante, & que vous ne l'avez pas fait vaquer. En verité, Mylord, c'est bien se moquer de toute la Nation, que de pretendre se sauver

## 126 MERCURE

par de semblables distinctions. Dites-moy, je vous prie, en vertu de quelle Loy avez-vous déclaré que la Couronne estoit vacante ? Un tas de Seditieux convoquez tumultuairement par un Usurpateur, peut-il prononcer sur une semblable maniere ? Le Royaume d'Angleterre est-il électif, & peut-on trouver quelque exemple non contesté qui autorise le Peuple à en disposer, ny mesme à le déclarer vacant ? Un Royaume hereditaire peut-il vacquer, sinon par la mort du legitime possesseur ? Vostre nouveau Roy l'auroit peut-estre fait va-

quer de cette maniere ; mais quand ce Royaume seroit vacant , n'y avoit-il point d'heritier presomptif ? Ce Prince de Galles , sur la naissance duquel toute l'Angleterre & le Prince d'Orange mesme ont solemnellement complimenté le Roy , n'est-il plus au monde , & ne meritoit-il pas qu'on fist quelque mention de luy ? Il n'est pas en âge d'avoir violé ce pretendu contract original que vous avez imaginé entre le Roy & son Peuple , & ainsi , supposé que le Trône fust vacant , il luy appartenoit. Je sçay bien que le Prince d'Orange.

## 128 MERCURE

Le traite d'Enfant suppose, & cela est digne de sa conscience timorée ; mais en bonne foy, ne conviendrez-vous pas avec moy, que toutes les preuves pretendues qu'il fait publier par ses Emissaires pour établir cette supposition, sont si notoirement fausses, qu'il en a eu honte, & qu'il n'a osé vous demander que vous declarassiez que ce Prince estoit suppose. Comme donc vous ne l'avez point fait, apparemment vous n'en croyez rien : mais cette affaire sera reservée à vostre Parlement, où Oats & de semblables Scelerats viendront.

affirmer par serment quelque histoire à laquelle Burnet donne la dernière main, & sur sa parole vous passerez un Aête, par lequel vous déclarerez la supposition en vertu d'une Loy qui n'avoit pas encore esté faite, qui est que les Reines acoucheront dans la Salle des Banquets, en presence des deux Chambres.

Je ne dis rien de vos prétendus griefs, qui sont aussi peu conformes aux Loix, que tout le reste de vostre procédure. Je me contenteray de faire quelques reflexions sur vos nouveaux sermens, que vous nous voulez imposer.

comme des Loix. Dites-moy, je vous prie, Mylord, puis que vous avez, comme les autres presté les sermens d'Allegeance, de Supremacie, & du Test, croyez-vous qu'ils vous aient obligé envers le Roy, à qui vous les avez prestez ? Apparemment vous croyez que non, puis qu'ils ne vous ont pas empesché de prendre les armes contre luy, & de vous joindre à ses Ennemis. Il sera donc vray de dire, ou que vous violez vostre serment, ou que vous croyez qu'on peut n'y avoir aucun égard, comme en effet il paroist assez que vous ne

vous en estes guere mis en peine. Après cela oserons-nous reprocher aux Catholiques les mensonges & les équivoques, quoy que ious ceux que j'ay connus les condamnent, pendant que vostre Convention nous apprend & mesme nous ordonne de nous joüer ainsi de nos sermens ? De plus ces sermens sont établis par l'autorité des Parlemens : & un des grands crimes que vous avez voulu faire au Roy, est d'en avoir dispensé quelques Officiers de sa Religion. Avec quel front avez-vous donc osé supprimer ces sermens pour nous

## 132 MERCURE

en substituer deux nouveaux, vous qui pretendant convertir vostre Convention en Parlement, avoüez assez que vous n'en avez pas l'autorité ? Comment donc pouvez-vous faire ce que vous reprochez au Roy, quoy qu'il ait une autorité que vous n'avez pas ? Mais je m'attens que vous justifierez vostre procedé sur ce pretendu zele de la conservation de la Religion Protestante qui vous a fait prendre de si étranges resolutions contre le Roy. Vous seriez tous bien empeschez à citer les Actes sur lesquels vous avez

formé le vostre ; car de tous les Actes qui concernent la Religion , il n'y en a aucun qui donne droit aux Sujets de disposer de la Couronne , en cas que le Roy ne fasse pas profession de la Religion Protestante. Au contraire , le dernier Acte d'uniformité contenoit une detestation formelle de la doctrine de ceux qui enseignoient , qu'on pouvoit prendre les Armes contre le Roy. Mais quand il y auroit quelque Loy qui établisset la nécessité de professer la Religion Protestante pour estre Roy d'Angleterre , elle devroit s'entendre

# 134 MERCURE

de la Religion établie par les Loix. Comment donc avez-vous esté assez hardis pour déclarer le Trône vacant , à cause que le Roy est Catholique , pour établir en mesme temps sur le Trône un homme qui a toujourns professé une Religion contraire à ces mesmes Loix , puis qu'elles sont aussi bien contre les Protestans Non-Conformistes , que contre les Catholiques ? Mais je vois bien que vous avez cru pouvoir faire ce que vos Fanatiques ont demandé tant de fois , & que les Parlemens ont toujourns refusé , qui est de rcvoquer toutes les loix pena-

les contre les Protestans Non-Conformistes, & de ne leur laisser aucune rigueur que contre les Catholiques ; surquoy je vous demanderay encore, quelle est vostre autorité pour changer les loix, & si vostre Convention a droit de pretendre d'en pouvoir dispenser, après avoir contesté au Roy ce pouvoir ? Avoïez de bonne-foy, que toutes ces entreprises sont insoutenables : & comme vous n'ignorez pas nos loix, j'espere que vous conviendrez avec moy qu'il n'en faut plus parler, si vos resolutions subsistent.

## 136 MERCURE

On a reproché au Roy d'avoir voulu établir le Pouvoir Arbitraire, & donné atteinte à ces mesmes Loix. Cependant la Convention-en a plus renversé en huit jours, que nos Rois n'en ont fait en cent ans. Elle a renversé les loix de la succession hereditaire, toutes celles qui ont esté faites pour la seureté des Rois, & de l'Etat, celles de Supremacie & de l'uniformité de Religion, & tant d'autres, qu'à peine en restera-t-il aucune sur pied, si ce n'est le Stile ordinaire pour les affaires civiles; car pour la procedure criminelle, toutes les loix

en sont également violées à l'égard de tant de Seigneurs Catholiques qui ont esté mis en prison contre toutes les formes, & cela dans le temps, mesme qu'on se plaint qu'on a fait juger au Banc du Roy des personnes qui ne peuvent estre jugées que par le Parlement. Ces personnes privilégiées sont des Pairs : pourquoy donc vous sera-t-il permis de faire arrester des Pairs Catholiques, vous qui n'avez ny le nom ny l'autorité du Parlement? La Loy donne aux moindres particuliers le privilege de Habeas corpus, suivant lequel on

Avril 1689. M

# 138. MERCURE

ne peut leur refuser de les mettre en liberté en donnant caution. Cependant vous l'avez refusé à ces Seigneurs. Le Grand Chancelier est la troisième personne de l'Etat, & il a non seulement le privilege de la Pairie, mais encore ceux de sa Charge, qui mettent au nombre des crimes de trahison, ce qui se fait contre celuy qui en est revestus. Cela ne vous a pas empesché de faire arrester Mylord Chancelier, quoy que quand vous seriez legitimement assemblez en Parlement, vous n'avez aucun autre droit, que de supplier le Roy

de le faire punir, en cas qu'il eust malversé dans sa Charge.

Je ne veux pas m'étendre davantage sur les irregularitez de vostre procedé, qui sont telles, que je ne croy pas qu'on en puisse renfermer un plus grand nombre dans un seul resultat. Je vous diray seulement qu'il me paroist que vostre Convention a porté plus loin l'impudence & le mépris des Loix, que n'avoit fait le long Parlement; car enfin ces seditieux parricides ne pecherent pas comme vous dans le principe. Ils demanderent un Parlement, & ils l'obtinrent, quoy que par

## 140 MERCURE

de mauvais moyens. Quand ils furent assemblez, ils reconnurent le pouvoir du Roy, en luy demandant qu'ils s'engageast par une Declaration à ne le point casser ny proroger, ce qu'il fit pour son malheur, & pour celuy de toute nostre Nation. Ils avoient donc au moins observé quelques formes, au lieu que vous n'en avez observé aucunes. Ils estoient Parlement, & vous avoüez que vous ne l'estes pas. Vous pouvez donc juger de l'estime que nous faisons de ceux qui ont esté les principaux personnages de vostre Convention,

# GALANT. 147

puis que nous les mettons au dessous de ceux que tous les gens de bien considereront toujours comme d'execrables parricides. Il ne reste plus à vostre pretendu Roy que de tâcher à se maintenir par la force, qui est sa seule ressource, & qui est seule capable de faire faire les Loix. Je suis persuadé que vous autres ses Favoris serez les premiers à vous repentir d'avoir mis vostre liberté en de si mauvaises mains. Ces brutaux de Hollandois qui estoient si libres, l'ont bien perduë. Il a sceu leur persuader de se défaire des meilleurs Citoyens & des veri-

## 142 MERCURE

tables Peres de la Patrie, comme il vous a persuadez de vous deffaire de vostre Roy legitime. Ainsi il vous fera connoistre que rien ne vous est plus préjudiciable que cette malheureuse liberté qui vous incommodoit, & s'il ne vous le persuade pas par ses harangues, il a d'autres expediens qu'il sçaura bien mettre en usage.

Pour moy, je suis resolu de demeurer icy dans mes Terres, jusques à ce que je voye quel tour prendront les affaires; car tout ce que vous me mandez, ne me persuade pas qu'elles soient encore

fort assurées, quoy que vostre Roy ait déjà endossé les habits Royaux, craignant peut-estre de n'avoir pas un assez long Regne pour les prendre le jour de son Couronnement. Il me semble que je vois sur la description que vous m'en faites, ces vieilles tapisseries, où les Rois ne sont jamais representez sans leurs Couronnes & leurs habits de ceremonie, mesme dans leur lit. Apparemment il a couché ce jour-là avec son Manteau Royal & sa Couronne, pour faire durer plus long-temps ce beau spectacle. Qu'il regne donc sur des

# 144 MERCURE

perfides qui n'ont ny foy, ny loy ;  
mais quelque chose qui m'arrive  
ma lâcheté ne sera jamais  
assez grande pour noircir le nom  
que je porte par une aussi grande  
perfidie, que celle de reconnoistre  
un Usurpateur Etranger, qui ne  
meritoit nostre respect, que par  
l'honneur qu'il a d'auoir eu  
deux alliances avec la Maison  
Royale. Quand la fantaisie me  
prendra de choisir un Maistroy  
je uoudray qu'il soit de meilleure  
Maison. Si j'aurois esté Hollan-  
dois, j'aurois mieux aimé obeir  
au Roy d'Espagne, qu'à un  
Gentilhomme Alleman, & puis  
que

que je suis né Anglois, je n'obteiray jamais à un homme qui n'est pas de meilleure Maison que moy. Voila quelle est ma resolution, & je ne crois pas que rien soit capable de m'en faire changer. J'espere que les disgraces dont vous me menacez, finiront de costé ou d'autre, car nous sommes dans un Pays de revolutions, où les affaires changent en un moment, & toujours sans sçavoir pourquoy. Si on me vient tourmenter dans ma Province, je suis assez près de l'Irlande pour y passer, & comme j'ay un Titre en ce Royaume-

Avril 1689. N

# 146 MERCURE

là, je vous declare par avance, que si le Roy y convoque un Parlement, vous entendrez parler de moy. Si j'ay esté sourd & muet pour vostre Convention, je ne le seray pas alors, & si le Roy me veut croire, on n'épargnera pas tous ceux qui se trouvent engagez dans vostre cause, & qui par leurs Titres sont justiciables du Parlement d'Irlande. Quand on les poussera à bout, ils n'auront pas sujet de se plaindre ; car après les exemples de cruauté que vous avez donnez aux Irlandois, qui n'avoient aucun autre crime que

la fidelité envers le Roy, il ne faut pas attendre qu'ils épargnent les Protestans. J'en seray faché, parce que j'aime ma Nation; mais puis que tant de malheurs que la derniere longue rebellion luy a attiré, & dont la mémoire est encore recente, n'ont pas esté capables de la guerir de cette fougue, qui l'anime toujours contre ses Rois legitimes, il est juste qu'elle en experimente de nouveaux. J'auray au moins la satisfaction de n'y avoir eu aucune part, & je ne me sauveray pas par la distinction du Roy de Facto & de Jure, pour

148 **MERCURE**

aller fléchir le genouil devant  
 l'Idole des Communes. Nous ver-  
 rons peut-estre quelque jour ce  
 Veau d'or brisé. Dancez cepen-  
 dant autour de luy, & que  
 vostre nouvel Aaron, cet Eves-  
 que de Londres & ses Confreres  
 vous disent. Ce sont - là ces  
 Dieux, Israël, qui t'ont deli-  
 vré de la servitude d'Egypte:  
 c'est-là ce Messie des Presbyte-  
 riens qui vous a delivrez des  
 fers du Papisme, & de l'escla-  
 vage du Pouvoir Arbitraire.  
 Qu'ils vous endorment & qu'ils  
 vous amusent; je suis seur que  
 la feste ne finira pas sans beau-

coup de sang répandu. J'espère que Dieu aura pitié des honnêtes gens, & que peut-estre nous verrons menez à Tiburne plusieurs de Messieurs des Communes. Au moins je suis assuré que la plupart l'auroient mérité avant la Convention, & que sans se pouvoir dispenser qu'ils veulent supprimer, ils auroient pu laisser par écrit quelque belle harangue patibulaire, mais ils n'auroient jamais esté en estat de nous vouloir donner des Loix. Elles ne sont pas néanmoins encore bien établies pour justifier les Membres de la Convention du

# 150 MERCURE

crime de Haute Trahison que vous avez tous encouru. Ainsi je n'ay rien de meilleur à vous souhaiter que le prompt retour de nostre Roy legitime pour vous donner une abolition generale, qui seule peut mettre vos vies, biens & honneurs en seureté. C'est tout ce que répondois le bon homme Jenkins aux Parlementaires du temps de Charles I. quand ils luy demandoient conseil. Ils se moquoient de luy, comme vous vous moquez de moy; mais enfin il eut raison, & nous l'aurons aussi, & peut-estre bien-tost, comme je l'espere. Je

# GALANT. 151

*vous prie cependant que ces affaires ne troublent pas nostre ancienne amitié. Je suis, &c.*

En vous apprenant le mois passé que M<sup>r</sup> de Fer debite une Carte nouvelle des Frontieres d'Allemagne, je vous promis de vous en parler plus amplement, & pour vous tenir parole, je vous diray qu'on y trouve le Blason où les Armes de toutes les Provinces que le Rhin baigne, avec les Plans des Places fortes situées sur ce Fleuve & aux environs. Les Cartouches

N iiij

## 152 MERCURE

qui enferment ces Plans sont  
composez de Figures Allego-  
riques qui regardent l'Histo-  
re du Temps, & de Medailles  
des grands hommes qui ont  
fait des actions remarquables  
sur les Frontieres. Il y a des  
divisions nouvelles qui n'ont  
paru dans aucune Carte. Celle-  
cy fait connoistre par qui les  
Provinces ou Etats qu'elle  
renferme sont possedez, de  
quel Cercle ils sont, & les  
lieux où les Batailles confi-  
derables ont esté données.  
Elle est tres-bien gravée, &  
peut satisfaire les Curieux de

Geographie, d'Histoire, de  
Blason, de Fortifications &  
d'Allegories. La Description  
qui se met à costé est aussi  
nouvelle que particuliere.  
Monseigneur le Dauphin a re-  
ceu l'Auteur fort obligem-  
ment, & comme ce Prince  
a esté tres-satisfait de l'Ou-  
vrage, il y a sujet de croire  
que le Public regardera ce  
morceau de Geographie com-  
me un des plus exacts, &  
peut estre le plus beau qu'on  
ait encore veu sur ce sujet.  
Aussi a-t-il fait meriter à  
son Auteur le titre de Geo-

## N<sup>o</sup> 4 MERCURE

graphie de Monseigneur le Dauphin, comme on le peut voir dans son Privilege. Pour la commodité des Officiers d'Armée cette Carte se separe en trois, & quoy que colée sur de la toile, ces trois parties se peuvent porter dans la poche. Alors on en donne la description dans un petit Livre, parce qu'elle n'est point à costé des Cartes faites pour porter dans la poche, comme elle est à costé de celles qui sont pour les Cabinets & les Galeries.

L'Academie des *Ricovrati*

de Padouë est si celebre ,  
qu'on peut dire à la gloire  
des personnes qui la compo-  
sent , qu'il suffit d'en estre  
pour se voir universellement  
estimé. Cette sçavante Com-  
pagnie n'a aucun égard au  
Sexe. Elle est persuadée avec  
beaucoup de justice que le  
merite & l'esprit sont des  
deux Sexes. C'est aussi pour  
cette raison qu'elle reçoit éga-  
lement les Hommes & les  
Femmes Illustres. Telles sont  
Mademoiselle de Scudery ,  
Madame des Houlières , Ma-  
dame Daffier , Madame de

# 156 MERCURE

Châte ; celle cy autrefois si connue sous le nom de Madame de Ville-Dieu, & celle là sous celui de Mademoiselle le Fevre. Cet honneur estoit bien deu à Madame de Saliez, Viguier de Alby. Elle a esté proclamée depuis peu de temps Academicienne par tous les suffrages de la Compagnie. Le docte M<sup>r</sup> Patin, dont la Fille est aussi Academicienne, fit publiquement l'éloge de cette Heroïne, & parla de sa naissance, de sa vertu, de son genie & de ses Ouvrages, d'une maniere qui

fit admirer son éloquence.

Le Jeudy 17. du dernier mois, M<sup>r</sup> Dalibert, un des premiers Officiers de la Reine de Suede, fit une grande Feste à Rome dans l'Eglise de la Maison Professe des Peres Jesuites dediée au Nom de JESUS, au sujet de la convalescence de cette Princesse. L'Eglise qui est une des plus belles de la Ville, estoit tendue des plus riches Tapisseries de la Reine, avec des Vases d'argent remplis de bouquets & de fleurs sur les corniches & sur les pedestaux. Il y eut une excel-

# 158 MERCURE

lente Musique & une Simphonie des plus belles. L'Evêque de Verceil celebra la Messe, & douze Cardinaux y assisterent, avec une affluence de monde incroyable. Le soir le Palais de la Reine fut illuminé, & toutes les rues des environs, de même que toutes celles qui conduisent de ce Palais à l'Eglise de JÉSUS. Le Dimanche suivant, tous les Marchands Ouvriers & Artisans qui travaillent pour cette Princesse, firent aussi une superbe Feste dans l'Eglise de S. Salvador in Lauro, où il y eut encore une

fort belle Musique. Ils avoient fait orner la façade de l'Eglise de toiles peintes, avec quantité de figures, de Médailles, & de Devises, & des Festons de fleurs sous les voûtes & sous les arcades.

Je vous parlay il y a deux mois de l'Emblème Enigmatique mise au haut de la These de M<sup>r</sup> de Roviere, Apoticaire ordinaire des Camps & Armées du Roy, pour la distribution & confection de la *Theriacque*. L'explication qui en a esté faite ayant extrêmement plu, j'ay cru devoir vous en faire part. Certes.

# 160 MERCURE

Estampe represente Esculape  
Enfant, qu'une des Heures,  
par l'ordre d'Apollon, pre-  
sente au Centaure Chiron,  
pour l'élever. On y voit un  
Temple d'Esculape dans une  
Ile, & au dessus est dépeinte  
la Constellation du Serpen-  
taire, que les Grecs nom-  
ment Ophiuchus. Au deçà  
du Temple est un Champ  
rempli d'arbrisseaux odori-  
ferans & de plantes aromati-  
ques, parmi lesquelles on  
voit quelques Viperes; &  
de l'autre costé est un De-  
sert plein de sables, où il y a  
aussy des Viperes. Le devant

de la Planche est orné de plusieurs sortes de plantes Médicinales. Au haut paroît la Devise du Roy. Ce dessein est tiré de l'Histoire & de la Mythologie. Apollodore dit qu'Ichys, Roy d'Arcadie, Fils d'Elatus, épousa Coronis, Fille de Phlegyas, Roy des Orchomeniens, qui estoient des Peuples du Peloponnese en Grece. Cette Princesse avoit esté aimée d'Apollon, & mesme estoit enceinte avant ce mariage avec Ichys. Apollon ne put vaincre son dépit ; & transporté de  
*Avril 1689.* O

## 162. MERCURE .

furieux, il refoluit d'oter la vie à celle qui l'avoit abandonné. Il luy perça le fein de plusieurs flèches; mais il fe laiffa toucher par les plaintes de cette Princeffe mourante, qui le pria de conferver fon enfant. Auffitoft qu'elle eut jetté le dernier foupir, il le tira de fon ventre, & l'ayant nommé Esculape, il le donna à une des Heures qui le porta à Chiron, le plus fage des Centaures, pour avoir foin de fon éducation: puis il fit allumer le buche pour bruler le corps.

# GALANT. 163

de sa Mere , suivant la ceremonie des Anciens. Ce que dit Ovide que ce fut Apollon qui le porta , se doit entendre , qu'il en donna l'ordre , & c'est une expression figurée. Les Poëtes font les Heures filles de Jupiter & de Themis & Officieres du Soleil , dont elles accompagnent le Char. C'est pour cela qu'on les voit dans cette Estampe aux deux costez du Char d'Apollon.

Chiron est représenté selon la fiction des Poëtes. La vérité est que les Centaures furent des peuples de la Thef-

O ij

## 164 MERCURE

salie, qui inventerent l'art de dompter & de monter des chevaux, & qui parurent d'abord comme des Monstres moitié hommes & moitié chevaux, à ceux qui les virent de loin. Chiron se rendit illustre parmy ces Peuples non seulement par sa prudence & par sa justice, mais aussi par la science & par des belles connoissances qu'il eut dans la Medecine, la Chirurgie, & l'Astrologie; ce qui le fit choisir pour estre Precepteur d'Achille, de Jason, & particulièrement d'Es-

eulape. Il ne faut donc pas  
 croire qu'il eut une caverne  
 pour retraite, comme Ovide  
 le dit; ce n'est qu'une ex-  
 pression conforme à la fiction  
 Poétique. Le Temple est pla-  
 cé dans une petite Isle, par-  
 ce que les Romains en basti-  
 rent un à l'honneur d'Es-  
 eulape dans l'Isle du Tibre à  
 Rome. Cette Isle, qui estoit  
 nommée *Insula Tiberina*, est  
 appelée aujourd'huy l'Isle de  
 S. Barthelemy sous le Mont  
 Aventin ou de Sainte Sabine.  
 On y joignoit à la Statuë d'Es-  
 eulape la figure d'un Serpent;

# 166 MERCURE

parce que les Romains crurent  
qu'il avoit pris cette figure,  
lors qu'on l'apporta d'Epidaure.  
Valere Maxime, & Aurelius Victor  
rapportent que la Ville de Rome estant  
affligée de peste, l'an 461. de  
la fondation de cette Ville, les  
Pres tres des faux Dieux con-  
sultèrent les Livres des Sibyl-  
les, & y trouverent que l'uni-  
que moyen d'arrester cette  
desolation, estoit d'apporter  
à Rome la Statue d'Esculape  
que l'on adoroit à Epidaure.  
(Ovide dit que l'on alla con-  
sultier l'Oracle d'Apollon à

Delphes, qui répondit la même chose.) Aussi-tost on députa Q. Ogulnius avec neuf autres Citoyens Romains pour aller à Epidauré, Ville du Peloponnese, appelée aujourd'huy *Pigiada* ou *Esculapio*, dans la Morée, vers le golphe d'Engia. Les Epidauriens conduisirent les Ambassadeurs dans le Temple d'Esculape, où pendant que les Principaux de la Ville confestoient sur la maniere de contenter les Romains, un gros Serpent sortit de la place où estoit la Statue d'or de

## 168 MERCURE

ce Dieu représenté comme un homme ; & passant par le milieu de la Ville, alla se placer sur la poupe du Vaisseau des Ambassadeurs. Ceux cy leverent l'ancre, & firent voile à Rome, où ce Serpent se retira dans l'Isle du Tibre, & y reprit une forme humaine. La peste, ajoutent ces Historiens, ayant cessé en mesme temps, on y bâtit un Temple à Esculape. Ceux qui ont fait reflexion sur ce changement d'Esculape, disent qu'il se transforma en Serpent, pour marquer la prudence qui est nécessaire

nécessaire à un Medecin ( car  
 le Serpent en est le symbole )  
 ou parce que l'on compose  
 les remedes les plus salutaires  
 avec la chair des Viperes ,  
 comme rapporte Plin l'Hi-  
 storien. L'homme qui paroist  
 sur une nuë , tenant un Ser-  
 pent , represente la Constel-  
 lation d'Ophiuchus ou du  
 Serpentaire, en laquelle Escu-  
 lape fut changé , selon les  
 Poëtes. Cette Constellation  
 se leve avec le Scorpion & le  
 Sagittaire ; & se couche au  
 lever des Gemeaux , du Can-  
 cer , & du Lion. L'Homme a  
 Avril 1689. P

## 170 MERCURE

dix-sept Estoiles, & le Serpent qu'il tient, en a vingt-trois.

Les Mythologistes disent qu'Esculape voulant guerir Glaucus, Fils de Minos Roy de l'Isle de Crete (maintenant Candie) un Serpent s'approcha tenant une herbe, & la mit sur la teste d'Esculape, qui se servit de cette herbe & en guerit Glaucus ; ce qui donna lieu aux Medecins d'employer dans les remedes les Serpens & les Viperes : & ce Serpent, dit Hygin, fut placé dans la Constellation d'Ophiuchus. On

voit déjà que tout cecy a un merveilleux rapport à la Vipere, & à la Theriaque. Esculape marque la Vipere. Il est vray que les Historiens Romains rapportent en general qu'il parut sous la figure d'un Serpent; mais il y a lieu de croire que c'estoit une Vipere, puis que la Vipere a des proprieté qui la rendent plus propre que les autres Serpens, à estre le symbole d'une Divinité, & principalement d'une Divinité que l'on faisoit présider à la Medecine. On remarque aussi

172 **MERCURE**

que quelques Peuples adoroient la Vipere, & n'adoroient pas les Serpens communs ; entre autres les Lithuaniens, au rapport de Cromere. *Vipera Lithuanorum olim Numen.* Les Lithuaniens, peuples de Pologne, receurent la Foy en 1386. mais auparavant ils adoroient la Vipere comme une Divinité. Tout le monde sçait qu'Apollon est le Dieu de la Medecine & de la Pharmacie, dont la Theriaque, composée de la Vipere, est le plus excellent Remede. C'est en effet le Soleil

# GALANT. 173

qui donne la force aux Plantes Medicinales, & les bonnes qualitez aux Viperes. Chiron represente le Medecin & l'Apothicaire; car il estoit l'un & l'autre; & c'est luy qui a donné son nom à la grande & à la petite Centaurée. Une des Heures presente Esculape, parce qu'il, y a des temps & des heures à observer pour le choix des Viperes. La pluspart croyent qu'il faut choisir le Printemps, & quelques-uns sont d'avis que l'Automne est aussi un temps favorable. Ce n'est pas assez

P iij

## 174 MERCURE

d'avoir égard à la Saison , il faut encore distinguer les divers temps de cette Saison ; comme le mois d'Avril au Printemps, & la vendange en Automne. Il est mesme necessaire d'observer l'heure : les Viperes que l'on prend après le Soleil levé , ont de meilleures qualitez que celles que l'on prendroit dans les autres heures du jour. On a representé des Viperes dans un champ remply de plantes aromatiques , & d'autres dans une terre sablonneuse & sterile , pour marquer les deux

différences de Vipéres, dont parle Alexandre *ab Alexandro*, lors qu'il dit que dans l'Arabie les Vipéres n'ont point de venin mortel, parce qu'elles se nourrissent d'herbes odoriférantes : & que dans l'Afrique, leur haleine seule est un poison. Au devant de la Figure, le Peintre a ingénieusement représenté la pluspart des plantes dont la Theriaque est composée, & que l'on joint à la chair des Vipéres.

A l'égard de la Devise du Roy, puis que selon la pensée du P. Bouhours, la Devise

P iiij

# 176 MERCURE

est une Metaphore peinte qui represente un objet par un autre avec lequel il a de la ressemblance, on a eu sujet de peindre icy le Soleil, dont on sçait que le mot est, *Nec pluribus impar*, afin de marquer que le Roy est un Soleil qui a assez de lumiere pour éclairer non seulement plusieurs Parties du monde, mais aussi toutes les Sciences & tous les Arts. Si Apollon, selon les Poëtes, est le Dieu de la Medecine & de la Pharmacie, LOUIS LE GRAND est veritablement le Prote-

cteur & le Restaurateur de ces Sciences, par le soin qu'il veut bien prendre de faire distribuer à ses Sujets & aux Etrangers les plus excellens & les plus rares Remedes, & sur tout la Theriaque, dont la dispensation & la composition se font en presence des Magistrats à qui le Roy a donné l'autorité de regler ce qui regarde la seureté & l'avantage du Public, & sous les auspices de M<sup>r</sup> Daquin, premier Medecin de Sa Majesté.

En vous parlant il y a un

## 178 MERCURE

mois de la réception qui a-  
voit esté faite au Roy d'An-  
gleterre, dans tous les lieux  
où passa ce Prince pour se  
rendre à Brest, je vous en-  
voyay la pluspart des com-  
plimens qui luy avoient esté  
faits par les divers Corps qui  
eurent l'honneur de le saluër.  
Vous m'avez marqué en avoir  
receu beaucoup de plaisir, &  
comme celuy du Pere Del-  
peuch, Prestre de l'Oratoire,  
& Recteur de l'Université  
d'Angers, m'est tombé de-  
puis entre les mains, je ne  
veux pas vous priver de la sa-

tisfaction que vous aurez à le lire. Sa Majesté Britannique en fut tres-contente, & sur l'approbation generale qu'il receut, l'Université assemblée en Corps, à la teste duquel il fut prononcé, ordonna qu'il seroit mis dans ses Registres. En voicy les termes.

## SIRE.

*Si dans le renversement étrange des Loix humaines & divines qui se fait aujourd'huy, il nous estoit permis de concevoir quelque joye, l'unique que nous*

## 180 MERCURE

pourrions ressentir dans l'excès de nos déplaisirs, seroit d'avoir l'honneur de saluer Vostre Majesté, & de voir dans la Personne d'un si grand Prince l'intrepide Défenseur de nos Autels & le Heros de la Religion. Jamais rien n'a paru de si grand que ce que vous avez fait dans l'une & dans l'autre fortune, toujours égal, toujours ferme, toujours bienfaisant, prest à abandonner le Trône plutôt que d'abandonner vostre Religion, & prest à remonter sur le Trône pour la défense de la mesme Religion. Nous n'avons presque point esté

*surpris de voir Vostre Majesté  
 attaquée par de perfides Enne-  
 mis. C'est la fatalité, Sire, des  
 Princes incomparables & des  
 Souverains jaloux de la gloire  
 des Autels, d'avoir à combattre  
 & à vaincre des Tyrans. Les  
 Constantinins ont eu des Maxen-  
 ces, les Theodoses ont eu des  
 Maximes & des Eugenes, qui  
 eurent l'insolence de monter jus-  
 que sur le Trône ; mais leur  
 chute suivit de près leur éléva-  
 tion, & dans leur juste infor-  
 tune il ne leur resta que la triste  
 consolation d'avoir osé combat-  
 tre contre les Heros. Telle sera*

## 182 MERCURE

*Sire, la fortune de cet injuste Usurpateur, de ce Roy de Theatre qui viole témérairement les droits les plus sacrez, & l'Université d'Angers qui prend la liberté de vous offrir ses tres-humbles respects, & qui a cent fois consacré sa voix à vos loüanges, se prépare à célébrer l'heureux rétablissement de Vostre Majesté, qui est l'unique objet de ses vœux.*

Rien ne doit surprendre de ce qui est causé par l'amour. Il agit differemment selon que les cœurs sont disposez,

& il y a souvent de l'étoile dans les liaisons qu'il forme. Un Cavalier tout plein de mérite, & dont la naissance estoit soustenuë par un bien considerable, estant allé voir un jour une Dame de ses Amies, trouva chez elle une fort jolie Personne dont il fut touché. Ce n'estoit pas une beauté reguliere, mais il y avoit un tel agrément, & sur son visage, & dans ses manieres, qu'elle en effaçoit de plus belles qu'elle. Il s'attacha à l'entretenir, & son esprit qui luy parut doux &

insinuant, fut un nouveau charme qui entraîna sa raison. Elle estoit avec sa Mere dont la sagesse & l'honnesteté servoient d'assurance au Cavalier des soins qu'elle avoit donnez à l'éducation de sa Fille. Quand elles furent parties, le Cavalier qui demeura seul avec la Dame luy fit force questions sur tout ce qu'elle sçavoit de cette aimable Personne, & il les fit d'un air empresse qui luy fit connoître, que la curiosité qu'il luy marquoit estoit un commencement d'amour.

Elle luy dit en riant qu'elle voyoit bien qu'il la trouvoit à son gré, & il ne luy cacha pas que si elle avoit effectivement autant d'estimables qualitez que cette premiere veüe luy en avoit fait paroistre, il feroit tout son bonheur de s'engager avec elle. La Dame voyant qu'il luy parloit serieusement, luy répondit de la mesme sorte, & après luy avoir parlé de la Demoiselle comme de la personne la plus accomplie, & la plus capable de rendre un mary heureux, elle ajouta

*Avril 1689.*

Q

que s'il regardoit ses avantages du costé de la fortune, elle craignoit qu'il ne fît un mauvais choix ; que la Belle dépendoit d'un Pere avare, qui quoy que tres-riche, ne luy feroit pas une grande avance, & que lors qu'il seroit mort, deux Fils qu'il avoit partageroient sa succession, sans qu'elle y eust presque aucune part, toutes ses Terres estant situées dans des Provinces où la Coutume estoit fort contraire aux Filles. L'avis ne pût rien sur l'esprit du Cavalier. Il pria la Dame de luy procu-

rer souvent la veuë de la Belle , afin que la connoissant parfaitement il pust juger s'ils estoient nez l'un pour l'autre. La Dame eut avec plaisir la complaisance qu'il luy demandoit. Elle servoit une Amie qui meritoit bien qu'on l'obligeast , & après l'avis donné sur l'avarice du Pere , elle n'avoit rien à se reprocher. Les entreveuës se firent d'abord sans marquer aucun dessein. On s'abandonna à d'agreables conversations , & le Cavalier fut payé des soins qu'il prenoit

Q ij

de chercher à plaire, par tout ce que la bien-seance souffroit qu'on luy monstroit de reconnaissance. Il demeura bientôt convaincu de tout le mérite qu'il avoit cru dans la Belle, & s'appliquant à étudier ses plus secrets sentimens; il n'eut pas de peine à découvrir qu'ils luy estoient favorables. La Mere qui avoit vû naistre cette passion avec plaisir, entra avec une joye extrême dans les mesures qui estoient à prendre pour engager son Mary à l'approuver. Il fut resolu qu'on luy

feroit un secret de ce qui s'étoit passé chez la Dame , & qu'un des Amis du Cavalier iroit le trouver pour luy demander sa Fille , sans faire connoître que les choses fussent déjà aussi avancées qu'elles l'estoient du costé du cœur. C'estoit un homme bizarre , & s'il eust appris que dans une affaire de cette importance on eust osé prendre quelque engagement sans luy, il auroit cru son autorité blessée , & il n'en eust pas fallu davantage pour luy faire refuser son consentement.

Tout se passa comme on l'avoit arresté , & le Pere trouvant le party d'autant plus avantageux qu'on luy témoigna qu'il seroit maistre de tout , ne balança point à donner parole. Il receut ensuite le Cavalier de la maniere la plus civile & la plus satisfaisante , & le presenta à sa Femme & à sa Fille , comme une personne qui ne leur estoit connuë que de nom. Il leur marqua le dessein où il estoit d'en faire son Gendre , & leur demanda pour luy des honnestetez où elles estoient tou-

tes disposées. La Belle autorisée par là dans sa passion, s'y abandonna sans plus garder de reserve sur ses sentimens. Le procédé genereux du Cavalier, qui pour s'attacher à elle n'avoit aucun égard à ses interets, meritoit bien qu'elle luy donnaist son cœur tout entier. Ils se firent les plus fortes protestations d'une tendresse eternelle, & la Mere qui estoit charmée de leur union, ne contribua pas peu à la confirmer. Il n'estoit plus question que de signer les articles. On le de-

## 192. MERCURE

voit faire au premier jour ,  
lors qu'un facheux Incident  
en fit différer la cérémonie.  
Pere eut avis que son Fils  
aîné , qui estoit Volontaire  
dans les Troupes , avoit esté  
tué en quelque rencontre , &  
son Cadet tomba presque en  
même temps dangereusement  
malade. Il n'y avoit aucune  
apparence de parler de nocces  
dans un temps où l'on pleu-  
roit l'un , & où tout estoit à  
craindre pour l'autre. On  
n'oublia rien pour le sauver ,  
& le Cavalier qui prévoyoit  
son malheur s'il arrivoit qu'il  
mourust ,

mouroit, faisoit sans cesse des vœux pour le succès des remèdes, mais ils furent inutiles. Sa fièvre qui n'estoit d'abord que double tierce, se changea en continuë, & après avoir resisté un mois entier, il laissa sa Sœur unique heritiere. Il n'auroit pas esté surprenant que l'on eust remis le mariage après un temps suffisant pour se consoler de la double perte qu'on venoit de faire; mais le Cavalier que l'on avoit d'abord regardé comme un party fort considerable, cessoit de l'estre

*Avril 1689.*

R

## 194 MERCURE

pour une fille qui devoit avoir vingt-cinq mille livres de rente , & son Pere qui commença à prendre des veuës proportionnées à ce grand bien, trouva à propos de le prier de se retirer. Sa Femme tâcha de faire valoir la generosité qu'il avoit eüe de sacrifier au plaisir d'entrer dans son alliance tous les avantages qu'il eust pû trouver ailleurs, lors qu'il s'estoit contenté de ce qu'on vouloit donner à sa Fille, & pretendit qu'on le devoit reconnoistre par des sentimens qui

répondissent aux siens , mais tout ce qu'elle put dire ne fit qu'aigrir son Mary, & malgré ses remontrances , le Cavalier fut congedié. Ce ne fut pas sans qu'il eust la joye de recevoir de la bouche mesme de sa Maistresse toutes les assurances qui pouvoient servir à adoucir son malheur. La Mere qui en fut témoin luy permit d'attendre d'elle tout le secours qu'il en pouvoit souhaiter; & comme on avoit fait à toutes les deux d'expresses défenses de le plus voir , la crainte d'accroistre

R ij

la mauvaise humeur du Pere, si par son éloignement il ne le guerissoit pas de tous les soupçons qu'il pouvoit avoir, le fit resoudre à se retirer dans une Terre qu'il avoit à trente lieues de Paris. Les adieux furent fort tendres. Il dit à la Belle qu'il ne valoit pas qu'elle renonçast pour luy à une grande fortune, & plus il fut genereux, plus il la trouva constante dans les sentimens qui luy estoient dûs. Ils convinrent du consentement de la Mere qu'ils s'écrioient fort souvent par le moyen de la

Dame, leur commune Amie, & rien n'estant ny plus engageant ny plus flatteur que les Lettres, l'absence ne fit qu'augmenter leur passion. Il se passa une année entiere, pendant laquelle le Cavalier fit secretement deux ou trois voyages à Paris. Il y voyoit sa Maistresse un jour chez cette commune Amie, & s'en retournoit le lendemain. Plusieurs personnes d'un rang distingué la recherchoient; mais heureusement pour elle, son Pere se trouvoit toujours embarrassé sur le choix, &

R iij

le plaisir de demeurer maître de son bien, l'empeschoit de se hâter de la marier. Sa Femme y contribuoit en se rendant difficile pour la conserver au Cavalier, sans pourtant qu'elle pust voir par où elle pourroit faire réussir ses esperances. Tandis qu'il vivoit ainsi retiré, il vit arriver chez luy un de ses Amis intimes qu'il n'avoit point vû depuis quatre ans. C'estoit un homme d'une Maison fort considerable, & qui prenoit le nom de Marquis à juste titre. Il avoit passé tout ce temps

à Rome, & ayant appris que le Cavalier estoit à sa Terre, il venoit luy faire part de tout ce qui luy estoit arrivé dans son voyage. Sa veuë luy causa beaucoup de joye, & il l'arresta chez luy le plus long temps qu'il luy fut possible, sans luy découvrir ce qui l'avoit obligé à quitter Paris. Malgré toute l'amitié qui les unissoit, il crut devoir ce secret à sa Maistresse. Il ne sçavoit pas comment tourneroient les choses, & le meilleur estoit de se taire. Il vivoit dans cette Terre avec une

## 200 MERCURE

Sœur qui estoit Veuve, & le repos attaché à la retraite étoit le pretexte dont il se servoit pour y demeurer. Le Marquis partit, & il y avoit déjà deux mois qu'il l'avoit quitté, lors qu'il revint le trouver un soir pendant que la nuit estoit fort obscure. Le Cavalier crut qu'il venoit encore passer huit ou dix jours avec luy, & il s'en faisoit un fort grand plaisir; mais le Marquis ayant demandé à luy parler en particulier, luy dit qu'il l'avoit choisi comme l'homme du monde en qui il se confioit

le plus pour laisser entre ses mains un depost considerable, & qui luy estoit de la derniere importance. Il s'agissoit d'une Demoiselle qu'il avoit enlevée depuis trois jours. Il avoit marché toujours de nuit, afin qu'on ne pust sçavoir quelle route il avoit prise, & il l'amenoit chez luy, où elle devoit demeurer cachée auprès de sa Sœur, tandis qu'il employeroit ses Amis pour obliger ses Parens de consentir à son mariage. Le Cavalier ayant sceu qu'il l'avoit laissée dans

un Carrosse avec feure garde à deux cens pas de chez luy ; pria sa Sœur d'aller luy offrir tout ce qui pouvoit dépendre d'elle, & de la conduire dans l'appartement qu'il alloit luy faire preparer, & où l'on convint qu'on ne laisseroit entrer que des Domestiques de confiance, sans pourtant leur dire ce qui obligeoit à ne la pas laisser voir. La Dame fit ce que souhaitoit son Frere, & le Marquis la mena où le Carrosse estoit arresté. La Demoiselle enlevée ne répondit autre chose

au compliment de la Dame qui l'assura de ses soins dans tout ce qui pourroit la satisfaire, sinon qu'elle la prioit de la secourir contre la violence qui luy estoit faite. Elle descendit en mesme temps, & la suivit sans rien dire davantage. Le Marquis fit aussitost partir le Carrosse, & se faisant attendre par deux ou trois de ses gens aussi bien montez que luy, il vint retrouver le Cavalier, pour luy dire adieu, estant resolu de marcher tout le reste de la nuit, afin de pouvoir paroistre

le lendemain dans quelque lieu assez éloigné, pour empêcher qu'on ne soupçonnast que ce fust chez son Amy qu'il eust mis la Belle. Le Cavalier ayant demandé si elle avoit consenty à l'enlevement, il luy répondit que quand il avoit tâché de s'en faire aimer, elle luy avoit marqué qu'un premier engagement ne permettoit pas qu'elle l'écoutast; qu'il s'estoit ensuite déclaré avec son Pere, & que sur le refus de l'un & de l'autre, on luy avoit conseillé de l'enlever, parce qu'elle

avoit beaucoup de bien; que quoy qu'elle eust de grands agrémens dans sa personne, il luy avoïoit que les avantages qu'il trouvoit en l'épousant, estoient l'unique motif de la resolution qu'il avoit prise; qu'il sçavoit bien qu'on l'alloit poursuivre comme auteur du rapt, parce qu'un Laquais qui avoit fuy quand il avoit fait l'enlevement, avoit pu le remarquer, mais qu'il estoit d'une naissance assez distinguée pour croire que les Parens, après avoir fait un peu de bruit, seroient ravis d'as-

soupir l'affaire; que son alliance leur feroit honneur, & qu'un homme comme luy n'avoit pas à craindre qu'on le refusast quand on connoistroit le peu de succès qu'auroient les poursuites; que cependant il luy laissoit ménager l'esprit de la Belle, & qu'ayant pour luy autant d'amitié qu'il en avoit, il ne doutoit point qu'il ne vinst à bout de la convaincre que le seul party qu'elle avoit à prendre après l'éclat d'un enlèvement, estoit d'entendre raison de bonne grace, en déclarant quand il

en seroit besoin , qu'elle vou-  
loit bien estre sa Femme ;  
qu'il viendroit sçavoir dans  
quelques jours l'effet qu'au-  
roient eu ses remonstrances ,  
& luy apprendre ce qu'il au-  
roit fait de son costé , pour  
mettre l'affaire en termes  
d'estre accommodée. Le Ca-  
yalier l'assura que ses in-  
terests estant les siens , il a-  
giroit comme pour luy-  
mesme , quoy qu'il fust faché  
d'avoir à combattre un cœur  
qui n'estoit pas libre , parce  
que les premieres impressions  
s'effaçoient toujours diffici-

lement. Le Marquis partit sans vouloir revoir la Belle pour ne pas l'aigrir par sa présence. Elle s'estoit emportée toutes les fois qu'il s'estoit montré pendant le voyage, & il se flata qu'il la trouveroit adoucie à son retour. Sitost qu'il eut pris congé de son Amy, le Cavalier alla dans l'appartement où la Sœur estoit demeurée auprès de la Belle. La fatigue d'un voyage fort precipité & fait de nuit, & l'affliction où elle estoit, l'avoient obligée à se jetter sur un lit où la lumière

ne donnoit que foiblement ,  
 & comme il venoit la con-  
 soler , à peine eut-il com-  
 mené ce qu'il avoit à luy  
 dire , qu'elle poussa un grand  
 cry , & se leva tout d'un coup  
 avec des marques d'une sur-  
 prise extraordinaire. C'estoit  
 sa Maistresse enlevée par son  
 Amy. Jugez ce que produisit  
 un événement si peu attendu.  
 Le Cavalier avoit de la peine  
 à croire ses yeux , & la Belle  
 qui se voyoit au pouvoir d'un  
 homme qu'on avoit trompé ,  
 & qui en devoit garder du  
 ressentiment , se seroit per-

*Avril 1689.*

S

suadé que l'enlevement auroit esté fait pour luy , si la conduite pleine de respect qu'il avoit toujours tenue, ne l'eust empeschée de luy imputer une violence de cette nature. Tout fut éclaircy, & on ne pouvoit assez admirer ce que le hazard venois de faire. La Belle reprit un air de gayeté qui fit paroistre le plaisir qu'elle sentoit de se voir en lieu où elle estoit assurée qu'on la laisseroit maistresse absolüe de ses volontez. Elle demanda d'abord qu'on la remist chez son Pere,

mais le Cavalier luy ayant fait voir qu'il ne le pouvoit que de concert avec son Amy, & qu'il falloit prendre pour cela de grandes précautions qui seroient peut-estre utiles au succès de leur amour, elle luy abandonna le soin de sa destinée, & se consola dans son malheur, puis qu'il estoit adoucy par le plaisir de n'avoir à redouter aucune contrainte. Le Frere & la Sœur n'oublièrent rien de ce qui pouvoit contribuer à luy donner de la joye. Ils passoient les jours

entiers dans sa chambre, ou la menoient à la promenade dans quelque endroit retiré, & comme il est rare de s'en-nuyer avec ce qu'on aime, elle trouvoit sa captivité fort agreable. Les sermens de fidelité & de constance furent mille fois reïterez, & par un secret pressentiment, ils ne pouvoient s'empescher de croire qu'ils seroient enfin heureux. Trois semaines s'étant passées de la sorte, le Marquis revint un soir chez le Cavalier, lors que la nuit estoit déjà assez avancée. Il

voulut encore l'entretenir en particulier , & luy dit après l'avoir embrassé, qu'il ne doutoit point que la Demoiselle qu'il avoit laissée chez luy ne luy eust appris qui elle estoit ; que sans luy nommer son Pere, il luy avoit parlé la premiere fois de l'enlevement qu'il avoit fait comme d'une affaire qu'il seroit aisé d'accommoder ; mais que ce Pere, homme incapable d'estre gouverné , estoit si fort abusé dans sa fureur , que non seulement il promettoit sa Fille à quiconque pour

214 **MERCURE**

roit la tirer d'entre ses mains, mais qu'il faisoit contre luy les plus facheuses poursuites; qu'ainsi n'ayant plus aucune esperance de le fléchir, il ne pouvoit sortir d'embaras qu'en forçant sa Fille à l'épouser; qu'il la meneroit chez luy où il la feroit reconnoistre pour sa Femme, & qu'après le mariage il ne craignoit point qu'on eust assez de credit pour le faire rompre; qu'il venoit sçavoir ce qu'il avoit fait pour luy, & si ses soins avoient mis la Belle dans des dispositions

qui luy fussent favorables. Le Cavalier ne balançoit point sur la resolution qu'il avoit à prendre. Il luy répondit qu'estant incapable de manquer à l'amitié, il luy laisseroit une entière liberté de s'assurer du cœur de la Belle, mais qu'il n'avoit pu choisir personne qui fust moins propre que luy, à luy inspirer les sentimens qu'il luy souhaitoit. Là-dessus il luy conta l'engagement qu'ils avoient pris l'un pour l'autre, & après luy avoir exagéré le desespoir où la rupture de son mariage

## 216 MERCURE

l'avoit réduit, il ajouta que s'il pouvoit estre assez heureux pour obliger l'aimable personne qu'il luy avoit mise entre les mains, à se declarer en sa faveur, quoy qu'il eust ressentir toute la douleur imaginable, il sacrifieroit ses interests à ce qu'il devoit à tous les deux ; mais qu'il prioit de le dispenser de travailler luy-mesme à sa perte, & de s'attirer le juste mépris de celle qu'il aimoit uniquement, en preferant l'amitié, à ce que l'amour exigeoit de luy. Ce discours fut fait d'une

ne

ne maniere si vive, que le Marquis en demeura penetré. Il comprit toute la force de la passion de son Amy, & comme il n'avoit enlevé la Demoiselle que par des veuës d'interest, sans que l'amour y eust grande part, il auroit eu à se reprocher une injustice indigne de l'amitié, qu'ils s'estoient jurée, s'il eust voulu luy oster un bien qui devoit faire tout le bonheur de sa vie. D'ailleurs on ne pouvoit adoucir le Pere, dont les procedures l'obligeoient à se tenir toujours en estat

*Avril 1689.*

T

## 218 MERCURE

de n'estre point arresté. La Fille dont il ne pouvoit esperer de toucher le cœur, n'estoit plus en son pouvoir, & quand il auroit voulu s'en refaisir pour la mettre par la force dans la necessité de l'épouser, il n'y avoit aucune apparence que son Amy qui ne vivoit que pour elle, eust pu consentir à l'exposer à la violence. Ainsi prenant le party d'estre genereux, qui satisfaisoit sa gloire, & le tiroit d'embarras, il ceda toutes ses pretentions à son Amy, & luy dit d'une

maniere obligeante, qu'il avoit peine à se repentir d'un enlevement dont il pouvoit tirer de grands avantages, puis que dans la situation où estoient les choses, il n'y avoit qu'à bien ménager l'esprit du Pere pour luy faire prendre une resolution favorable à son amour. En mesme temps, il le pria d'aller preparer la Belle à souffrir sa veuë, afin que l'ayant obligée à luy pardonner il püst examiner avec eux ce qu'il seroit à propos de faire pour assurer leur bonheur. La Belle

T ij

l'avis de cet heureux changement, receut le Marquis avec autant de joye & d'honnesteté qu'elle luy avoit d'abord marqué d'indignation. Il demeura deux jours dans cette maison, & le resultat du Conseil qu'ils tinrent ensemble, fut que le Cavalier iroit à Paris, & se prevaudroit de la disposition où il trouveroit le Pere. Il se fit mener chez luy par une personne qui pouvoit beaucoup sur son esprit, & tourna son compliment sur ce qu'estant toujours demeuré le mesme, il ne se pouvoit

qu'il n'entraist sensiblement dans le déplaisir que luy cau-  
soit le malheur qui luy estoit  
arrivé. Le Pere s'emporta a-  
vec fureur contre le Marquis,  
protestant qu'il ne seroit ja-  
mais satisfait qu'il ne luy eust  
fait couper la teste. Il ajouta  
qu'il reconnoissoit la main  
de Dieu qui le punissoit de  
ce qu'il l'avoit trompé sur  
le mariage de sa Fille, &  
que s'il pouvoit la retirer des  
mains du Marquis, il estoit  
prest à la luy donner, & à  
reparer par là l'injustice que  
l'ambition luy avoit fait faire.

T iij

## 222 MERCURE

Le Cavalier voulant profiter de ce mouvement , répliqua qu'il estoit venu le chercher exprés pour luy offrir ses services ; qu'il connoissoit non seulement le Marquis , mais aussi tous ceux en qui il avoit quelque confiance ; qu'il découvrirøit le lieu où il avoit mis sa Fille , & qu'ayant toujours pour elle le mesme respect & la mesme passion , il estoit seur de l'obliger à la rendre , ou de l'enlever du lieu où elle seroit , s'il s'obstinoit à la vouloir retenir. Le Pere le conjura de ne point

perdre de temps, & luy donna de si fortes assurances qu'il n'avoit envie de la retrouver que pour luy en faire un don, qu'il ne put douter qu'il ne luy parlât sincèrement. Il partit le lendemain, & ayant rejoint le Marquis à une Terre où il s'estoit retiré, il luy rendit compte de tout ce qu'il avoit fait. Comme le Pere avoit souhaité qu'il luy fist sçavoir l'estat des choses, il luy écrivit d'abord qu'il avoit trouvé le Marquis dans une obstination extraordinaire, & que

peut-estre il ne luy seroit pas si aisé qu'il l'avoit eü de découvrir où il avoit mis sa Fille. Il luy manda quelques jours après qu'il le voyoit un peu ébranlé, & qu'il sembloit se résoudre à luy céder ce qu'il connoissoit qu'il ne pouvoit obtenir que par la force, mais qu'il avoit peine à croire qu'on eust un véritable dessein de consentir à un mariage qui avoit esté rompu. Ces Lettres furent suivies d'une negociation particuliere. Un Gentilhomme envoyé par le Marquis vint

trouver le Pere, & l'assura  
de sa part qu'il estoit prest  
de luy ramener sa Fille, s'il  
vouloit bien luy donner pa-  
role qu'il la feroit épouser  
au Cavalier. Il luy déclara  
en mesme temps qu'il pre-  
tendoit la disputer à tout  
autre, & qu'il trouveroit  
moyen de soutenir ce qu'il  
avoit fait. Le Marquis estoit  
bien moins riche que le Ca-  
valier, & le Pere ne trouva  
pas qu'il deust balancer, puis  
qu'on luy laissoit le choix. Il  
s'acquitoit de ce qu'il de-  
voit à l'un, & se vangeoit en

quelque façon de l'autre, puis qu'il faisoit avorter son entreprise. Il donna au Gentilhomme les seuretez qu'il luy demanda. On cessa toutes poursuites, & la Demoiselle fut remenée chez son Pere. Elle obtint de luy qu'il consentiroit à voir le Marquis, & il fut prié du mariage qui se fit enfin avec tout l'éclat que demandoit une si riche Heritiere.

Vous avez souvent entendu parler du changement des Monnoyes d'argent de Naples. Vous en verrez tout

de particulier dans la Lettre que M<sup>r</sup> Chassebras de Cra-mailles qui a esté sur le lieu, en a écrite à M<sup>r</sup> Menage, un des plus sçavans Hommes de nostre Siecle. Voicy ce qu'elle contient.

**L'**Usage qu'on a eu à Naples depuis long-temps de ne point peser les Monnoyes d'argent, quoy qu'on les pese dans les principales Villes d'Italie quand elles ne paroissent pas de poids, & le peu de soin que l'on a pris d'observer la rondeur & la beauté des especes qui

## 228 MERCURE

ont esté fabriquées toutes irrégulieres, dissemblables & mal formées, ayant donné occasion à quantité de faux Monnoyeurs & Ballonneurs de les rogner, l'abus est venu à un tel point, qu'il s'en est trouvé beaucoup qui ne pesoient pas le quart, ny mesme la sixième partie du poids qu'elles doivent avoir par les Ordonnances. Cela commença à faire grand tort au commerce il y a huit ou neuf ans, les Marchands refusant de recevoir l'argent des Particuliers, & les Banquiers n'en voulant plus faire tenir dans les autres Villes à

moins d'un gros interest, de sorte que cette Ville si marchande étoit en estat de se ruiner peu à peu, si l'on n'y eust apporté un prompt remede. Le Marquis de Los Velez, Vice-Roy de Naples, fut le premier qui chercha les moyens de remedier à ce desordre. Il fit assembler en 1682. tous les Officiers de la Monnoye avec plusieurs Personnes intelligentes sur ce fait & après avoir eu diverses confereces avec eux, il resolut de décriser toutes ces vieilles Especies d'argent, & d'en faire battre de nouvelles qui imitassent la perfection de Louis d'or & des Louis d'argent

230 **MERCURE**

de France. Pour cela il se fit  
apporter quelques-uns de ceux  
que l'on fabriqua sous le regne  
de Louis le Juste, & au com-  
mencement du regne de Louis le  
Grand, qui surpassent en beauté  
toutes les Monnoyes de l'Eu-  
rope. M<sup>r</sup> Chassebras du Breau  
mon Pere, que le Roy avoit  
nommé pour l'établissement de la  
Monnoye du Moulin dans tout  
le Royaume, fut bien aise pour  
la gloire de la France, & pour  
s'acquiter dignement de la Com-  
mission dont Sa Majesté l'avoit  
honoré, que les Monnoyes de  
deux si grands Monarques puf-

font servir d'exemples & de  
modelles dans les Siecles à venir.

Le Marquis de Liche, ayant  
succédé au Marquis de Los-  
Velez dans la Vice-Royauté de  
Naples, commença en 1683. à  
faire battre de cette nouvelle  
Monnoye, mais il trouva plus  
de difficulté qu'il ne pensoit dans  
l'exécution de ce dessein, à cause  
de la perte que le Peuple eust  
esté obligé de souffrir dans le de-  
cry des vieilles Espèces, qui  
auroit esté à plus de soixante  
pour cent, si en les changeant  
à la Monnoye on eust rendu  
seulement la valeur de l'argent

## 222 MERCURE

suivant le poids du marc, ainsi qu'il s'est toujours pratiqué en de pareilles occasions. D'ailleurs il voyoit la Populace prête à se revolter dans la crainte où chacun estoit de faire une perte si considerable. C'est pourquoy après avoir envoyé divers Memoires à Madrid, & avoir reçu un plein pouvoir de la Cour d'Espagne de terminer cette affaire en la maniere qu'il le jugeroit à propos, il nomma des Commissaires pour composer un Conseil particulier, où il fit trouver les Chefs des principaux Tribunaux, les Sieges de la

Noblesse & des Deputez Particuliers de la Ville, & là il fut arresté que l'on continueroit la Fabrique des nouvelles Monnoyes d'argent, & qu'on changeroit les vieilles pour le prix courant où elles estoient sans en rien diminuer; & afin de subvenir aux frais de la Fabrique de la nouvelle Monnoye, & de remplacer le dechet qu'il y avoit dans la Fonte des vieilles, qui estoient rognées pour la pluspart de plus des deux tiers de leur poids, il ordonna qu'on leveroit diverses Impositions sur le Sel, sur le Sucre, & sur

Avril 1689.

V

## 234 MERCURE

quantité de Marchandises & denrées étrangères, afin que chacun contribuast par ce moyen à cette depense sans s'en apercevoir.

Cependant ces impôts ne purent se lever si promptement qu'il l'auroit voulu. On voyoit tous les jours naistre de nouveaux embarras, & le Marquis de Liche estant mort lors que cette affaire estoit presté à se terminer, le Connestable Colonne fut nommé par interim, en attendant que le Comte de Saint Istevan, nouveau Viceroy, fust arrivé à Naples, Cet Interregne n'ayant

esté que de trois mois, il ne fut pas au pouvoir du Connestable Colonne de regler une affaire de cette importance en si peu de temps; mais enfin le Comte de Saint Istevan estant arrivé à Naples au mois de Février de l'année dernière 1688. il s'y appliqua avec tant de vigueur & de succès, qu'il l'a enfin concluë dans les premiers mois de cette année, 1689; où l'on a commencé à distribuer au Peuple une grande quantité de ces nouvelles Monnoyes, au lieu des vieilles que l'on fond journellement. Ces nouvelles especes d'argent sont

# MERCURE

ombree de quatre, qui sont représentées dans leur juste grandeur.

1. Le Ducaton, qu'on appelle improprement Ecu, du poids de dix Carlins, qui font environ trois livres cinq sols monnoye de France. Il represente d'un costé le Buste du Roy d'Espagne, avec le Collier de la Toison, & pour legende, Carolus secundus, Dei gratia Hispaniarum & Neapolis Rex. Au revers est la Couronne & le Sceptre d'Espagne, avec les deux Hemispheres du Globe terrestre, & pour devise, Unus





non sufficit. Au bas est le millésime, qui est l'année de la fabrication.

2. Le Patacque, ou Demy-Ducat, du prix de cinq Carlins. On y voit de mesme le Buste du Roy d'Espagne, & la legende, Carolus secundus, Dei gratiâ H. spaniarum & utriusque Siciliae Rex, où il est à remarquer que Naples est entendu sous ces mots de l'une & de l'autre Sicile. Le revers est une Femme assise sur la partie du Globe terrestre où est l'Italie. Elle tient de la main droite un bouclier, où sont les Armes d'Es-

## 238 MERCURE

pagne & de Sicile, & une palme de la gauche, & pour Devise, Religione & gladio, avec le millesime.

3. Le Tari, de deux Carlins, où d'un costé est l'Ecu des Armes d'Espagne avec ses alliances entouré du Collier de la Toison, & la Couronne d'Espagne au dessus, & pour legende, Carolus secundus, Dei gratiâ Hispaniarum Neapolisque Rex. Au revers est la partie de l'Hemisphère où sont les Royaumes que Sa Majesté Catholique possede en Europe, avec la Couronne d'Espagne, accompagnée

d'une corne d'abondance & d'un faisceau de verges pareil à celui que les Licteurs portoient devant les Consuls Romains, & pour Devise, His vici & regno.

4. Le Carlin, qui est la dixième partie du Ducat, & qui revient environ à six sols & demy de nostre monnoye. Il represente le Buste du Roy d'Espagne, & la legende, Carolus secundus Dei gratiâ Rex Hispaniarum & Neapolis. Au revers est un Lion qui se repose, & qui semble garder la Couronne & le Sceptre d'Espagne qui sont au devant, avec la Devise, Ma-

## 240 MERCURE

justate securus. Le millefine est sous l'Exergue, c'est à dire sous la petite ligne qui est au bas de la monnoye, & qui la termine en façon de terrain.

Les autres Monnoyes qui ont cours presentement à Naples, font les suivantes.

### Monnoyes d'or.

Le Tari, qui vaut quinze à seize Carlins, monnoye de Naples, & environ une demi-Pistole de nostre monnoye. Il y a d'un costé le Buste du Roy d'Espagne, & de l'autre l'Escu de ses Armes.

### Monnoyes

# GALANT. 241

Monnoyes de Billon

& de Cuivre.

Le Cavallo, qui est la plus petite, vaut la douzième partie d'un grain. C'est environ les deux tiers d'un denier de France. Elle est rare.

La piece de deux Cavalli; on en voit encore fort peu.

La piece de trois Cavalli, où est la Croix de Jerusalem avec la Devise, In hoc signo vinces.

La piece de quatre Cavalli.

Le Tournois, ou Demi-grain, qui vaut six Cavalli.

Le Tournois.  Demi, ou

Avril 1689.  X

## 242 MERCUR B

Demi-publique, où est la Croix  
de Jerusalem. Il vaut neuf Ca-  
valli.

Le Grain, où sont les Armes  
de Jerusalem & de Sicile. Il  
vaut deux Tournois.

La Publica del Ré, sur laquelle  
est écrit Publica commoditas.  
Elle vaut trois Tournois, qui ve-  
viennent environ à un sol de la  
monnoye de France.

La Publica del Popolo, du  
mesme prix. Elle fut fabriquée  
dans le temps de la révolte de  
Mazaniel. On y voit des bran-  
ches d'Olivier & des gerbes de  
bled entrelacées sur la devise  
Pax & Libertas.

Monnoyes Imaginaires.

C'est à dire, les Monnoyes qui ne sont point réelles & effectives, & qui ne servent qu'à faire les comptes, comme sont en France les Pistoles, les livres, & les deniers.

Le Cinquina, qui vaut cinq Tournois, qui font environ deux Carolus de nostre monnoye.

Les Monnoyes d'argent

qui ont été décrées sont,

Le vieil Ducat, de dix Carolins.

Le vieil Patacque ou Demi Ducat, que le menu Peuple appelle Gianfrano.

## 242 MERCURE

Demi-publique, où est la Croix de Jerusalem. Il vaut neuf Cavaliers.

Le Grain, où sont les Armes de Jerusalem & de Sicile. Il vaut deux Tournois.

La Publica del Ré, sur laquelle est écrit Publica commoditas. Elle vaut trois Tournois, qui reviennent environ à un sol de la monnoye de France.

La Publica del Popolo, du mesme prix. Elle fut fabriquée dans le temps de la révolte de Maxeniel. On y voit des branches d'Olivier & des gerbes de bled entrelasées, & la devise Pax & Ubertas.

# GALIANUM 241

Monnoyes Imaginaires.

C'est à dire, les Monnoyes qui ne sont point réelles & effectives, & qui ne servent qu'à faire les comptes, comme sont en France les Pistoles, les livres, & les deniers.

Le Cinquina, qui vaut cinq Tournois, qui font environ deux Carolus de nostre monnoyes.

Les Monnoyes d'argent

ou décriées sont,

Le vieil Ducat, de dix Caralins.

Le vieil Patacque ou Demi Ducat, que le menu Peuple appelle Gianfranco.

XXij

## 244 MERCURE

La Nove-di-cinque, qui  
valoit neuf Cinquines, ou vingt-  
deux grains & demy.

Le vieil Tari, de deux Car-  
lins.

La piece de quinze grains.

La Cinque di cinque, qui  
valoit cinq Cinquines, ou douze  
grains & demy.

Le vieil Carlin.

La Trè-di-cinque, qui va-  
loit trois Cinquines, ou sept  
grains & demy.

Les principales Monnoyes  
Etrangères qui ont cours à Na-  
ples, sont les Louïs d'or de Fran-  
ce, les Pistoles d'Espagne, les

*Zecquins de Venise, & gene-  
ralement toutes les monnoyes d'or  
d'Italie; & pour l'argent, les  
Priestres, les Testons, & les  
Jules de Rome; les Ducatons de  
Milan & les Reales d'Espagne.*

L'Academie Royale d'Arles  
propose un Prix, qui sera un  
tres-beau Portrait de Monse-  
igneur le Dauphin, pour celuy  
qui fera la plus belle Ode  
Françoise, Sur la satisfaction  
que le Roy a d'avoir un Fils  
digne de luy, & sur les pre-  
mieres Conquestes de ce jeune  
Heros. Les Vers n'excederont

## 246 MERCURE

point le nombre de cent. On les fera de telle mesure qu'on voudra, & l'on finira par une courte Priere à Dieu pour Sa Majesté, & pour la Famille Royale. Les Auteurs mettront au lieu de nom une Devise à la gloire de Monseigneur. On les prie d'affranchir leurs Pièces de port, & de les adresser avant le dernier Juin de la presente année 1689. à M<sup>r</sup> le Marquis de Robias d'Estoublon, Secrétaire perpetuel de l'Académie Royale, en son Hôtel à Arles, lequel fait la dépense de ce

L. X

Tableau, qui sera accompagné d'une riche bordure. La distribution s'en fera publiquement le jour de Saint Louis; Feste de LOUIS LE GRAND. Toutes sortes de personnes seront reçus à prétendre à ce Prix, à la réserve des quarante Académiciens, qui en seront les Juges. On aura soin de faire tenir le Portrait sans aucun port, à celui qui sera victorieux, en quelque endroit qu'il puisse être. On s'adressera pour cet effet au même Secrétaire perpétuel de l'Acadé-

me ; après néanmoins que l'Auteur du Mercure aura fait scavoir la décision au Public selon les nouvelles d'Arles.

Le 14. Fevrier, le Cardinal Pio, Evêque de Sabine, Protecteur des Royaumes & Etats Hereditaires de l'Empereur & de l'Empire, ainsi que des Etats de la Couronne d'Aragon & des Eglises Royales de Naples, mourut à Rome d'une catarre suffocatif, à l'âge de soixante & sept ans. Le 12. Il avoit encore célébré la Messe & beaucoup écrit à la Cour.

Imperiale & en Espagne. Le  
 13 il receut le Viatique, mais  
 le mal s'accroit avec tant de  
 violence, qu'il ne luy fut  
 pas possible de faire son Te-  
 stament, ce qui fait craindre  
 qu'il n'en arrive un grand  
 préjudice à Sa Maison, qui  
 bien que puissante en biens  
 patrimoniaux, ne laisse pas  
 d'avoir des Charges conside-  
 rables. Ses Heritiers *ab intestat*  
 sont Dom Enée Pio, son  
 Frere, & le Prince de Saint  
 Gregoire, son Neveu, qui  
 luy ont fait faire des Obse-  
 ques magnifiques, en l'Eglise

## 250 MERCURE

de la Maison Professe des Jesuites. Il y fut porté le 15. & y demeura exposé sous le jour suivant. Le soir on d'inhuma auprès du Cardinal son Oncle en presence du sacré College. Il estoit de Ferrare, Creature du Pape Innocent X. & avoit esté créé Cardinal en 1654. Si tost qu'il fut mort, le Marquis de Cogoludo, Ambassadeur de Sa Majesté Catholique, alla en son Palais, & s'y saisit de tous les papiers & Chifres qui regardoient les Affaires d'Allemagne & d'Espagne. L'Evêq.

ché de Sabine vacant par sa  
 mort, a esté opté par le Car-  
 dinal Altieri, auquel le droit  
 d'ancienneté donnoit le pou-  
 voir de le choisir. Il vague  
 aussi par la mesme mort une  
 neuvième place dans le Sacré  
 College, & seize mille écus  
 annuels de revenus Ecclesia-  
 stiques, outre les Protections  
 dont je viens de vous parler.  
 Celles des affaires d'Aragon,  
 de Valence, de Catalogne,  
 & des Eglises de la nomina-  
 tion Royale du Royaume de  
 Naples avec celle des Pays  
 hereditaires, avoit esté don-

## 272 MERCURE

née à ce Cardinal après la mort du Cardinal d'Arach, & il avoit eu la protection des affaires de l'Empire après celle du Cardinal Landgrave de Hesse.

Voicy les noms des personnes considerables de l'un & de l'autre Sexe, mortes icy depuis peu de temps.

Messire Antoine Ferrand, Seigneur de Villemilan, ancien Lieutenant particulier au Chastelet de Paris. Il estoit âgé de 86. ans, & avoit esté Avocat du Roy des Tresoriers de France, à Paris. Son Bere

estoit aussi Lieutenant Particulier au Chastelet. Il laisse plusieurs Enfans ; entre autres Michel Ferrand , Lieutenant Particulier au mesme Chastelet , & à present President en la premiere Chambre des Requestes du Palais ; François Antoine Ferrand , à present Lieutenant Particulier au Chastelet , & deux Filles ; l'une mariée à M<sup>r</sup> Girardin , mort Ambassadeur pour Sa Majesté au Levant , dont je vous parlay le mois passé ; & l'autre à M<sup>r</sup> de la Faluere , premier President au Parlement de

## 254 MERCURE

Bretagne. De cette Famille de Ferrand qui a donné divers Officiers au Parlement, estoit feu Messire Michel Ferrand, Doyen des Conseillers du Parlement de Paris.

Madame Tallemant, Veuve de M<sup>r</sup> Tallemant, Maître des Requêtes, morte le 6. de ce mois. Elle estoit Fille de M<sup>r</sup> de Montauron, si fameux par ses libéralitez, & par cette grandeur d'ame qui luy fit faire la fortune de plusieurs personnes, & negliget la sienne. Il estoit de l'illustre Maison de Puget de Toulou-

# GALANT M 255

se, dont il y a presentement un President au Mortier, qui a succedé à un Pere & à un Ayeul revestus de la mesme dignité. La Mere de Madame Tallonant estoit de cette même Maison, Fille de M<sup>re</sup> de Pugue de Pomeuse, Tresorier de Béarn, & Nicce de Messire . . . Puget, Evêque de Marseille. Cette Maison est originaire de l'ancienne Maison de Puget, de Provence, qui est d'une Noblesse son distinguée par les Emplois, par les Charges, & par les Exploits militaires. Feu

# DES MERCURE

M. Tallemant son Mary, estoit d'une Famille fort vaillante & fort estimée. Il avoit toutes les qualitez d'un bon Juge & d'un parfaitement honneste homme. Il a esté si grande par les Intendances de Languedoc, de Provenes & de Guyenne, en des temps difficiles, où il a sçeu toujours se conduire d'une manière si sage, si honneste, & si desinteressée, qu'il y a toujours veu avec l'agrément de la Cour & l'estime des Peuples. Le Mary & la Femme ayant beaucoup d'esprit.

de probité, & de politesse, s'é-  
 roient fait tous deux un nom  
 fort considerable, & s'estant  
 acquis quantité d'Amis, pen-  
 dant leur vie, on ne doit pas  
 s'étonner s'ils ont esté gene-  
 ralement regrez. Ils ont lais-  
 sé deux garçons & deux Filles.  
 L'aîné est Pierre Tallemant,  
 Ecuier, & le Cadet, Paul Tal-  
 lemant, Prieur de Sauffeuf.  
 Il est de l'Academie Fran-  
 coise, & les excellens Dis-  
 cours qu'il y a prononcez en  
 plusieurs occasions au nom  
 de ce Corps illustre, ont fait  
 assez voir combien il est di-  
 .  
 Avril 1689. A. de Hollignac

## 278 MERCURE

gite de la place qu'il y tient.  
 Les Filles sont Louise Tallemant, Religieuse de la Mission, & Angelique Tallemant, Veuve de Messire Hubert de Pugée, Seigneur de Chasteauneuf de Provence.

Messire Henry Laisné, Aumonier du Roy. Il estoit auparavant Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Notre-Dame d'Ardenne, dez Caën, & Prieur de Mareuil, Bonneuil, Chasteauneuf & Maulcom.  
 Messire Louis Bruant des Carrières, Seigneur de Berengeville, la Riviere, & au-

# GALANTEM 289

tres lieux, & ancien Maître  
ordinaire en la Chambre des  
Comptes. Il avoit esté Resi-  
dant du Roy à Liège, & est  
mort âgé de soixante & dix-  
huit ans.

Messire François de Bour-  
lon de Choisy, Ecuyer ordi-  
naire du Roy, Seigneur de  
Croix Fontaine. Sa Famille  
est assez connue pour avoir  
donné plusieurs Officiers au  
Parlement & à la Chambre  
des Comptes. O Peux M de  
Bourlon, Evêque de Souffons,  
signala son zele ordinaire en  
suffragant luy-même en per-  
sonne de servir au Mijour

## 260 MERCURE

sonne les Pestiferez de son  
Diocèse, pour s'acquitter des  
fonctions de sa Charge, ames  
exhortant & leur admittit  
tant tout ce qui leur estoit  
nécessaire.

Dame Suzanne de Catalan.  
Elle estoit Veuve de Messire  
Alexis de Sainte-Maure  
Comte de Jonzac, Lieute-  
nant General pour le Roy  
des Provinces de Xaintonge  
& Angoumois. Madame de  
Marquise d'Aubeterre est sa  
Fille. Feu Mr le Comte de  
Jonzac, son Mary, estoit de  
l'ancien Maison de Sainte

Maure, si considerable par les grands Hommes qu'elle a donnez. Vous savez que M<sup>r</sup> le Duc de Montausier qui en est, a un merite extraordinaire.

M<sup>r</sup> le Comte de Nanteré. Il estoit Lieutenant general des Armées du Roy, & Gouverneur d'Arras, & l'avoit esté auparavant des Villes d'Arr & du Quesnoy. Les marques éclatantes de courage qu'il a données en beaucoup d'occasions, font son éloge. Il estoit de la Famille des Dreux, d'où sont venus

## 262 MERCURE

divers Archidiacres, Sous-Chantres & Chanoines pour l'Eglise de Paris, des Maîtres des Requestes, Conseillers aux Parlement, Grand-Conseil, Chambre des Comptes, & autres Compagnies superieures; des Procureurs & Avocats generaux en la Chambre des Comptes de Paris. Elle est alliée aux Forget, Aubery, Lhuillier, d'Aligre, d'Aubray, Charpentier, Turquans, de Beloy, du Lac, de Paris, du Gué, de Berulle, & autres Familles considerables de l'Espée & de la Robe. Dreu

porte d'azur au chevron d'or ;  
 accompagné de deux roses d'ar-  
 gent en chef, et d'un Soleil d'or  
 en pointe.

Comme malgré l'avis qui  
 est au commencement de tou-  
 tes mes Lettres, on néglige  
 toujours d'écrire les noms  
 propres en caractères fort  
 aisez à lire, vous ne devez  
 pas vous étonner s'il s'y ren-  
 contre toujours quelque fau-  
 te. On m'en a fait remarquer  
 deux dans un article du mois  
 passé qui regarde la mort de  
 Charles-Henry de Clermont.  
 On a mis-Marquise de Crury,

du lieu de *Crusy* & qu'il épousa  
Elizabeth de *Marfol*, ancien  
de merve, Elizabeth de *Mar-*  
*fol*.

Quant à ce que vous vous  
étonnez qu'en vous parlant  
de M<sup>e</sup> de la Barde qui a eu  
l'Archidiaconé de feu M<sup>e</sup> de  
la Motte, j'aye donné un  
premier Président aux En-  
questes, vous n'avez dû en-  
tendre par là que le plus an-  
cien Président des Enquestes,  
puis qu'il n'y a que le Corps  
entier du Parlement qui ait  
un premier Président. Il est  
vray que M<sup>e</sup> de Mauseon  
estant

étant le plus ancien, preside  
 devant M<sup>r</sup> de la Barde, qui est  
 Fils, & non pas Frere de M<sup>r</sup>  
 de la Barde, autrefois Am-  
 bassadeur pour le Roy en  
 Suisse.

Ces jours passez, le S<sup>r</sup> Tho-  
 massin, Graveur ordinaire du  
 Roy, presenta à Sa Majesté  
 une grande Estampe qui a  
 été gravée avec beaucoup de de-  
 licatesse d'après le Tableau  
 de M<sup>r</sup> Mignard, où la Famille  
 de Monseigneur le Dauphin  
 est représentée. Toute la Cour  
 donna de grands applaudis-  
 semens à cette Estampe.

Avril 1689.

Z

## 266 MERCURE

ainsi qu'aux Vers Latins de M<sup>r</sup>  
de Santeuil qui sont au bas, & à  
à la belle traduction que M<sup>r</sup>  
Perault, de l'Academie Fran-  
coise, en a faite en Vers Fran-  
cois. Il en a aussi presenté  
plusieurs autres à la Maison  
Royale, toutes dans de ma-  
gnifiques bordures. Cette en-  
treprise estoit grande à cause  
du long travail, & difficile  
pour la ressemblance. Ceux  
de vos Amis qui recherchent  
les Ouvrages de cette nature  
trouveront l'Estampe dont je  
vous parle chez celuy qui l'a  
gravée, rue des Noyers au

Buste du Roy, & chez le S<sup>r</sup>  
Boudot, Libraire, rue Saint  
Jacques, au Soleil d'or.

Je viens aux Benefices dont  
je vous ay déjà dit que Sa  
Majesté a fait la distribution.  
Sçavoie;

A M<sup>r</sup> l'Abbé de Vieux-  
bourg, l'Abbaye de S. Mar-  
tin de Massay, Ordre de S.  
Benoit, Diocese de Bourges.  
Il est petit Fils de Madame  
la Chanceliere, & a fait voir  
en plusieurs occasions qu'il  
ne degene point de ses An-  
cestres, qui ont remply des  
charges considerables & de

## 268 MERCURE

grands emplois dans les négociations avec un éclat & un desintereffement qui serviront toujours de modèle à ceux à qui le Roy confiera des commissions semblables. Il est Licentié en Theologie, & on a lieu d'esperer qu'il sera un jour un des plus grands ornemens de cette scayante Faculté, consultée dans tous les temps, sur les questions les plus épineuses qui regardent la Foy ou la discipline de l'Eglise, & dont les décisions ont toujours esté receuës comme des Oracles.

A M<sup>r</sup> l'Abbé de la Fueillée,  
 l'Abbaye de Solognac, Ordre  
 de Saint Benoist, Diocèse de  
 Limoges. Il faut ignorer l'his-  
 toire de ce temps-cy pour  
 ne pas sçavoir le merite de  
 ceux qui portent ce nom, &  
 les services qu'ils ont rendus.  
 Il ne faut pas s'étonner si cet  
 Abbé a eu part aux graces du  
 plus juste des Princes, puis  
 qu'il a d'ailleurs dans sa per-  
 sonne dequoy se les attirer.

A M<sup>r</sup> l'Abbé de la Melle-  
 riére, l'Abbaye de Charroux,  
 Ordre de Saint Benoist, Dio-  
 cèse de Poitiers. Il est Frere de

Z iij

## 270 MERCURE

M<sup>r</sup> de la Messeliere, Exempt  
des Gardes du Corps de la  
Compagnie de Noailles, qui  
après avoir esté nourry Page  
de la grande Ecurie, a préféré  
l'honneur de servir auprès de  
la personne du Roy, que son  
zèle pour ce Prince ne luy  
permettroit pas de quitter de  
vue s'il estoit le maître de  
se choisir des emplois, à tout  
et que les ambitieux desireroient  
le plus pour faire une plus  
grande fortune. Il est de l'Ill-  
lustre Maison des Frotiers,  
originaires de Bourgogne, &  
établis depuis plusieurs siècles

en Poitou, Berry & la Marche, où ils ont possédé des Terres tres-considerables. Ils ont eu aussi des Compagnies de cent & de cent cinquante hommes d'armes dont ils ont esté Capitaines, & ont commandé dans ces trois Provinces pour le service de nos Rois, avec les titres les plus honorables qu'on donnoit dans ce temps-là. On n'a qu'à lire les Histoires generales, & celle des grands Ecuyers de France, & l'on trouvera ce qu'estoient les Ayeux de M<sup>r</sup> de la Moelliere sous Charles VII. & en

## 272 MERCURE

suite, le rang qu'ils ont eu dans la Maison de Henry III. Duc d'Anjou. Cet Abbé appartient à ce qu'il y a de plus distingué en France, & particulièrement aux Maisons de Breinilly, Branche Cadette de la Maison de Vendosme non Royale, Amboise, Maille Brezé, la Force, & Polignac. M<sup>r</sup> l'Abbé de la Maille est estimé de toutes les personnes de sa Province qui savent connoître le vray mérite, & sur tout de M<sup>r</sup> l'Evêque de Poitiers, dont le discernement est juste, & qui en a rendu témoignage.

Il est aussi Frere d'un autre  
 Abbé de la Messeliere, Li-  
 conné de Sorbonne, Doyen  
 de Saint-Hilaire le Grand de  
 Poitiers, qui après avoir fait  
 paroistre icy beaucoup d'es-  
 prit & de sçavoir pendant  
 qu'il estoit sur les banes, fait  
 voir dans la Compagnie où  
 il est, tout ce qu'un vray Ec-  
 clésiastique peut marquer de  
 pieté & de zele pour la disci-  
 pline, qu'il rétablit avec un  
 tres-grand succès dans cette  
 Eglise, où il s'introduisoit  
 un peu de licence par l'ab-  
 sence, ou par la maladie de  
 ses Chofes.

## 274 MERCURE

A M<sup>r</sup> Courcier, l'Abbaye de Sainte-Croix de Talmont, Ordre de Saint Benoist, Diocèse de Luçon. Il est Theologal de Paris, & on le connoist par les Sermons qu'il a faits dans la Metropole, & en plusieurs Eglises fameuses. On ne scauroit avoir plus d'esprit & plus de doctrine, ny en faire un meilleur usage. Il est Superieur des Nouveaux Convertis, & a ramené un grand nombre d'Heretiques à la veritable Eglise. On le voit par tout où il s'agit de Religion. Il est consulté par les plus doctes, & il a esté

nommé pour un des Appro-  
 bateurs des Livres de do-  
 ctine; mais ce qui doit luy  
 donner un grand relief, c'est  
 l'applaudissement qu'eut M<sup>r</sup>  
 l'Archevesque de Paris, quand  
 il le choisit pour Theologal.  
 30 A M<sup>r</sup> l'Abbé de Brizay,  
 l'Abbaye de S. Pierre de Gau-  
 nts, Ordre de Saint Benoist,  
 Diocese de Narbonne. Le  
 choix qu'il a pleu au Roy de  
 faire de luy pour cette Ab-  
 baye, ne scauroit laisser dou-  
 ter de son merite. C'est tout  
 ce que je vous en diray pre-  
 sentement, n'ayant pas en-

# 276 MERCURE

côte receu le Memoire que  
faisens.

A M<sup>r</sup> l'Abbé Bessiere,  
l'Abbaye de Saint Sauve de  
Montereuil, Ordre de Saint  
Benoist, Diocese d'Amiens.  
Nest Fils de M<sup>r</sup> Bessiere ce  
fameux Chirurgien, qui a eu  
l'honneur d'assister à l'Opera-  
tion que M<sup>r</sup> Felix fit au  
Roy il y a plus de deux ans,  
& qui ne scauroit avoir acquis  
que tres-justement la reputa-  
tion où il est d'un des meil-  
leurs Chirurgiens que nous  
ayons & d'un fort honneste  
homme.

A M<sup>r</sup> l'Abbé de Chaulnes,  
 l'Abbaye de Pessans, Ordre  
 de S. Benoist, Diocèse d'Auch.  
 Il est Fils de M<sup>r</sup> de Chaulnes,  
 Maître des Requetes, Parent  
 de M<sup>r</sup> de Tarbes, nommé à  
 l'Archevesché d'Auch, dont  
 il est Archidiacre. On ne  
 peut avoir l'esprit ny plus  
 agreable, ny plus cultivé.  
 Pendant la residence qu'il  
 a faite dans l'Archevesché  
 d'Auch avec M<sup>r</sup> de Tarbes,  
 il a assisté à des Missions pour  
 les Nouveaux Catholiques,  
 & fait des Sermons d'une  
 grande utilité, mais on n'a

## 278. MERCURE

qu'à entendre ceux qu'il fait  
roy, & le connoistre particu-  
lièrement, & l'on ne doute  
pas qu'il n'acquiere un jour  
d'autres dignitez que celles  
d'Abbé & d'Archidiaque.

A Dom René du Bois, Ab-  
baye reguliere de Chaloché,  
Ordre de Cisteaux, Dio-  
cese d'Angers. Il est Reli-  
gieux du mesme Ordre, où  
sa probité, & l'habileté qu'il  
a toujours fait paroistre, luy  
ont acquis une estime gene-  
rale.

Je ne vous ay encore rien  
dit de la dernière action de

M<sup>r</sup> le Marquis d'Uxelles, parce que lors qu'on parle sur les premiers bruits, on est ordinairement mal informé, & quand on ne douteroit point qu'ils ne fussent vrais, il est impossible que dans ces commencemens on soit assez instruit du détail. Vous sçavez que M<sup>r</sup> d'Uxelles est Lieutenant general, & qu'il a esté choisi pour commander dans Mayence, qui dans la situation où sont les affaires, est un poste tres-important, & qui n'a pû estre confié qu'à un homme de l'intrepidité

duquel on est assuré, aussi bien que de la parfaite connoissance qu'il doit avoir dans le métier de la guerre. Ce Marquis a fait voir en cette occasion qu'il s'y appliquoit entièrement, & qu'il prenoit tous les soins nécessaires pour savoir tout ce qui se passoit chez les Ennemis. Il fut surpris à propos que trois cents hommes & quelques Dragons des Troupes de Saxe avoient passé le Rhin, vis à vis Gainsheim, & qu'ils avoient commencé à se retrancher à Esche, qui est un Village forti-

# GALANT. 281

fié par les eaux à cinq lieues  
de Mayence. Il envoya aussitôt  
reconnoître ce Village,  
ordonna ensuite ordre à M<sup>r</sup>  
de Gassion, Brigadier de Ca-  
valerie, d'aller l'investir avec  
le Regiment Royal Etranger  
de Cavalerie, le Regiment de  
Dragons de Barbesieux, Ca-  
valerie, deux Escadrons du  
Regiment de Roquelaure,  
etc. les Grenadiers des Regi-  
mens de Navarre, Bourbon-  
nois, du Maine, la Couronne,  
Anjou, Jarjay, & Dauphin.  
Le lendemain premier de ce  
mois à la pointe du jour,

*Avril 1689.*

A a

## 282 MERCURE

M. d'Uxelles marcha avec un détachement de deux cents hommes par Bataillon des mêmes Régimens, & arriva sur les huit heures du matin. Il disposa tout afin de pouvoir monter à l'assaut. Il fit faire les ponts & les fascines nécessaires pour combler la fosse, & pendant qu'on travailloit à toutes ces choses, il fit faire de petits détachemens pour escarmoucher, afin que les Ennemis estant harcelés, & obligés à se défendre ne pussent avoir le temps d'achever les retranchemens déjà

## GALANT. 282

commencez. Cependant il donna ses ordres à l'Infanterie pour investir le Village, dont les approches estoient tres-difficiles, parce que le Rhin grossissoit d'un moment à l'autre, & que l'inondation en avoit rendu les environs presque tous impraticables, de sorte que s'ils avoient eu seulement deux ou trois jours pour fortifier ce poste, il auroit esté impossible de les en chasser à cause des eaux qui l'entournoient. M<sup>rs</sup> d'Uzelles fit pousser les choses avec tant d'ardeur &

A a ij

## 284 MERCURE

de conduite, que sur le même nuit les Ennemis battirent la chamade, & envoyèrent un Tambour pour demander à capituler. Il ne voulut les recevoir qu'à discretion, & ils furent obligez de se rendre. Il y avoit trois cens hommes d'Infanterie, cinquante Dragons bien montez, neuf Officiers, & dix-huit Tambours. Ils estoient tous Saxons, bien armez & bien vestus, & le Commandant qui paroissoit un homme de cœur, marqua qu'il estoit au desespoir d'estre forcé de se rendre.

Ils furent tous conduits à Mayence, après que M<sup>r</sup> d'Uxelles eut fait raser le lieu, parce que les Habitans avoient appelé les Ennemis, & favorisé leur passage, comme de parole qu'ils avoient donnée.

Le Roy qui ne laisse aucune action de valeur sans récompense, & qui n'attend pas même des années pour reconnoître les services qu'on luy rend, quelque jeunes que soient ceux qui se signalent, a fait M<sup>r</sup> le Marquis de Castré Brigadier d'Infanterie,

pour avoir fait paroître une  
intrepidité & une bravoure  
extraordinaire dans la der-  
nière rencontre entre les  
Troupes de Sa Majesté &  
celles des Alliez prés de  
Nuis. Ce Marquis est Neveu  
de M<sup>le</sup> le Cardinal de Bonzi.

Le Jedy 14. de ce mois,  
M<sup>l</sup> l'Abbé de Louvois, qui  
avoit déjà satisfait publicque-  
ment en d'autres occasions à  
toutes les questions qui peu-  
vent estre faites sur ce qui  
ya de plus difficile dans Vir-  
gile & dans Homere, fit une  
action pareille touchant

Theocrite. Il y fie paroistre une force & une presence d'esprit beaucoup au dessus de ses années, & la nombreuse assemblée qui s'y trouva, en sortit tres-satisfaite. Comme c'estoit un exercice de Lettres, il y avoit fait inviter M<sup>rs</sup> de l'Academie Françoise, qui ne purent assez admirer la maniere vive & spirituelle dont il se tira de toutes les objections qui luy furent faites. Il est difficile d'aller aussi loin dans un âge si peu avancé. Quelques jours après, ce jeune Abbé vint remercier

## LES MERCURE

est illustre Corps dans une  
de ses Seances, & il le fit d'un  
air libre & noble qui répon-  
doit dignement à ce qu'il  
est né.

M<sup>r</sup> le Prince d'Enrichemont, connu par sa naissance, par ses ancestres & par sa bonne mine, épousa ces jours passez Mademoiselle de Coiflin, Fille du Duc de ce nom & Nièce de M<sup>r</sup> l'Evêque d'Orleans, premier Aymônier du Roy, tous deux si généralement estimez par le caractère d'honneste homme, qui est naturel à ceux de cette Maison.

Maison. Vous sçavez que M<sup>r</sup> le Prince d'Enrichemont est Fils de M<sup>r</sup> le Duc de Sully. Pour Mademoiselle de Coiflin, je n'entreprends point de parler de son merite, parce qu'il m'esteroit impossible de vous marquer assez tout le bien que l'on en dit. Il n'y a jamais eu d'humeur plus égale, de manieres plus aisées & plus douces, d'esprit plus porté à la complaisance, ny une personne avec qui il soit plus aisé de vivre. Sa bonté, & l'acquiescement qu'elle a toujours eu pour les

*Avril 1689.* B b

## 290 MERCURE

sentimens des autres, ont fait que ses yeux n'ont jamais vu que ce qu'on a voulu luy faire voir, quoy que la pénétration de son esprit luy fist découvrir beaucoup davantage. Vous jugez bien qu'une personne de ce caractere ne scauroit avoir que beaucoup de sagesse & de vertu.

Rien n'est plus inviolable que la parole du Roy. Sa Majesté avoit promis à M<sup>r</sup> l'Evêque de Beauvais, Pair de France, la première place qui vaqueroit de Commandeur de l'Ordre du S. Esprit.

& celle de M<sup>r</sup> de Grignan, Archevesque d'Arles, mort âgé de 86. ans, n'a pas esté plûtoft à remplir, qu'Elle en a pourvû ce Prelat. Vous sçavez qu'il s'est extremement distingué dans les Ambassades qui luy ont esté confiées. Son grand merite, sa vertu generalement reconnuë, son zele ardent, & son attachement inviolable pour le service du Roy, m'ayant donné fort souvent occasion de vous en parler, je n'ajoutteray rien aujourd'huy à ce que je vous en ay dit plusieurs fois.

Bb ij

## 292 MERCURE

La Reine d'Espagne est morte, & la paix dont jouïssoit ce Royaume semble avoir esté ensevelie avec elle. Les Espagnols ont préféré les vaines esperances dont les flaté le renouvellement de la guerre, à tout ce qu'ils doivent craindre d'un Ennemy qui a toujours triomphé de cet Etat, estant certain qu'ils ont plus perdu de Places sous le regne du Roy, que sous ceux de tous les autres Rois de France ensemble. Enfin Sa Majesté forcée par la conduite qu'ont tenuë les Ministres Espagnols,

s'est veüe obligée de leur déclarer la guerre, & Elle en rend raison dans une Ordonnance qui porte cette Declaration. Je la reserve aussi-bien que ce que j'ay à vous dire sur cette Ordonnance, pour ma sixième Lettre sur les Affaires du Temps, puis que cette Histoire n'est composée que de pieces qui rendent les faits que je rapporte incontestables, & qui empêcheront la posterité de former mesme le moindre doute sur la verité des choses qu'elle contient.

B b iij



## 294 MERCURE

L'esprit de l'homme devient plus subtil de jour en jour, & on abonde en inventions nouvelles. Celle des Carrosses appellez *Inversables* & *Incabotables* a quelque chose de surprenant. La structure en est des plus agreables à voir, & tres-facile à entretenir. Le corps de ces sortes de Carrosses ne sçauroit jamais pancher, quoy que le train panche. Il a mesme cela de particulier, que quand on a ouvert les portieres, il demeure ferme comme un roc pour recevoir ceux qui veulent y

prendre place, & on ne les a pas plûtost refermées qu'il reprend son branle. On en a fait des épreuves que Sa Majesté n'a pu voir qu'avec surprise. On fit monter un de ces Carrosses sur une hauteur considerable. On osta exprés les essés des deux rouës afin qu'elles tombassent avec le train. Quatre personnes qui estoient dedans se panchoient entièrement sur le costé que ce train devoit tomber, & le corps ne pancha pas de l'épaisseur d'un seul pouce. Il y a encore une autre commo-

Bb iiij

## 296 MERCURE

dité considerable, c'est que le train a beau cahoter, le corps ne cahote point, & tous ceux qui sont dedans, le Cocher qui est sur son Siege, & les Laquais qui sont sur le devant & sur le derriere, n'entendent aucun bruit des roues, mesme sur le pavé le plus rude. Après ces experiences on doit demeurer d'accord de l'utilité de ces Carrosses, qui épargnent le danger d'estre tué ou estropié par les cheures frequentes & inopinées auxquelles les Carrosses ordinaires sont sujets. On

se garantit encore d'avoir la  
 teste étourdie par des caho-  
 remens continuels, & il y a  
 beaucoup d'apparence que  
 cette voiture estant aussi seu-  
 re qu'elle est douce, sera d'un  
 fort grand usage. M<sup>r</sup> le Maré-  
 chal d'Estrees ayant demandé  
 au Roy pour vingt ans le  
 Privilege de la fabrique & de  
 la vente des Carrosses, Cale-  
 ches, Chaises roulantes, &  
 autres voitures de cette nou-  
 velle invention, dites *Inver-  
 sables & Incabotables*, dans tout  
 son Royaume, Terres & Pais  
 de son obeissance, Sa Ma-

## 298 MERCURE

jesté luy en a accordé le don par des Lettres patentes, enregistrées au Parlement. Le droit est fixé à soixante livres pour la permission qu'on est obligé d'aller prendre au sujet de la fabrique & vente de chaque voiture aux Bureaux établis pour cet effet, à peine de trois mille livres d'amende. Vous remarquerez encore une circonstance avantageuse qui engage le Public à ne pas differer de s'en servir, pour estre au plûtoft hors de danger de verser & de cahoter. C'est qu'en attendant que

ceux qui ont des Carosses en puissent avoir de cette fabrique, ils pourront y faire appliquer le secret à peu de frais, en payant le droit dont je viens de vous parler.

Je ne puis finir sans vous parler encore des actions de pieté qui ont esté faites pendant la Semaine Sainte. Monsieur & Madame ont fait éclater leur devotion, & remply tous les devoirs de veritables Chrestiens. Ils ont esté tres-contens des Predications du Pere Gonnelieu, Jesuite, qui preschoit à Saint Eustache,

## 300 MERCURE

& qui a esté extrêmement  
suivy, & applaudy pendant  
le Carefme. Le Pere Gaillard,  
aussi Jesuite, qui prêchoit à  
S. Germain l'Auxerrois dans  
le mesme temps, s'est attiré  
de nombreuses Assemblées,  
& Monsieur le Duc de Char-  
tres l'a souvent esté entendre  
sur le bruit de sa reputation.  
La Reyne d'Angleterre qui  
s'estoit retirée aux Filles de  
Sainte Marie de la Visitation  
de Chaillot pendant la Se-  
maine Sainte, comme je vous  
l'ay déjà appris, y entendit  
le Sermon de la Passion de

M<sup>e</sup> l'Abbé Capeau. Vous sçavez le grand merite de cet Abbé qui a souvent eu l'honneur de prescher devant Sa Majesté, qui a fait deux fois le Sermon de la Cene, & qui en a fait plusieurs à Saint Cir. Vous vous souvenez des endroits de ses Sermons que je vous ay envoyez, & dont vous m'avez marqué tant de satisfaction. La Reyne d'Angleterre ayant fait plusieurs fois ses Devotions pendant son séjour dans le Monastere de Chaillot, ne laissa pas, estant retournée

## 302 MERCURE

à Saint Germain en Laye , d'y faire sa Communion Pascale dans la Paroisse le Jedy d'après Pasques, & Elle y communia par les mains de M<sup>r</sup> l'Abbé de Villeterre qui en est Curé. Cette Princesse alla voir le lendemain Madame la Princesse Palatine , Abbessé de Maubuisson , & elle y fut traitée à disner avec toute la délicatesse & toute la propreté imaginable. Elle se rendit ensuite à Pontoise qui en est tout proche, & M<sup>r</sup> de Montiers, Lieutenant General, l'y complimenta à la teste du

Corps de la Justice & de la Ville. Ses réponses spirituelles & ses manières honnestes luy attirerent l'admiration & l'estime de tous ceux qui eurent l'avantage de la voir. Elle assista à la prise d'Habit d'une Sœur de M<sup>r</sup> le Duc de Bervick dans le Monastere des Religieuses Angloises. Le Pere Bourdalouë y prescha avec l'éloquence & la maniere édifiante qui luy sont ordinaires, & la ceremonie fut faite par M<sup>r</sup> de Verthamont, Grand Vicair de Pontoise. Le jour suivant, cette Princesse con-

## 304 MERCURE

tinuant ses visites dans les lieux saints, alla voir le beau Monastere des Religieuses de Saint Dominique de Poissy, où elle fut reçue par Madame de Chaunes qui en est Prieure perpetuelle. Elle visita cette Maison, dans laquelle on luy servit une Collation aussi magnifique qu'abondante. Elle a encore rendu visite à Madame la Dauphine, chez qui Monseigneur le Dauphin se trouva, & elle y fut placée dans un Fauteuil entre ce Prince & cette Princesse. Il y avoit un Cercle de Duches-

ses, & les jeunes Princes s'y rencontrerent. La Conversation ayant duré une demy-heure, la Reyne fut reconduite par Madame la Dauphine jusques à la porte de la Chambre où elle avoit esté reçue. Monseigneur luy donna la main, & là reconduisit jusqu'à son Carrosse. Le Roy qui arriva de la Chasse dans ce temps-là, s'avança vers cette Reyne suivant les manieres honnestes qui luy sont naturelles, & demeura un moment avec elle.

Cette Princesse ayant résolu de faire ses devotions

*Avril 1689.*

Cc

## 306 MERCURE

dans la Cathedrale de Paris, vint coucher le 21. de ce mois au Monastere de Chalkiot, afin d'en estre plus proche. Elle y vint le lendemain 22. & M<sup>r</sup> l'Archevesque revestu de ses habits Pontificaux la reçour à la teste de son Clergé. Sa Majesté se mit d'abord à genoux sur un carreau que luy presenta un des Chanoines, & elle adora la vraye Croix. Lors qu'elle se fut relevée, ce digne Prelat la complimenta. Il auroit esté à souhaiter que son compliment eust esté entendu de tous ceux

qui étoient accourus de toutes parts pour la voir, & qui venoient pour admirer une Reine dont le courage & la pieté ont paru avec tant d'éclat dans une occasion qui pouvoit abattre les plus fermes, & lasser la patience de ceux qui en ont le plus. M<sup>r</sup> l'Archevesque donna à cette Princeſſe les loüanges que méritoit ſon heroïque vertu, mais avec des termes ſi choiſis & une éloquence ſi noble, & qui convenoit ſi bien à celui qui eſt à la tête du Clergé de France, qu'on ne ſçaitoit.

## 308 MERCURE

allez l'admirer. Cette Reine affligée y répondit avec majesté, & après luy avoir témoigné qu'elle esperoit beaucoup de ses prieres & de celles de son Clergé, distingués par sa doctrine, par la pureté de ses mœurs, & par sa pieté, elle le pria de ne se pas lasser d'en faire pour la prospérité du Roy son Seigneur, & le fidelle Allié du Monarque qui leur avoit donné un azile si favorable. Elle s'excusa ensuite d'avoir fait attendre ce Prelat, la foule qui s'estoit rencontrée à son passage, &

# GALANT. 309

qui avoit une extrême impatience de la voir, l'ayant fait arriver à Nostre Dame une heure plus tard qu'elle n'avoit esperé. Les complimens estant finis, la Reine alla devant la Chapelle de la Vierge, où on luy avoit préparé un Priedieu. M<sup>r</sup> l'Archevesque l'y suivit, & se retira ensuite pour quitter ses habits Pontificaux. Il revint peu de temps après en rochet & en camail, & servit Sa Majesté comme il a accoutumé de servir le Roy mesme. Elle communia à la premiere

## 310 MERCURE

Messe , celebrée par M<sup>r</sup> l'Abbé Parfait , le plus ancien des Chanoines , & après cette Messe , elle en entendit deux autres , avec une devotion qui édifia toute l'Assemblée , & qui fit connoistre de quelle maniere il faut assister à ce saint Mistere. Les Messes finies , elle fit l'honneur à M<sup>r</sup> l'Archevesque de luy rendre visite , & comme la conversation fut plus libre , elle y fit paroistre tant d'esprit & tant de grandeur , qu'on a eu raison de dire que c'est véritablement une Reine. Quand

elle se separa de ce Prelat, pour monter en Carosse, elle se mit à genoux, & luy demanda sa benediction. Une action si humble & si Chrestienne surprit tous ceux qui estoient presens, & M<sup>r</sup> l'Archevesque mesme, qui vit rappeler par là la memoire de ces temps heureux pour l'Eglise, où les plus grandes Reines & les plus puissantes Imperatrices ser-voient de leurs mains les Evesques, regardant en eux la Mission que Dieu leur a donnée, & ce Prelat ravy d'une

## 12 MERCURE

humilité si honorable à l'Église, s'écria en prononçant ces mots, dont le mystère n'est pas ignoré de ceux qui se repaissent de la lecture de l'Écriture Sainte, Je prie ce grand Dieu en qui Vostre Majesté a mis toute sa confiance, de répandre sur Elle abondamment la rosée du Ciel & la graisse de la terre, au nom du Pere, & du Fils & du Saint Esprit. Si ce Prelat fut surpris la Reine admira sa présence d'esprit & les manieres nobles & inimitables, & s'en alla bien confirmée dans la haute

haute opinion qu'elle en avoit conceüe. L'aprèsdînée elle rendit visite à Monsieur le Duc de Chartres & à Mademoiselle. Ce jeune Prince la vint recevoir au bas du grand Escalier, accompagné de plus de cinquante personnes de la premiere qualité, & de beaucoup des grands Officiers de Monsieur. Cette Princesse alla voir le mesme jour Mademoiselle d'Orleans au Palais de Luxembourg, où elle fut receüe avec tous les honneurs qu'on doit à son caractere.

*Avril 1689.*

D d

# 314-MERCURE

Si vous avez des Amis embarrasés sur les usures qui peuvent être permises, car le mot d'usure n'est pas toujours pris en mauvaise part, je croy que vous leur ferez plaisir de les avertir que le S<sup>r</sup> Guerout, Libraire au Palais, débite un Livre, qui les retirera de tous les doutes que le scrupule peut faire former sur cette matière.

Il a pour titre ; *Eclaircissement nouveau sur le prest & l'intérêt* ; la lecture n'en peut être que d'une très-grande utilité.

# GALANT. 315

Le vrai mot de l'Enigme  
du mois passé qui estoit la  
Salsade, a été trouvé par M<sup>rs</sup>  
du Perier ; Kalot ; Brunet de  
Tilly ; Hutuge, d'Orleans ;  
R. Collas de Blois ; Mesde-  
moiselles Potangs ; Cyprès  
de la rue de Bourbon ; la Spi-  
rituelle de la mesme rue ; la  
Belle Conquerante de Lilioux ;  
les deux Sœurs de la rue Mu-  
ret de Chartres ; le Phenix  
des Freres de la rue des Pro-  
vaires ; le Paylan de la Bas-  
tille ; le Mary de la belle  
Procureuse aux Comptes ; le  
Tribun de Flandre, & ceux

Dd ij

# 216 MERCURE

d'Egypte & de la Place Mau-  
bert, la Societé de l'Hôtel  
de Portugal Nassau à Geneve;  
le Voisin inconnu de la bien-  
aimée & charmante brune de  
la rue aux Fers.

L'Enigme nouvelle que  
vous allez lire est de la Ber-  
gere Fleurette, Fille du dé-  
funt Berger Fleuriste.

2552552252 2555225

## ob E N I G M E

**M**A taille est grande & dé-  
gagée,  
Legere d'autant plus que je suis plus  
âgée.

# GALANT 317

Le Sexe m'aime, & j'ay l'honneur  
De posséder le costé de son cœur  
Dans l'employ que je donne ad  
monda. *Le Sexe m'aime, & j'ay l'honneur*  
L'Epée & moy ne nous accordons  
pas ;

Te la traie de haut en bas.  
Mes cheveux sont d'emprunt, longs,  
fin, de couleur blonde.  
Une tresse, un ruban tel qu'on veut  
le choisir,  
Les lie & les arreste,  
Et bien souvent on prend plaisir  
A me les arracher poil à poil de la  
tresse.

J'ajoute à la Gavotte de  
M' Martin que vous avez  
trouvée au commencement  
de cette Lettre, une Gigue du

Dd iij

# 318 MERCURE

mesme Auteur. C'est encore  
l'Amour que l'on fait parler  
dans les paroles qui ont esté  
faites pour en chanter l'air

## G I G U E.

*De mes filets ,  
De mes lacets ,  
De mes pieges secrets  
Qui sont faits ,  
Tout exprés ,  
Dans ces Forests ,  
On ne peut aisément se défendre.  
Sans y songer chacun vient se  
rendre  
Dans mes filets ;  
Sans y songer chacun vient se  
prendre  
Dans mes lacets ,*

# GALANT.

319

Dans mes pieges secrets  
Qui sont faits  
Tout exprés  
Dans ces Forests.  
On ne peut aisément se défendre  
De mes lacets , &c.

S

Quels doux momens !  
Quels jeux charmans !  
Que de contentemens  
Ravissans  
Aux Amans  
Qui sont constans !  
Mais il faut estre pris pour les  
prendre ,  
Car on les perd a toujours attendre  
Ces doux momens ,  
Car on les perd sans un amour  
tendre  
Ces jeux charmans ;  
Tous ces contentemens .

D d iij

# 326 MERCURE

*Reviens*

*Aux Amans*

*Qui sont constans,*

*Mais il faut estre pris pour les*

*prendre,*

*Ces jeurs charmans,*

*Tous ces Cc.*

Je viens d'apprendre une  
action des plus vigoureuses  
dont on ait jamais parlé. Le  
16. de ce mois, à une heure  
après minuit, deux mille  
hommes d'Infanterie sortis  
de Cologne, & quatre cens  
chevaux des Troupes de Bran-  
debourg, commandez par  
M. Heiden, leur Lieutenant  
Colonel, avec deux mille

## GALANTM 321

Païsans travailleurs, vinrent pour surprendre une petite Redoute de terre que les François font construire sur le bord au delà du Rhin, vis à vis de Bonn, pour défendre le Pont volant qu'ils ont près de cette Ville-là. Les Ennemis s'estant approchez le ventre à terre jusques à vingt pas du fossé de la Redoute, qui est remply de quatre pieds d'eau, la Sentinelle qui estoit à l'entrée apperceut une méche allumée, & cria, *Qui va-là?* Comme on ne luy fit point de réponse. elle tira à la

## 322 MERCURE

mèche, & tua un Grenadier qui venoit fonder le fossé. Les Ennemis se voyant découverts, firent feu à la Redoute. Elle n'estoit gardée que par soixante Soldats & quarante Travailleurs, tous commandez par M<sup>r</sup> Racine, Capitaine au Regiment de Vandosme. Ils estoient soutenus par deux Détachemens de Grenadiers, qui estoient dans deux Bateaux couverts, postez sur le Rhin par M<sup>r</sup> de la Lande Ingenieur, aux deux angles de cette Redoute. Ces deux Détachemens estoient

# GALANT 1423

commander, l'un par M<sup>r</sup> Pa-  
las, Capitaine Grenadier de  
Thiangé, & l'autre par M<sup>r</sup> J  
Siomer, sous-Lieutenant dans  
ce même Régiment. Ces Dé-  
tachemens estoient fort ne-  
cessaires en cet endroit-là & T  
on les y avoit mis avec gran-  
de prévoyance. Il n'y avoit  
que vingt-cinq Grenadiers  
dans chaque Barrail; cepen-  
dant leurs décharges incom-  
modent fort les Ennemis  
qu'ils prirent en flanc. Ceux  
qui estoient dans Bonn-s'é-  
tant, apperceus de l'opiniâ-  
treté des Attaquans qui s'ap-

## 324 MERCURE

prochoient pour combler la fosse, & s'attacher aux palissades, M<sup>r</sup> Raouffet, Gouverneur, & M<sup>r</sup> de Clerac, Lieutenant de Roy de Bonn, avec M<sup>rs</sup> les Marquis de Thiange, & de Magny Colonel, & trois cens Grenadiers, monterent sur le Pont volant pour passer, & secourir la Redoute, mais le Pont n'ayant pu aborder de l'autre costé aussitost qu'il auroit dû faire, à cause que les grandes eaux avoient emporté une partie des petits Bateaux qui en soutenoient la corde, ils ne purent estre

débarquez que lors que les  
 Ennemis, qui apparemment  
 eurent peur de ce secours, &  
 qui avoient déjà eu plus de  
 cinquante hommes tuez sur  
 la place, & plus de deux cens  
 blesez, commencèrent à se  
 retirer. Ils avoient déjà donné  
 trois Assauts à la Redoute par  
 un endroit qui leur pouvoit  
 servir de brèche, cette Re-  
 doute n'estant pas encore  
 achevée de ce costé-là. Les  
 Grenadiers que je vous ay dit  
 estre au nombre de trois cens,  
 & qui avoient mis pied à ter-  
 re par le plus grand bonheur

du monde, firent premièrement une décharge de leurs fusils, & ayant mis ensuite l'épée à la main, ils combattirent les ennemis à prendre la fuite, & à se lancer de toutes parts. Leur épouvante ne cessa point pendant toute la journée, & elle fut telle, qu'ils ne se croyoient pas en sécurité, même dans Cologne. Les François firent vingt & un prisonniers dont il y en avoit seize de blesez. Il seroit fort malaisé de faire une défense plus vigoureuse, la Reine ayant elle-même attaqué plus

de trois heures sans un moment de relâche. Les Soldats avoient consumé presque toute leur poudre, & M<sup>r</sup> Racine, leur Commandant, les voulant encourager, leur distribua trente pistoles qu'il avoit sur luy, & les engagea à jeter continuellement des Grenades. Ils devoient se défendre l'épée à la main lors qu'ils auroient tout à fait manqué de Grenades & de poudre. M<sup>r</sup> Palare, Capitaine de Grenadiers, fut blessé légèrement d'une balle de Mousquet au dessus de la mammel-

## 328 MERCURE

le gauche, & M<sup>r</sup> Monfieur,  
Lieutenant des Grenadiers de  
Vandolme, & Simonet, Sous-  
Lieutenant de l'Injuge, fu-  
rent tués avec deux Grena-  
diers. Il n'y a eu que huit  
Grenadiers de bleffez dans la  
Redoute & dans les Bateaux,  
qui furent tout percez de  
côps de Moufquet & d'Ar-  
quebustes à croc chargées de  
balles & de bouts de fer de la  
longueur du doigt, qui se-  
noient jusque dans le Bon.  
quoy que le Rhin fust entre  
eux, & qu'il soit une fois plus  
large en cet endroit-là, que

n'est la Seine vis à vis del' Arcenal. Il est surprenant que quatre mille quatre cens hommes ayent esté batuz & mis en fuite par quatre cens. Une action d'une vigueur si peu ordinaire n'appartient qu'à des François. Les Ennemis ont perdu plus de trois cens hommes, tant morts que blesez, & Prisonniers, & quinze Officiers, sans compter plusieurs Soldats qui ont deserté, la déroute & l'épouvante ayant esté si grandes, que chacun se sauva sans ordre & par différentes routes. M' Heiden.

*Avril 1689.*

*Ec*

## 270 MERCURE

leur Commandant, sur le  
bord la jambe cassée, & receut  
plusieurs autres blessures,  
dont il mourut dès le troisième  
jour. Le Roy a donné de  
grandes loüanges à l'action  
de M. Racine. Il est Fils d'un  
Conseiller de la Grand  
Chambre, & Frere d'un Con-  
seiller de Chastelle, de ce  
mesme nom.

Je ne vous feray point un  
long détail des affaires d'An-  
gleterre; je vous marqueray  
seulement la situation où elles  
se trouvent aujourd'huy. Le  
Prince d'Orange estant assuré

# GALANT.

qu'il y a plusieurs personnes  
dans Londres qui sont dans  
les interets de leur veritable  
Roy, resolut de se servir  
d'une adresse pour faire passer  
avec plus de facilité dans le  
Parlement plusieurs choses  
qui luy estoient d'importance.  
Il fit publier un Imprimé  
au bas duquel estoit la  
permission, afin qu'on y a-  
jouast plus de foy. Cet Im-  
primé contenoit toutes les  
particularitez de la mort du  
Roy d'Angleterre, qu'on sup-  
posoit arrivée à Brest. Son  
regne paroissant plus assuré

E c ij

# 332 MERPURE

169 par là, il vint à bout de ce  
qu'il souhaitoit, & comme  
la ventrêse découverte tost ou  
tard, deux jours après il fit  
imprimer dans la Gazette de  
London, que cette fausse  
nouvelle avoit esté publiée  
par la surprise d'un Impri-  
meur, qui avoit demandé  
une permission pour impri-  
mer les circonstances de la  
mort du Roy Jacques pre-  
mier, & qui avoit mis Jac-  
ques second. Son courpne-  
ment se fit vingo quatre heu-  
res après qu'on eut fait sou-  
rir le bruit de cette mort sup-

# GALANT. 333

posée. Il fut couronné par  
l'Archevesque d'York, assisté  
de l'Evêque de Londres,  
l'Archevesque de Cantorbe-  
ry qui devoit faire cette fon-  
ction comme Primas du  
Royauté, ayant genereuse-  
ment persisté à dire, qu'après  
avoir presté serment au Roy  
Jacques II. son vray Maître,  
si ce n'est l'honneur de le cou-  
ronner, il n'en pouvoit cou-  
ronner un autre. Je vous ay  
désigné le caractère de l'E-  
vêque de Londres en plu-  
sieurs endroits. Quant à l'Ar-  
chevesque d'York, c'est ce-

## 334 MERGURE

luy qui estoit Evesque d'Exeter, quand le Prince d'Orange descendit en Angleterre, & qui pour couvrir l'intelligence qu'il avoit avec ce Prince, prescha d'abord contre luy, afin d'avoir lieu de se retirer à Londres, feignant de vouloir se mettre à couvert de sa tolérance, mais c'estoit pour cabaler sous main en sa faveur. Le Roy d'Angleterre croyant que son zele estoit veritable, luy donna l'Archevesché d'York qui se trouva vacant. Cette bonne ne le toucha point.

# GALANT. 339

Il doit aller à chercher à lui-même  
à ses bienfaiteurs, & avoir  
bien voulu couronner son  
Empire. Il n'y avoit qu'un  
Traître qui pût contredire  
un Héros, & qu'un  
homme de bien Religion, qui  
pût l'offenser. Mais quel  
raisonnement, & qu'on pousse  
on dira, sinon que la victoire  
est contredite.

Le ciel présente ses affaires  
d'Écosses, ne paroit pas  
avantageux à qui n'en jugera  
que par les apparences, & par  
les bruits d'Angleterre, d'où  
on n'en laisse tomber aucune

qui dise la verité. Il semble que la Convention soit plus favorable au Prince d'Orange qu'au Roy, mais il ne faut pas s'en étonner, la brigue estoit faite de longue main pour ne faire élire que des Non-Conformistes. Cela n'empesche pas que tous les Evêques, & la plus grande partie des Seigneurs ne soient pour le Roy. Tout se fait dans la Convention contre l'usage & contre le droit, & rien n'est valable. Ce Parlement ayant ses loix différentes de celuy d'Angleterre, il faut que les Délibérations

rations soient signées par tout  
 le Corps, & non par un seul  
 pour tous, ce qui n'a pas esté  
 fait. A l'égard de la Lettre  
 que la Convention a écrite  
 au Prince d'Orange, en ré-  
 ponse de celle qu'elle avoit  
 receüe de ce Prince, tous les  
 Evêques, & presque tous les  
 Seigneurs ayant refusé de la  
 signer, les Non-Conformi-  
 stes de la Convention ont  
 obligé le Président de la si-  
 gner au nom de tous, & elle  
 a esté ainsi envoyée afin qu'  
 elle püst servir au Prince d'O-  
 range pour l'avancement de  
 Avril 1689. F F 115

## 238 MERCURE

ses affaires à Londres, en disant que ses affaires vont bien en Ecosse, & qu'elle trompait ceux qui ne savaient pas les loix de ce Parlement. La déclaration que leste même Convention a faite du Trône vacant n'est pas plus valable, mais quoy qu'un ras de Seditieux veuille tout transporter de force, le Party du Roy n'est pas moins puissant dans le reste du Royaume que celui du Prince d'Orange, & le Duc de Gordon continue toujours avec beaucoup de fidélité à défendre le Chastell d'Edimbourg.

Depuis que le reste des Non-Conformistes qui s'estoient retirez dans le Nord d'Irlande, a esté défait, ce Royaume, quoy que tout en armes, jouit d'une heureuse tranquillité, & du plaisir de s'estre acquitté de son devoir, & d'avoir mérité l'estime de toutes les Nations de la terre; & ne songe plus qu'à contribuer au rétablissement de son Monarque legitime, & pour cet effet tout est en mouvement dans cet Etat. Le Roy a donné une amnistie dont les Presbiteriens jouissent, & plusieurs

## 140 MERCORE

d'entre eux paroissent maintenant aussi zelez pour Sa Majesté que les Catholiques, & les Protestans Conformistes. On en a neanmoins trouvé encore quelques uns qui depuis l'amnistie, n'avoient pas quitté les armes. Les uns ont esté condamnez à de grosses amendes, & les autres à estre pendus; mais le nombre en estoit peu considerable. Le Roy a convoqué un Parlement qui se doit tenir le 17. du mois prochain. La Flote de Brest qui porte en Irlande des armes, des hommes, & de

l'argent, appareilla le 22. de  
 ce mois pour sortir le Goulet,  
 & aller mouiller à Barranne,  
 à deux lieues de la grande  
 Rade de Brest, afin d'estre  
 plus en estat de partir au pre-  
 mier bon vent; & comme il  
 a commencé le 24. à devenir  
 favorable, il est hors de doute  
 que la nouvelle du depart de  
 ces Vaisseaux fera arrivée a-  
 vant que vous receviez ma  
 Lettre. On a certitude que  
 cette Flote est composée de  
 vingt-six Vaisseaux, de qua-  
 tre Fregates, & de douze  
 Brulots,

E f iij

## 342 MERCURE

Quoy que je vous ay marqué la dernière fois que vous n'aurez ma sixième Lettre sur les Affaires du Temps que le premier de Juillet, je vous l'envoyéray un mois plutôt. Ainsi vous la recevrez le premier de Juin. Je découvre tous les jours des choses si curieuses touchant ce qui a donné le branle au mouvement qui agit aujourd'huy toute l'Europe, que je n'ay pas moins d'impatience de vous les apprendre, que vous m'en témoignez de les scavoir.

Le Roy a fait Brigadiers de Cavalerie M. le Duc de Roquelaure, & M. le Comte de Nangis, & Brigadiers d'Infanterie M. le Comte D'avegan, & M. de Creil, tous deux Capitaines aux Gardes.

Lors que je suis prest à finir ma

# GALANT. 343

Lettre, on me donne la copie du Compliment que Mr l'Archevesque fit à la Reyne d'Angleterre en la recevant à Nostre-Dame. Ce Prefat. huy dit, Que le Dieu qu'elle venoit adorer dans l'Eglise de Paris dediée à l'honneur de la sainte Vierge, se faisoit appeller dans les saintes Escritures, le Roy des Roys, & le Seigneur des Seigneurs, qu'il se plaisoit à voir au pied de ses Autels les grandeurs humiliées, & les Majestez soumises; Que le mesme Esprit qui unissoit si étroitement cette Princesse avec un des plus genereux & des plus grands Rois de la Terre, la faisoit participer au zele qu'il avoit fait paroistre dans ce lieu pour le bien de la Religion, & à ses autres vertus chrestiennes; Qu'aussi pendant que ce grand Prince travailloit par sa

## 944 MERCURE

en leur au recouvrement de ses Royaux  
mes, le Public la regardoit comme  
une de ces illustres conquêtes du  
Peuple de Dieu, qui n'estoit pas  
moins formidable à ses Ennemis par  
la puissance de ses larmes & de ses  
prieres, que par celle de ses Soldats,  
& du nombre de ses Armées. Qu'au  
reste, les larmes qu'elle versoit avec  
abondance avoient leurs entrées dans  
le Ciel, & qu'il ne doutoit pas que  
Dieu n'en exaucast bien tost les cla-  
meurs; Qu'on les considereroit moins  
d'oresnavant comme les signes de sa  
douleur, que comme des Trophées  
qu'elle scauroit élever à sa propre  
gloire, & mesme comme un monu-  
ment de la Victoire, qu'elle rempor-  
teroit bien tost sur les malheurs de  
ses Peuples; Que c'estoit en cela que  
consistoient les vœux de l'Eglise de



# T A B L E.

Discours à la gloire du Roy de la grande Bretagne.	88
Lettre d'un Milord absent de la Con- vention, à un de ses Amis.	100
Nouveaux avis sur la Carte des Frontieres d'Allemagne.	150
Reception de Madame de Saliez à l'Academie des Ricourati.	154
Réjouissances faites à Rome.	157
Explication de l'Emblème Enigma- tique de la Theriaque.	159
Harangue faite au Roy d'Angleterre.	177
Histoire.	182
Lettre à M. Menage sur le change- ment des Monnoyes de Naples.	222
Prix proposé par l'Academie d'Arles.	245
Morts.	248
Estampe gravée d'après M. Mignard.	265

# T A B L E.

<i>Benefices donnez par le Roy.</i>	267
<i>Belle action de M. le Marquis d'Velles.</i>	272
<i>M. le Marquis de Castres est nommé Brigadier.</i>	285
<i>Action publique de M. l'Abbé de Louvois.</i>	286
<i>Mariage de M. le Prince d'Enrichemont, &amp; de Mademoiselle de Coiflin.</i>	288
<i>M. de Beauvais est receu Commandeur de l'Ordre.</i>	290
<i>Déclaration de Guerre, faite à l'Espagne.</i>	292
<i>Caraïses inversables.</i>	294
<i>Devotions de Monsieur &amp; de Madame pendant la Semaine-Sainte.</i>	299
<i>Diverses visites faites par la Reyne d'Angleterre, &amp; ses Devotions en l'Eglise Nostre-Dame de Paris.</i>	302

# T A B L E

<i>Eclaircissement nouveau sur le Prest</i>	314
<i>&amp; l'interest.</i>	314
<i>Enigme.</i>	315
<i>Action vigoureuse des François à</i>	
<i>défendre une Redoute.</i>	320
<i>Affaires d'Angleterre, d'Ecosse &amp;</i>	
<i>d'Irlande.</i>	330
<i>Nouveaux Officiers Generaux.</i>	342

## *Avis pour placer les Figures.*

**L'**Air qui commence par, *Sans fleches, sans carquois,* doit regarder la page 77.

Les Monnoyes de Naples, doit regarder la page 236.

L'Air qui commence par, *De mes flats,* doit regarder la page. 318.

SSZ??ZS.S.F:??ZSS

CATALOGUE DES LIVRES  
nouveaux qui se débitent chez le  
Sieur Guerout, Court-neuve du  
Palais.

**A**ffaires du Temps. 5. vol. in 12.  
7. liv. 16. s.

Guerres des Turcs contre la Polo-  
gne, la Moscovie, & la Hongrie.  
r. l. 10. s.

Histoire de Mahomet IV. déposé-  
dé, contenant beaucoup de choses  
touchant l'Empire Othoman, avec  
le portrait des inclinations du Sultan  
déposé, son horoscope, & la revolu-  
tion de cette horoscope, les descriptions  
de toutes les revoltes des Janissaires  
sous vingt-trois Empereurs Turcs;  
tout ce qui s'est passé de plus parti-  
culier à la Porte pour déposer Ma-  
homet, & élever Soliman III. sur le  
Trône; une description de son Cou-  
\*

ronnement ; la continuation des Trou-  
bles depuis cette ceremonie, avec plu-  
sieurs autres choses curieuses. 3. vo-  
lumes. in douze. 4. l. 10. f.

Relation du Siege de Vienne. 1. l. 10. f.

Histoire du Siege de Bude. 1. l. 10. f.

Deffaites des Armées Ottomanes  
par les Armées Chrestiennes en Hon-  
grie, & dans la Morée, avec la prise  
de plusieurs Places sur les Infidelles. 1. l.

État present de la Puissance O-  
thomane, avec les cauës de son ac-  
croissement & de sa decadence. 1. l.

10. f.

Ambassades de Monf. le Comte de  
Guilleragues, & de M. Girardin, au-  
prés du Grand Seigneur, avec plusieurs  
Pieces curieuses, tirées des Mémoires  
de tous les Ambassadeurs de France à  
la Porte, qui font connoistre les grands  
avantages que la Religion & tous les  
Princes de l'Europe ont tirez des al-  
liances faites par les François avec Sa  
Hautesse depuis le regne de François I.  
& principalement sous le regne du

Roy, à l'égard de la Religion, ensemble plusieurs descriptions de Fêtes & Cavalcades à la maniere des Turcs, qui n'ont point encore esté données au Public, ainsi que celle des Tentés du Grand Seigneur. 1. l. 10. f.

Histoire des Troubles de Hongrie, contenant tout ce qui s'y est passé de remarquable jusqu'à la fin de l'année 1687. 6. vol, in douze, 9. l.

Le Grand Visir Cara Mustapha, Histoire contenant son élévation, ses amours dans le Serrail, ses divers emplois, le vray sujet qui luy a fait entreprendre le Siege de Vienne, & les particularitez de sa mort 1. l. 10. f.

Le Secretaire Turc, contenant l'art d'exprimer ses pensées sans se voir, sans se parler, & sans s'écrire, avec les circonstances d'une aventure Farque, & une Relation tres-curieuse de plusieurs particularitez du Serrail qui n'ont pas encore esté veüs. 1. l. 10. f.

Le Seraskier Bacha. 1. l. 10. f.

\* 17 \*

**OEUVRES DE M<sup>r</sup>**  
**de Fontenelle.**

Dialogues des Morts. 2. vol. in-  
douze. 3. l.

Jugement de Pluton sur les Dialo-  
gues des Morts. 1. l. 10. f.

Entretiens sur la pluralité des Mon-  
des, augmentez en plusieurs endroits,  
avec un sixième Soir qui n'a point en-  
core paru, contenant les dernières  
de couvertes qui ont été faites dans  
le Ciel. 1. l. 10. f.

Histoire des Oracles. 1. liv. 10. f.

Poésies Pastorales avec un Traité de  
la Nature de l'Eglogue, & une Di-  
gression sur les Anciens & les Moder-  
nes. 1. li. 10. f.

Lettres galantes de M. le Cheva-  
lier d'Her... 2. vol. 3. l.

Les Malheurs de l'Amour, ou Eleo-  
nor d'Yvrée. 1. l. 10. f.

Académie galante. 2. vol. 3. liv.

La Duchesse d'Esttramene. 2. vol. 2. l.

Les Dames Galantes. 3. l.

Caracteres de l'Amour.	1. l. 10. f.
Sentimens sur les Lettres & sur l'Histoire, avec des Scrupules sur le Stile.	1. l. 10. f.
Le Mary Jaloux.	1. l. 10. f.
L'Illustre Genou.	1. l. 10. f.
Le Napolitain.	1. l.
L'Arioste moderne.	4. v. 6. l.
Secrets concernant la beauté & la santé.	2. vol. in octavo. 6. l.
Dialogues Satyriques & Moraux.	2. vol. 3. l.
Discours Satyriques & Moraux en Vers.	1. l.
Fables nouvelles.	1. l.
Epistres en Vers de M. Sabatier de l'Academie Royale d'Arles.	1. l.
Le Chevalier à la Mode.	1. l. 10. f.
La Désolation des Jolieuses.	10. f.
La Devineresse.	1. f.
Aitaxerxe,	10. f.
La Comete.	10. f.
La Methode du Blason du Pere Me- nestrier, avec les Armes de la pluspart des plus considerables Maisons de	

France, imprimée en 1688. 2. liv.

Chevalerie ancienne & moderne, avec  
la maniere de faire la preuve pour tous  
les Ordres de Chevalerie. 1. l. 10. f.

Eclaircissement nouveau & tres-utile  
sur le prest & l'interest. 1. liv.

Histoire de l'Afrique ancienne &  
moderne, enrichie de 80. figures, 4.  
volumes in douze. 8. liv.

Histoire de Normandie. 1. l. 10. f.

Eloges des Personnes Illustres de  
l'ancien Testament, par M. Doujat.

1. l. 5. f.

Traité de la Transpiration du sang.

1. l. 10. f.

Abregé nouveau de l'Histoire ge-  
nerale d'Espagne, contenant ce qui  
s'est passé dans les Pays dépendans de  
cette Monarchie depuis son origine  
jusqu'à present. 3. vol. 4. liv. 10. f.

Réflexions sur l'Acide & sur l'Al-  
kali. 1. liv. 10. f.

Essais de Morale & de Politique,  
où il est traité des Devoirs de l'Hom-  
me considéré comme particulier, &c

comme vivant en Société. 2. vol. 2. l.

Observations de M. Spon sur les  
Fièvres & les Febrifuges. 1. l.

Antiquitez du mesme M. Spon, Ouv  
vrage enrichy de plusieurs Figures.

7. l.

Notes de M. Corneille sur les Re-  
marques de M. de Vaugelas, suivant  
le sentiment du Pere Bouhours, &  
de Messieurs Chapelain & Mériagè,  
avec les Remarques mesmes. 2. vol.  
in douze. 4. liv. 20. f.

Arithmetique raisonnée, enrichie  
de plusieurs figures pour en faire mieux  
comprendre les demonstrations, avec  
l'art de toiser & de jager. 1. l. 10. f.

L'Art de laver, ou nouvelle maniere  
de peindre sur le papier, suivant le  
coloris des Dessesins qu'on envoie à la  
Cour, par M. Gantier de Nismes.

1. l.

Woyage du Chevalier Chardin en  
Perse, & aux Indes Orientales, par  
la Mer noire & par la Colchide, enri-  
chy de 18. grandes Figures. 2. v. 4. l.  
10. f.

Relation du Voyage du Roy en Flan-  
dre en 1680. 1. l. 10. f.

La Negociation du Mariage de  
Monsieur le Duc de Savoye avec l'In-  
fante de Portugal, 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Mademoi-  
selle avec le Roy d'Espagne. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Monsieur  
le Prince de Conty avec Mademoiselle  
de Blois. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Monse-  
igneur le Dauphin, avec la Princesse  
Anne - Chrestienne-Victoire de Ba-  
viere. 1. l. 10. f.

Journal du Voyage du Roy à Lu-  
xembourg, contenant la description  
des Places de la haute & basse Alsace,  
& de celles de la Province de la  
Sarre & de Luxembourg. 1. liv. 10. f.

Relation du Siege de Luxembourg  
1. l. 10. f.

Relation de ce qui a esté fait devant  
Genes en 1684. par l'Armée Navale  
de Sa Majesté. 1. l. 10. f.

La Feste de Chantilly, contenant

tout ce qui s'est passé pendant le séjour que Monseigneur le Dauphin y a fait en 1688. avec une description exacte du Chasteau & des Fontaines.

Ambassade de Siam en France, contenant la reception qui a esté faite aux Ambassadeurs de Sa Majesté Siamoise dans toutes les Villes où ils ont passé, les ceremonies observées dans l'Audience qu'ils ont eüe du Roy & de la Maison Royale, les complimens qu'ils ont faits, & ce qu'ils ont dit de remarquable sur tout ce qu'ils ont veu, avec une description exacte des Châteaux, Appartemens, Jardins & Fontaines de Versailles, S. Germain en Laye, Marly & Clagny, de la Machine de Marly, des Invalides, de l'Observatoire, de S. Cyr, des Chevaux qui sont dans les deux Ecuries du Roy, des Galeries de Sceaux, ce qu'ils ont veu pendant leur Voyage en Flandre; la description des Villes & de tous les lieux où ils ont esté, de la Feste donnée par Monsieur à Saint

Cloud, & des Presens qui leur ont  
esté envoyez après leur Audience de  
Congé. 4. Vol. in douze. . . 6. liv.

Outre les mercures de douze années,  
à commencer en 1677. il y a trente-  
deux Extraordinaires, dans lesquels  
sont divers Traitez très-curieux, &  
plusieurs matieres qui regardent les  
Sciences & les arts.

Recueil d'Ouvrages faits à la loitan-  
ge du Roy, sur l'extirpation de l'He-  
resie. . . . . 1. l. 10. f.

Relation des Prieres publiques qui  
ont esté faites par toute la France, en  
actions de graces de la guerison du  
Roy. . . . . 1. l. 10. f.

Divers Ouvrages en Musique de  
M. de Bacilly. . . . .

Airs Serieux & Bachiques à deux &  
à trois Parties, meslez de Simphonies  
& en Trio pour les Violons & les  
Flûtes avec des accompagnemens dans  
tous les retits, le tout fait exprés, pour  
concerter tout un Livre de suite en  
quatre Parties. . . . . 3. l.

**Campagne de Monseigneur le Dauphin**, où l'on voit une description de Rhilifbourg, avec les noms de ceux qui l'ont fait fortifier, & de ceux qui ont assiégué cette Place, un état des Brigades des Regimens de Cavalerie, Infanterie & Dragons qui composoient l'Armée; un état des Officiers Generaux & des Aides de Camp de Monseigneur le Dauphin, avec les noms de tous les Volontaires; un détail de tout ce qui s'est passé au Siege, divisé par jours & par nuits; tous les noms des Morts & des Blessez, leurs Emplois, & les Regimens dont ils estoient, avec le nombre total des Soldats blessez, & tuez pendant le Siege; les Articles de la Capitulation; une description de toutes les Places qui ont esté prises pendant le temps de cette Campagne, & de celles qui ont bien voulu recevoir Garnison Françoisse. Avec un Recueil de divers Ouvrages faits à la gloire de Monseigneur le Dauphin. . . . . l. liv. 10. f.

**Le Carrousel des Galans Maures,**  
entrepris en 1685. par Monseigneur le  
Dauphin, avec la Compasie, les Courses,  
& les Madrigaux. 2. liv.

**Seconde Relation de ce même Car-**  
**rousel, avec diverses Planches qui re-**  
**présentent la situation des Quadrilles.**  
1. liv.

**Carrousel de Monseigneur le Dau-**  
**phin fait à Versailles en 1686. 1. liv.**





